
UC-NRLF
$B 90 879


LIBRARY
OF THE
UNIVERSITY
OF
CALIFORNIA



Gouvernement Général de l'Afrique Occidentale Française

PUBLICATIONS DU COMITÉ D'ÉTUDES HISTORIQUES ET SCIENTIFIQUES

Industries

et

Principales Professions

des

Habitants de la région de Tombouctou

par

DUPUIS-YAKOUBA

Agent principal des Affaires Indigènes
en Afrique Occidentale Française

AVEC NOMBREUSES ILLUSTRATIONS



PARIS Ve

ÉMILE LAROSE, LIBRAIRE-ÉDITEUR

11, RUE VICTOR-COUSIN, 11

1921

INDUSTRIES

et

PRINCIPALES PROFESSIONS

des

Habitants de la région de Tombouctou

Gouvernement Général de l'Afrique Occidentale Française

PUBLICATIONS DU COMITÉ D'ÉTUDES HISTORIQUES ET SCIENTIFIQUES

Industries et Principales Professions des Habitants de la région de Tombouctou

par

DUPUIS-YAKOUBA
Agent principal des Affaires Indigènes
en Afrique Occidentale Française

AVEC NOMBREUSES ILLUSTRATIONS



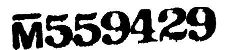
PARIS Ve
ÉMILE LAROSE, LIBRAIRE-ÉDITEUR
11, RUE VICTOR-COUSIN, 11
1921

INTRODUCTION

En prenant pour titre de ces notes : *Industrie des habitants de Tombouctou et de la contrée environnante*, j'entends ce mot « Industrie » dans son sens le plus large, c'est-à-dire l'ensemble des occupations auxquelles ils se livrent pour subvenir à leurs besoins.

Ce sera donc une nomenclature pure et simple des métiers et professions des gens de Tombouctou en particulier et de la région en général. En conséquence, je n'ai d'autre intention que de fournir aux savants compétents des données utiles d'où ils pourront peut-être tirer quelques conclusions ethnographiques intéressantes. Je me garderai de toute réflexion personnelle, de toute déduction, ne me jugeant pas suffisamment apte à les formuler moi-même.

Qu'on me permette toutefois de rectifier les idées préconçues et admises d'emblée par certains Européens de passage ici, comme ils le sont presque tous (ils viennent accomplir *leur tâche officielle de deux ans* dans un pays déshérité par la nature où ils ne trouvent aucun des agréments et des distractions qu'ils sont habitués à trouver ailleurs). Ils prétendent, en ne voyant pas de lougans, ni d'industrie marquante, que les habitants vivent à ne rien faire. Mais d'abord s'il en était ainsi ce pays serait le pays rêvé. Pensez donc : n'avoir pas besoin de travailler pour vivre !



Il n'en va tout de même pas ainsi, et j'affirme que *la plus grande activité règne dans cette région et qu'il faut aux habitants de Tombouctou une ingéniosité de tous les instants pour arriver à se procurer nourriture et vêtements.*

Je n'ignore pas que cette thèse soulèvera des protestations de certaines personnes ; mais, je le répète, elles ne viendront que de la part de celles qui sont venues malgré elles ou qui n'ont pas voulu se donner la peine d'étudier les choses de près et de chercher à les comprendre.

Il me suffira donc, je pense, d'énumérer succintement les nombreuses professions exercées, de décrire les instruments, les produits obtenus, etc., pour prouver ma thèse.

L'exercice d'un métier, d'une profession, est héréditaire. Un enfant ne peut exercer que le métier de son père. C'est un principe à peu près absolu. Il n'est évidemment pas toujours avantageux ni raisonnable : on ne naît pas cordonnier, tailleur, maçon, etc. Les dispositions naturelles et les goûts de chacun ne sont pas respectés ; ce qui ne peut qu'être préjudiciable à tout progrès. L'initiative personnelle est presque paralysée.

Les trois quarts de la population de Tombouctou se livrent au commerce et la ville, pour être bien comprise, doit être considérée comme un immense marché, un *marché couvert.* Les véritables opérations commerciales se traitent dans l'intérieur des maisons et elles portent sur le troc du sel venant de Taoudenni contre les grains et les étoffes (principalement celle dite « guinée »).

Les opérations secondaires et de détail se font toujours par l'intermédiaire de la monnaie d'argent ou de billon.

Les commerçants se composent donc :

1° De ceux qui pratiquent le troc du sel ;

2° De ceux qui s'approvisionnent chez les premiers et revendent au détail sur les marchés.

Quant à ceux qui exercent un métier proprement dit, ils ne travaillent guère que pour les commerçants : construction de maisons, transport des marchandises, confection des vêtements, etc., etc.

Telles sont dans leur ensemble les industries diverses dont j'aurai à donner un aperçu aussi détaillé que possible.

DUPUIS-YAKOUBA.

Tombouctou, le 1er juin 1919.

Voir dans la Revue d'Ethnographie et de Sociologie *de 1919, page 242, la note sur Tombouctou, du même auteur.*

CHAPITRE PREMIER

INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES

ALIMENTATION. — *Boulangères, bouchers, lait, fromage, friandises.*

HABITATIONS. — *Maçons, plans, matériaux, paillotes.*

LAINE ET COTON. — *Égrenage, cardage, filage, tissage, teintures.*

TAILLEURS-BRODEURS. — *Vêtements, broderies.*

OR, FER, BOIS. — *Orfèvres, forgerons, menuisiers-charpentiers.*

CUIR. — *Tanneurs, cordonniers.*

POTERIE.

SPARTERIE, VANNERIE.

FABRICANTS D'ANNEAUX ET DE BRACELETS.

FABRICANTS DE LITS ET DE SIÈGES.

MARQUEURS DE BARRES DE SEL.

CHARBONNIERS.

I. — ALIMENTATION

1. Boulangères

(Takula-koy)

La confection des galettes de blé *(Takula)* est la spécialité des femmes de toutes classes.

Le blé, venant des provinces environnantes : Ataram, Tyesu, Arhamgoy, etc., est écrasé entre deux pierres en grès, importées des contrées voisines du lac Faguibine ou du lac Débo.

La farine obtenue est tamisée le mieux possible au moyen de tamis en toile métallique.

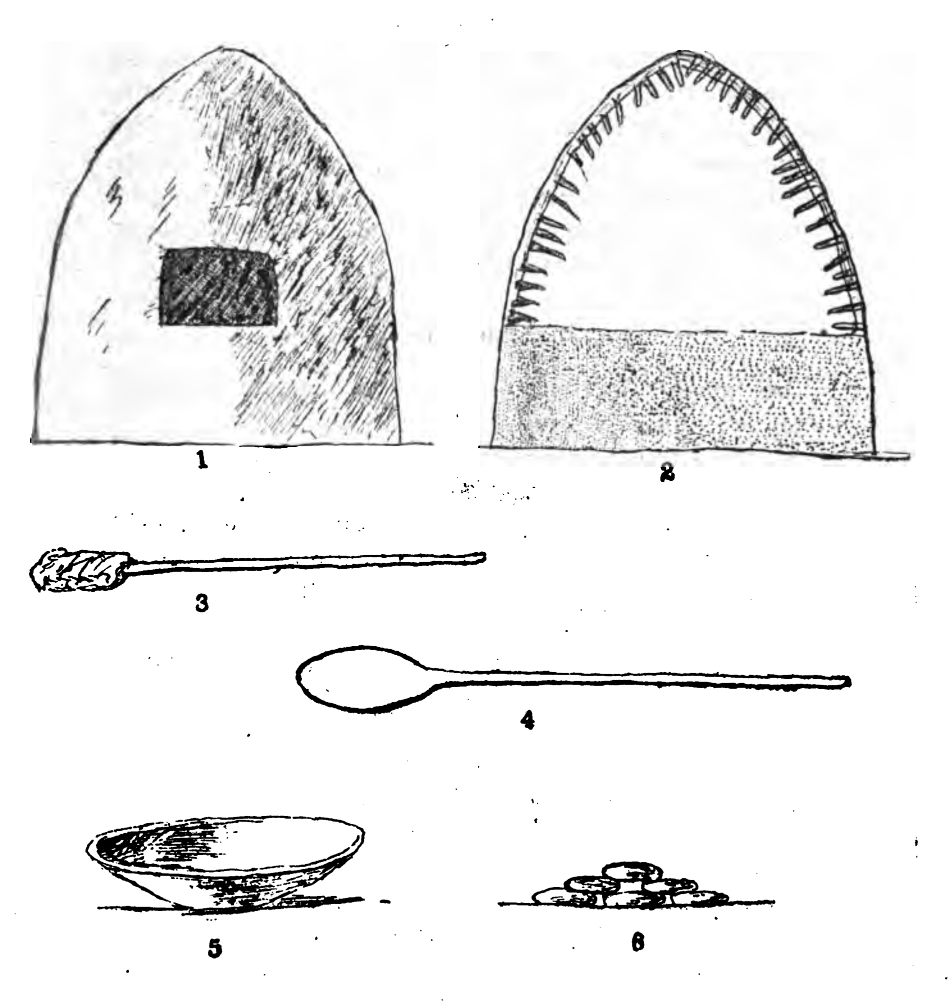
Le travail de la pâte avec le levain est fait à la main et la masse est divisée en petites galettes de 15 à 20 centimètres de diamètre. Puis celles-ci sont cuites au four.

Les fours (fig. 1 pl. I) sont généralement bâtis et entretenus à frais communs par les boulangères qui en font usage. On rencontre de ces fours dans nombre de rues de la ville. Ils sont chauffés au bois et étant donné leur système de construction la température suffisante est vite atteinte.

La coupe d'un four (fig. 2 pl. I) montre quel est le procédé employé pour leur construction : on superpose des morceaux assez grands de poteries qu'on laisse dépasser dans l'intérieur ; de l'argile relie le tout et le recouvre entièrement. C'est ainsi que la surface de chauffe se trouve considérablement augmentée.

La consommation des *takula* est importante en ville. On les mange avec une sauce de ragoût de viande, avec du miel et du beurre, etc.

On les fait même recuire au four après les avoir coupés en deux, afin de pouvoir les emporter en voyage (biscuits).



I. — INSTRUMENTS DES TAKULA-KOY.

1. *Alforon.* — Four.
2. Le même, coupe verticale.
3. *Fisi-bundu.* — Chiffons attachés à l'extrémité d'un bâton, avec lequel on prépare l'endroit où l'on déposera les pains lorsque le four est suffisamment chaud, en retirant vers l'entrée les braises qui restent.
4. *Talha.* — Pelle pour enfourner et défourner les pains.
5. *Lobu-hamfi.* — Vase en terre cuite qui sert de pétrin.
. *Takula.* — Galettes ou pains.

Les marchandes de *takula* parcourent les rues et les marchés en criant : « *Kara bakoy yo* ! », « Qui désire des pains jaunes ! » — « *Kara ha* ! *nda Yerkoy* ! » « Des pains jaunes eh ! par Dieu ! » — « *Kara tyi alawa* ! » — « Des pains jaunes c'est l'objet de tous les vœux ! » — « *Toboy-toboy ber yo*! ou « *Su-su ber yo*! » ou encore « *Koporo-koporo ber yo* ! » « Des pains de deux centimes ! des pains de un sou ! des pains de deux sous ! »

2. Bouchers

Les bouchers se fournissent chez les nomades ou même dans les villages voisins.

Ils tuent tous les jours environ 3 ou 4 bœufs et de 25 à 40 moutons ou chèvres.

Ce sont eux qui fabriquent les peaux de boucs pour le transport de l'eau. Il se consomme une assez grande quantité de ces récipients par les marchands d'eau, les nomades, les troupes, etc.

Le soir, les bouchers font rôtir, en plein air, sur le marché ou chez eux, des brochettes et des morceaux de viande qu'ils vont vendre ensuite dans les rues. Ils font cuire aussi les têtes et les pieds de moutons.

Ils cèdent aux mégissiers les peaux brutes que ceux-ci tanneront pour les vendre aux cordonniers et aux autres ouvriers qui travaillent le cuir.

Enfin, ils ne forment pas une caste fermée ; tout le monde peut se faire boucher, s'il le désire.

Il y a une vingtaine d'années, le chef de la corporation percevait pour lui une certaine redevance sur les animaux tués ; aujourd'hui, cet usage est aboli. Le rôle du chef ne consiste plus, d'ailleurs, qu'à servir d'intermédiaire entre les bouchers et l'autorité du Commandant du Cercle.

3. Lait beurre, fromage

Les nomades apportent chaque jour, matin et soir, le lait de leurs troupeaux : vaches, brebis, chèvres, qu'ils vendent dans les rues.

De temps en temps, ces mêmes nomades viennent vendre du beurre fondu qu'on utilise pour la cuisine.

Ils fabriquent des plaquettes de lait caillé séché, de 15 à 20 centimètres sur 7 à 8 centimètres, dites *gasi*. Ces sortes de fromages sont consommés spécialement dans la boisson appelée *dôn*. Les Européens les emploient quelquefois, à défaut de véritable fromage, dans la préparation de certains mets.

Pendant la saison des pluies, quelques tribus amènent dans les environs immédiats de la ville un certain nombre de vaches laitières pour vendre leur lait aux habitants qui, en particulier, sont très friands de lait frais. Quelques femmes se font même une particularité de baratter ce lait et d'en vendre le lait clair et le beurre frais sur le marché.

Les tribus qui amènent ainsi leurs animaux tirent de la vente du lait un tel profit que, généralement, ils payent leur impôt avec le produit de ce commerce.

4. Marchandes de friandises diverses

I. *Furme-koy*

Les *furme* sont faits avec de la farine de blé fermentée ou de haricots *(dunguri)* décortiqués et écrasés entre deux pierres.

Les galettes, de forme à peu près ronde, sont cuites dans la graisse de karité bouillante.

Les vendeuses de *furme* annoncent leur marchandise en criant : « *Furme* ! *ha* ! *nda salaman* ! *Gomni go banda* ! *ya* !

« Des *furme* ! hé ! avec la paix ! le bien-être vient ensuite ! »

II. *Widyila-koy*

Les *widyila* ne sont autres que des *takula*, cuits à la vapeur dans un canari dans le fond duquel on a mis un peu de paille avec de l'eau et un morceau de natte sur lequel ils reposent.

Les *widyila* sont les pains dits *takula*, à Araouan. Le défaut de combustible et par suite de four oblige les habitants de cette ville à cuire leur pain à la vapeur.

Les *widyila-koy* crient : « *Widyilantye yo* ! » — « Quels sont ceux qui désirent des *widyila* ! »

III. *Alfinta-koy*

Les *alfinta* sont des petites galettes plates de riz pilé grossièrement dans un mortier et cuites dans le beurre de karité. Elles sont retournées dans le beurre bouillant et cuites des deux côtés.

Cette galette correspond à la *mwomi* des Bambara ; mais elle est faite avec du riz au lieu de mil.

On l'annonce ainsi : « *Dyi-dyi dungo* ! » — « Elles sont grasses et chaudes ! »

IV. *Sinaser-koy*

Ces galettes sont de gros *alfinta*, cuits de la même façon, mais sans être retournés.

« *Sinaser dungo* ! » — « Des *sinaser* chauds ! »

V. *Me-korbo-koy*

Les *me-korbo* sont des petites galettes en forme d'anneau (d'où leur nom). Elles sont faites avec de la farine de blé levée comme pour le pain. Elles sont cuites comme les *widyila* et trempées ensuite dans le miel ou le *katu* (sirop épais obtenu avec le sucre de la plante appelée *burgu*).

« *Me-korbo ha* ! *Idye meyra yo* ! » — « Des *me-korbo*, hé ! les enfants ! »

VI. *Alkatyi-koy*

Les *alkatyi* sont des sortes de nouilles dont la pâte a été faite avec de la farine de blé, du miel, du beurre et des œufs. On leur donne généralement la forme de huits (8)

et on les fait cuire dans le beurre, puis on les trempe dans le miel.

On les annonce en disant : « *Alkatyi, ha* ! *Me fer-koy oy* » ! — « Des *alkatyi*, hé ! ô vous qui allez ouvrir votre bouche ! vous qui allez rompre le jeûne, pendant le ramadhan ! »

VII. *Alfitati-koy*

La pâte de farine de blé très claire étant bien préparée, on en enduit l'intérieur d'un canari. On couvre celui-ci et on le place sur le feu. La pâte se détache en feuilles minces.

On les mange ordinairement avec du beurre et du miel.

VIII. *Dyimita-koy*

Ce sont des boulettes plus ou moins grosses confectionnées avec du riz, des arachides et des condiments pilés et pétris avec du miel.

Le riz et les arachides ont été au préalable rôtis sur une tôle.

On les annonce ainsi : « *Dyimita, ha* ! *A yu di mom ya* ! » — « Des *dyimita*, hé ! elles sentent le miel ! »

IX. *Nemti-koy*

Les *nemti* sont des boules de mil rôti et pétri avec des condiments.

« *Nemti yurru* ! » — « Des *nemti* luisants ! »

« *Har ber dobu, idye kayne hollondi* ! » — « Du son de mil pour les hommes mûrs, de la folie pour les enfants ! » (Les personnes d'un certain âge y sont habituées, mais pour les jeunes gens c'est un excitant).

X. *Tawsa-koy*

Les *tawsa* sont faits avec du riz, du blé, du petit mil, du gros mil. La pâte est sans levain et ces boulettes sont cuites à la vapeur comme les *widyila*.

On y mêle parfois un peu de farine de graines de coton. « *Tawsa dungo* ! » — « Des *tawsa* chauds ! »

XI. *Matige-koy*

Ce sont les marchandes d'arachides grillées.

XII. *Demsu-koy*

Marchandes de pois chiches grillés.

XIII. *Handu-bibi-koy*

Marchandes de petits tubercules ronds ayant la saveur de la noisette.

XIV. *Halua-koy*

Marchandes de sucreries ; berlingots faits avec du miel ou du sirop de Kundu (graminée sucrée). Le Kundu est la partie immergée de la plante appelée Burgu.

XV. *Deli-nda-katu koy*

La gomme (Deli), mélangée au sirop de Kundu *(Katu)*, forme une sucrerie de forme aplatie en fer de lance.

II. — MAÇONS

Les maçons ne forment pas une classe fermée ; un ouvrier peut se faire maçon sans déroger.

Les maçons bâtissent les maisons suivant certains plans que je décris plus loin.

Presque tous possèdent quelques ânes à l'aide desquels ils transportent l'argile qu'ils vont extraire dans les environs de la ville. Ils emploient pour ces transports des sortes de couffins en feuilles de palmier, placés en travers sur le dos de l'animal.

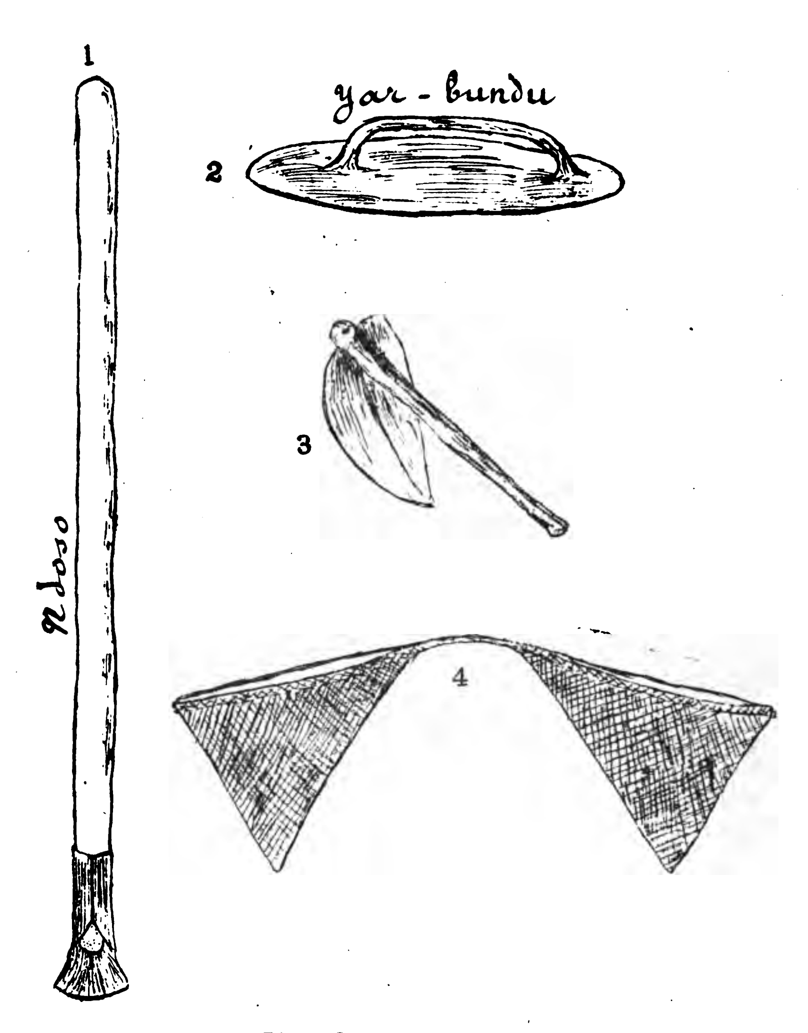
L'argile se vend à raison de 0 fr. 10 la charge ; ce qui fait environ 2 francs à 2 fr. 50 le mètre cube.

Des paniers en bois, de forme pointue, accouplés, sont utilisés pour le transport de la pierre. Celle-ci vaut, suivant la grosseur, 0 fr. 02 à 0 fr. 15 pièce.

De temps en temps, surtout aux jours de fêtes, on change le sable blanc des habitations. Ce sont les maçons qui le fournissent à raison de 0 fr. 10 la charge.

Ce sont encore les maçons qui remplissent les fonctions de fossoyeur. Ils ont droit pour cela à la natte qui a enveloppé le cadavre jusqu'au cimetière et à une rétribution laissée à la générosité des parents du défunt.

Les maçons fabriquent les briques pour les constructions. Ils en font même d'avance qu'ils cèdent au prix de 0 fr. 01.



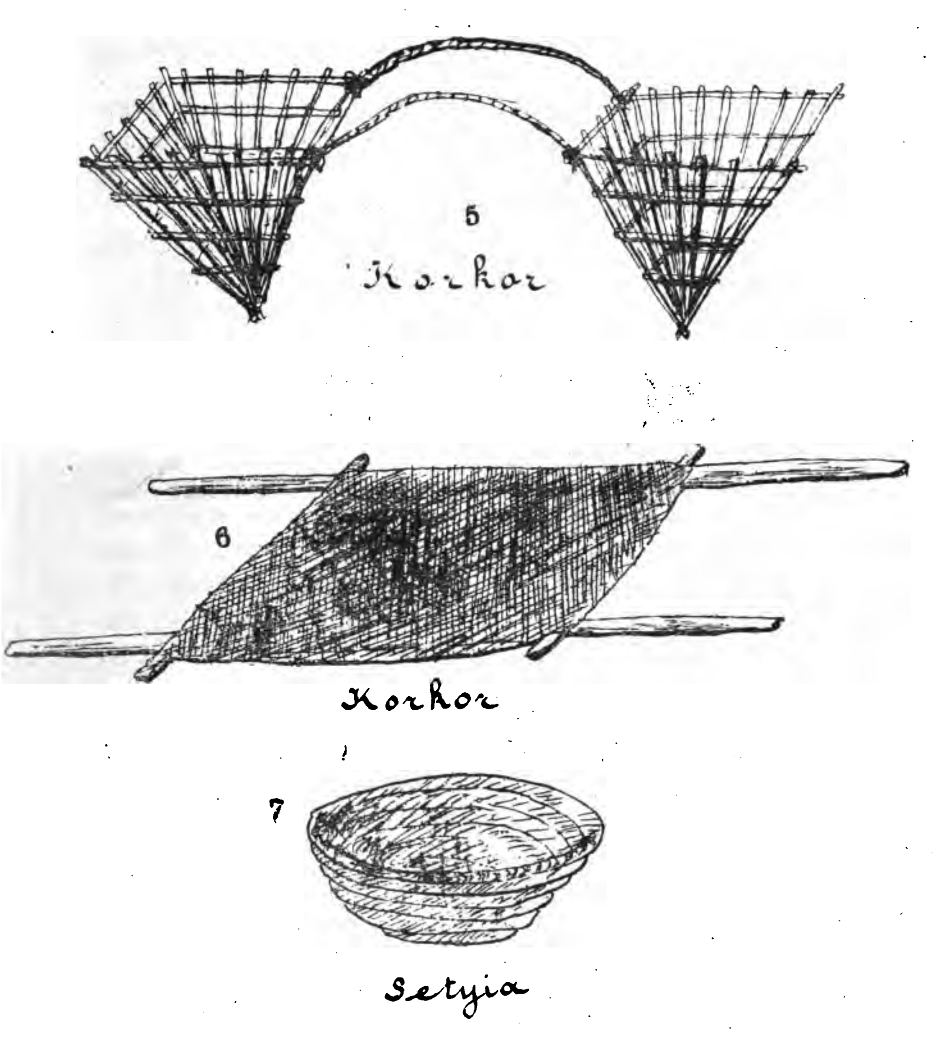
II. — Outils de maçons.

1. *Ndoso*. — Fer plat et étroit emmanché sur un bois de 60 à 70 centimètres de long, qu'on emploie comme pic, barre à mine, etc.

2. *Yar-bundu*. — Sorte de platoir en bois de forme ovale, servant de truelle. Les maçons commencent à se servir de la truelle européenne en fer ; ils emploient aussi un platoir en fer.

3. *Kumu*. — Pioche pointue et légèrement incurvée qui sert à creuser les fondations des maisons, à démolir, etc.

4. *Sumfu*. — Couffin double fait d'une natte ordinaire, qui, placé sur le dos de l'âne, forme deux sacs. Il sert au transport de l'argile et du sable.



III. — Outils de maçons *(suite)*.

5. *Korkor*. — Panier double, en bois, pour transporter les pierres.

6. *Korkor* (même nom que le précédent). — Civière faite d'une natte et de quatre bâtons, pour porter les briques ou le mortier.

7. *Setyia*. — Panier rond en fibres de palmier, servant au même usage que le précédent.

2. Plans de maison

Bien qu'il soit malaisé de rencontrer deux maisons exactement semblables, on constate pourtant l'existence d'un type unique que je vais décrire.

Toute maison complète doit comprendre :

Deux vestibules se faisant suite après la porte d'entrée.

Deux cours intérieures. La première qui vient après le deuxième vestibule est réservée aux maîtres et aux visiteurs. C'est la cour des gens libres. Les esclaves et la domesticité se tiennent dans la seconde cour ; on y fait la cuisine ; on y loge le cheval, les moutons à l'occasion ; là aussi se trouvent les latrines.

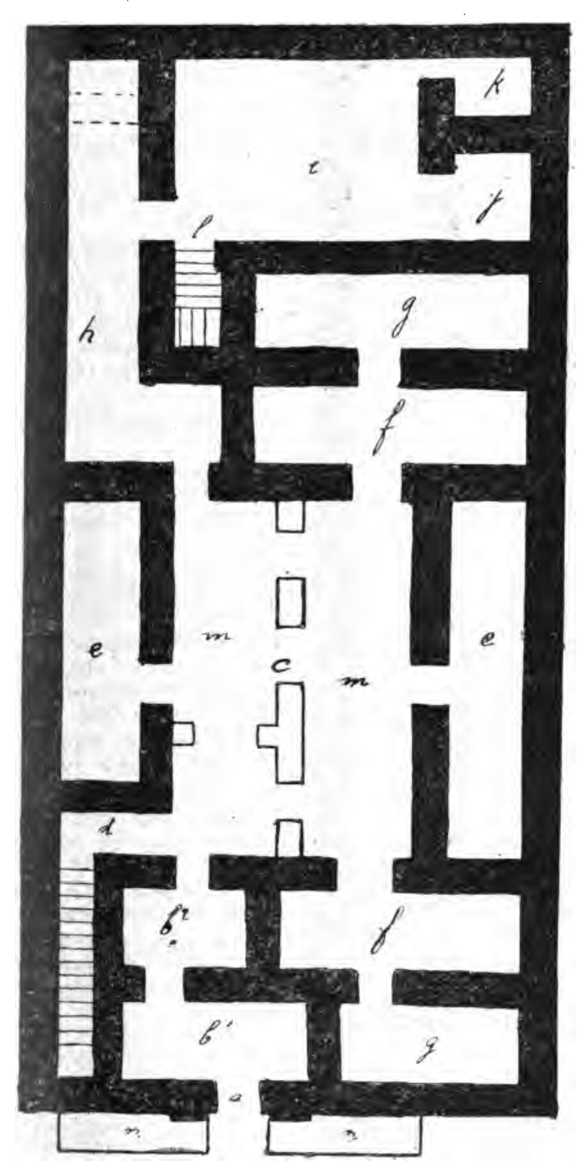
Autour de la première cour existe souvent un patio en paille ou en argile occupant deux ou trois des côtés. Sous cette sorte de véranda intérieure s'ouvrent ordinairement une première chambre *(Mesuar)*, suivie d'une seconde *(Tasika)*, et sur les autres faces des chambres ou magasins.

Un passage couvert donne accès de la première cour dans la seconde.

Chaque habitation n'a qu'une seule porte donnant sur une rue ou une place. Cette porte est généralement fabriquée avec le bois d'un arbre appelé *Duey* (Vitex africana ?) et garnie de gros clous en fer à tête ronde. Au centre et vers le haut de la porte, un anneau en fer permet de frapper sur la tête d'un de ces clous et sert de heurtoir. La porte n'a ni gonds ni pentures, elle tourne sur un pivot vertical en bois, qui roule en bas, dans un creux pratiqué dans une pièce de bois encastrée dans le seuil, en haut, dans un trou du linteau.

On peut voir encore aujourd'hui quelques-unes de ces portes tailladées par les coups de lance des Touareg, lorsqu'ils venaient naguère exiger du propriétaire le vivre et le couvert.

De chaque côté de la porte, dans la rue, on construit souvent une sorte de banc en argile, de 50 à 60 centimètres de haut sur 2 à 3 mètres de long ; ils servent aux causeries du soir.



Détail du plan :

a) Seule porte d'entrée (*Hu-me*).

b¹) Premier vestibule (*Sifa-ber*).

b²) Deuxième vestibule (*Sifa-keyna*).

c) Première cour (*Batuma ou batuma-ellewel*).

d) Escalier conduisant à l'étage (*Soro-tye*).

e) Chambres-magasins (*Galia*).

f) Première chambre (*mesuar*).

g) Seconde chambre communiquant avec la précédente (*Tasika*).

h) Passage donnant accès dans la seconde cour (*Soro-dyinde*).

i) Deuxième cour (*Hu- kore-batuma*).

j) Cuisines (*Futey*).

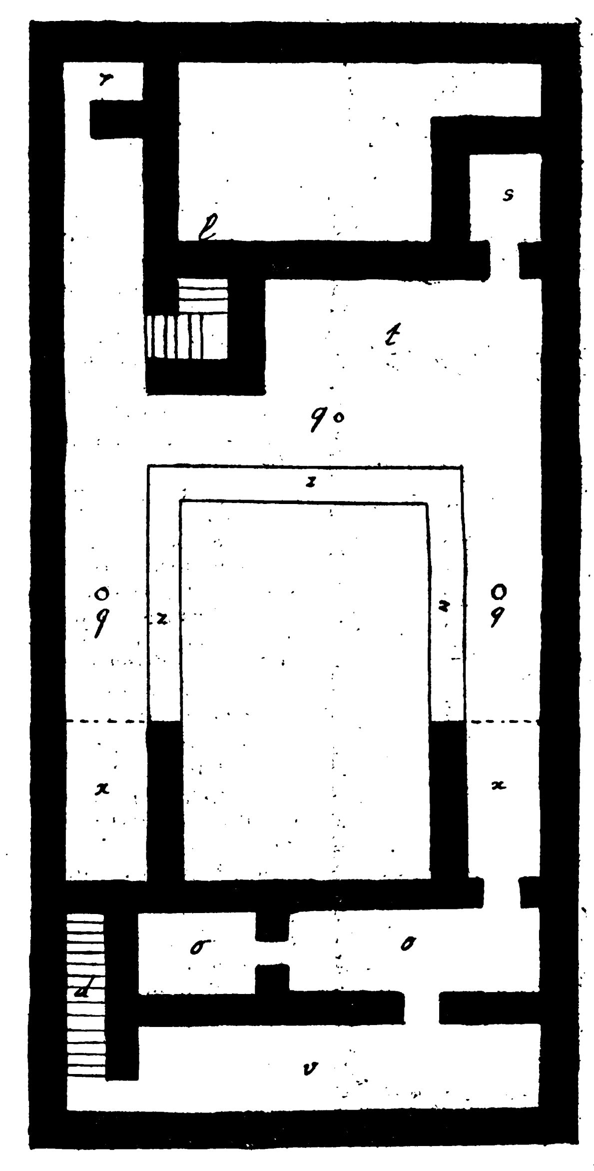
k) Latrine (*Salanga*).

l) Deuxième escalier, escalier de service (*Hu-kore-soro-tye*).

m) Véranda, patio (*Bari-tende* ; en terre : *Bandege* ou *labu - bari - tende* ; en paille : *Subu-bari-tende*).

n) Banquettes (*tim-tim*).

IV. — Plan de maison (rez-de-chaussée).



Détail du plan :

o) Chambres de l'étage (*Soro-tasika*).

p) Fenêtre (*Soro-fune*).

q) Ouvertures pratiquées dans la terrasse, pour donner de la clarté dans les chambres du rez-de-chaussée (*Dyan-fun*).

r) Latrines à l'étage (*Sekudar*).

s) Magasin à l'étage (*Soro-galia*).

t) Terrasse (*Soro-batuma*).

u) Petites pyramides faites avec des canaris retournés et recouverts d'argile (*Soro-dyokoti*).

v) Première chambre dans laquelle aboutit l'escalier (*Soro-gungu*).

x) Chambre ouverte, sorte de hangar (*Tafarafara*).

y) Mur assez élevé qui empêche de voir sur la terrasse (*Tyete-sur*).

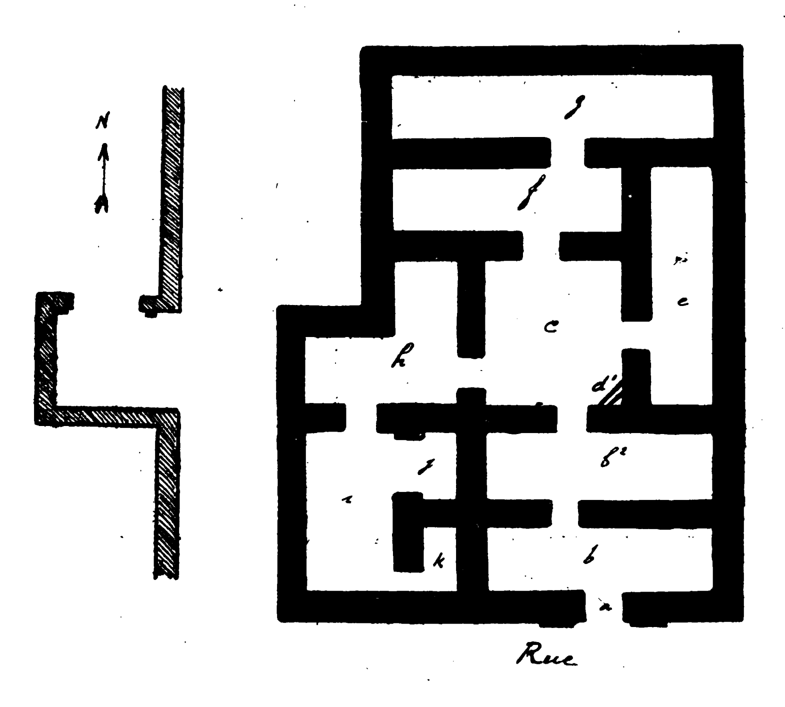
z) Mur peu élevé bâti autour de la cour (*Sitara*).

w) Bordure de terrasse de quelques centimètres seulement de hauteur (*Tabey*).

V. — Plan de maison (étage) *(suite)*.

A l'étage — quand il existe — plusieurs chambres servent d'habitation spéciale au maître du logis. Il y a aussi un ou plusieurs magasins.

Les terrasses, en été, après le coucher du soleil, deviennent l'endroit préféré des maîtres ; ils y passent la soirée et la nuit.



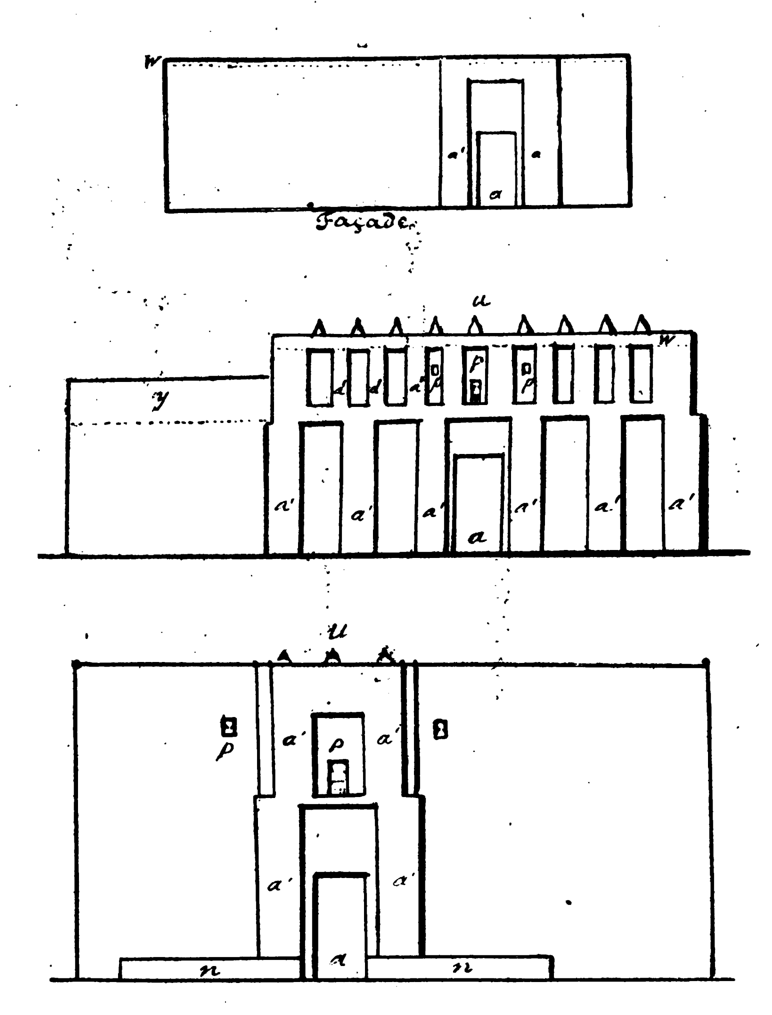
VI. — PLAN DE MAISON *(suite)*.

(Autre disposition. Mêmes références que pour les plans précédents).

On accède à ces terrasses et à l'étage par un ou deux escaliers.

La façade possède comme ornement deux ou plusieurs pylônes, encadrant la porte. Lorsque la maison a un étage, des petits pylônes encadrent les fenêtres ; celles-ci sont alors au nombre de trois : une plus grande au milieu, au-dessus de la porte, et deux autres plus petites et un peu plus haut que la précédente.

Sur le faîte de la façade, des petites pyramides, placées de distance en distance, couronnent l'édifice.



VII. — Plans de maison (façades) *(suite)*.

Détail des plans :

a') Pylônes (*Saria*).
c') Terrasse supérieure (*Soro-lendye*).
d') Echelons en bois pour monter sur la terrasse (*Soro-tye-kalikali*).

3. Matériaux

Les constructions sont faites en briques d'argile, séchées au soleil. Elles sont fabriquées à la main ; quelques jours suffisent pour les durcir et les rendre prêtes à être employées.

Le mortier qui les relie n'est autre que la même argile.

On utilise, pour les embrasures des portes et des fenêtres et plus spécialement pour le revêtement des murs exposés à la pluie, une roche tendre *(Hor, Alhor)*, argile d'alluvion durcie par le temps que l'on rencontre dans les dépressions entre les dunes, recouverte de 2 à 3 mètres de sable.

Les poutrelles sont simplement des troncs de « doums » (Palmier fourchu de la Thébaïde, *Hyphene thebaïca*), le mâle se nomme *tyewey* et la femelle *kongom-ṅa*. Les poutrelles se nomment *gar-bundu*. On se sert aussi des branches plus ou moins droites du *duey*, un peu plus grosses que le bras.

Entre chacune de ces solives, on dispose, serrées les unes contre les autres, des brindilles de 2 à 3 centimètres de grosseur sur une trentaine de longueur.

Le tout est recouvert de nattes et d'argile.

4. Orientation des maisons

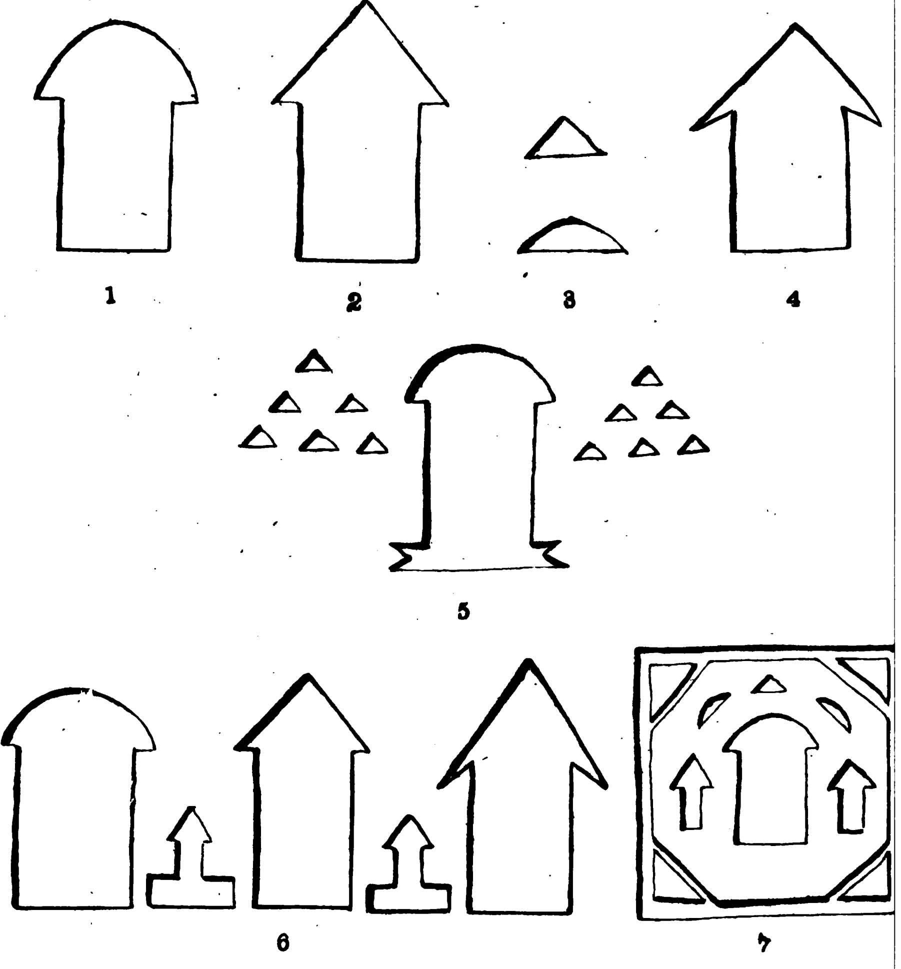
La porte d'entrée n'est jamais orientée vers l'Est ni vers l'Ouest, de peur que les « malheurs et les génies malfaisants apportés par le vent » ne pénètrent dans la maison.

C'est qu'en effet les vents régnants viennent ordinairement de ces deux directions : de l'Est ou du Nord-Est en hiver, de l'Ouest ou du Sud-Ouest en été.

Aussi, plutôt que d'ouvrir une porte dans l'une de ces directions, on fait un retrait dans le mur pour permettre d'entrer par le Sud ou par le Nord (pl. VI).

5° Ornementation des maisons

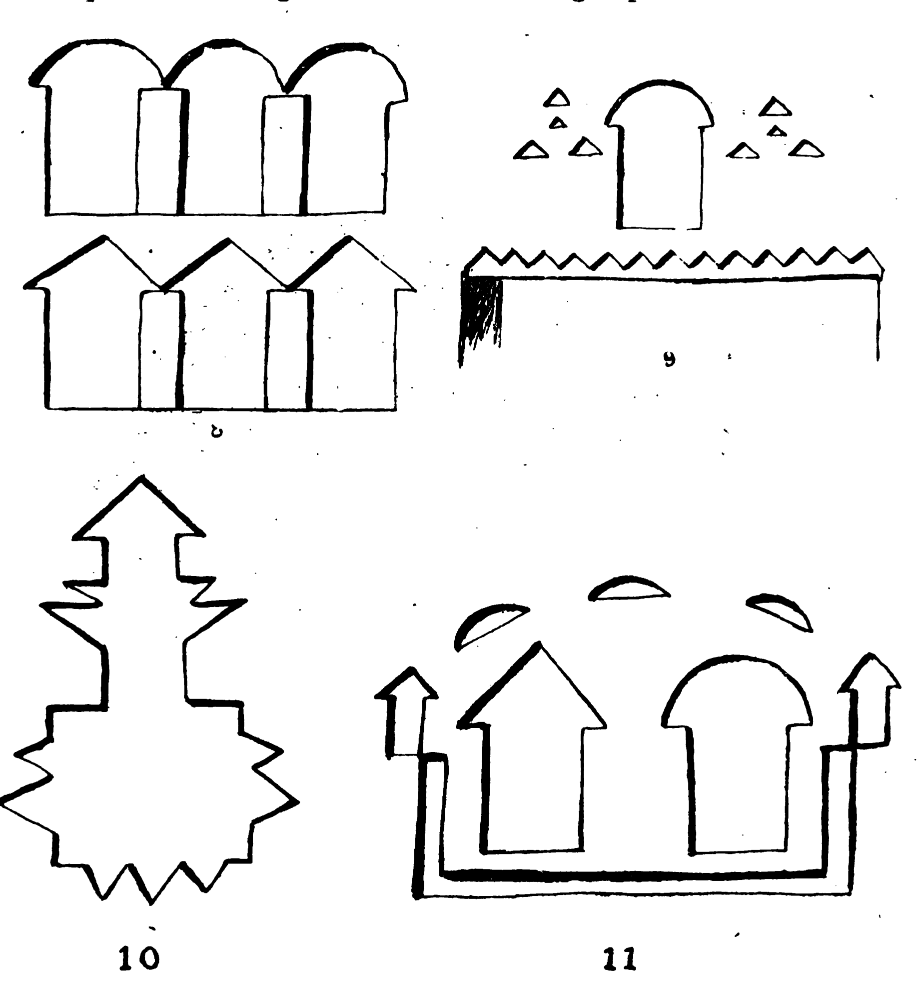
L'intérieur des « Sifa » (vestibules) est souvent crépi avec du sable jaune-ocre mêlé à de l'argile. Puis, à l'aide



VIII. — Motifs d'ornementation.

d'un instrument tranchant, on enlève ce crépissage suivant certains dessins qui laissent apparaître l'argile grise.

Ces dessins représentent presque toujours des phallus plus ou moins grands et diversement groupés.



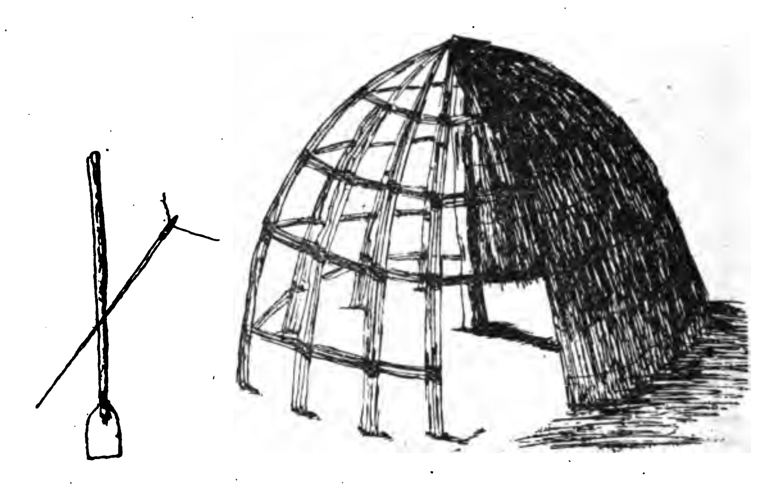
VIIIbis — Motifs d'ornementation *(suite)*.

Des inscriptions arabes mentionnent, soit le nom du propriétaire, soit une invocation à Dieu ou à un Saint.

Parfois, le tour de la porte d'entrée entre les pylônes est également crépi avec le même sable jaune et est orné des mêmes motifs ou invocations.

6. Construction des paillotes

Dans l'Est, tous les villages, se déplaçant souvent à cause des crues et des cultures, sont construits en paillotes par les habitants eux-mêmes.



IX. — Paillote.

A gauche : aiguille en fer ou en bois, et petite pelle pour creuser les trous en terre

A Tombouctou, il existe une certaine catégorie d'ouvriers dont le métier est de construire ces huttes. Les faubourgs de la ville sont encore constitués par des groupes de huttes.

Sur les terrasses, en été, on fait établir de ces paillotes pour y coucher (*anaka*).

Dans l'intérieur des maisons sur un ou plusieurs côtés de la cour, on construit avec des poteaux, de la paille et des nattes plus ou moins riches, une sorte de patio.

III. — INDUSTRIE DU COTON ET DE LA LAINE

Tout le travail du coton et de la laine, jusqu'au tissage exclusivement, est fait par les femmes.

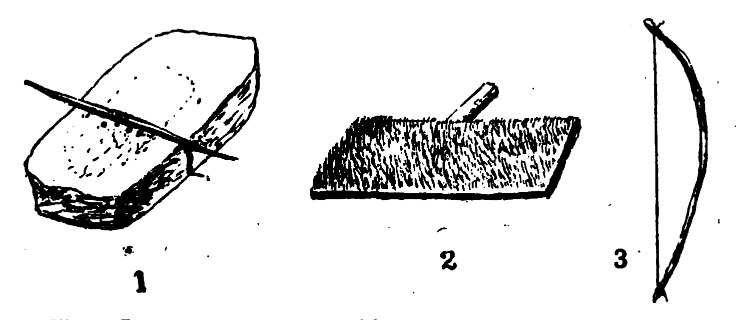
1. Egrenage

Le coton brut ne contient qu'un élément inutile : ce sont les petites coques noires, parties non fibreuses du fruit du cotonnier auxquelles tiennent les fibres blanches qui seront filées.

Pour l'opération de l'égrenage, un peu de coton brut est mis sur une pierre plate ; on passe dessus une tige cylindrique de fer en appuyant. Cette pression assez forte fait sortir tous les grains (fig. 1 pl. X).

2. Cardage

Le coton est d'abord trituré, peigné et ouvert avec les doigts. Puis il est cardé au moyen des cardes d'importation européenne, d'un usage à peu près général (fig. 2 pl. X).



X. — INSTRUMENTS POUR L'ÉGRENAGE ET LE CARDAGE.

La laine est cardée au moyen d'un arc ; on fait vibrer la corde de l'arc, aussi longtemps qu'il le faut, dans un petit paquet de laine qu'on lui fait toucher (fig. 3 pl. X).

3. Filage

Le coton cardé est roulé lâchement autour d'un petit bâtonnet ou d'un roseau qui sert de quenouille.

Puis, à l'aide d'un fuseau, on procède au filage proprement dit. Ce fuseau est un éclat de bois ou de roseau bien aminci et terminé par une pointe. Celle-ci est passée dans une petite boule d'argile durcie qui fait l'office de volant.

Pour filer, on prend le fuseau de la main droite ; on colle un peu de coton de la quenouille sur le bois du fuseau et l'on commence à tirer ; ensuite, on imprime un mouvement de rotation au fuseau, de manière à tordre le fil et à l'allonger en même temps grâce au poids du fuseau. Pour donner le mouvement de rotation au fuseau, la fileuse, assise, le fait rouler sur un morceau de cuir, un morceau de calebasse, etc. Le fil est ensuite égalisé ; la main gauche reste élevée, la main droite parcourt le fil en écrasant les aspérités.

On enroule alors le fil sur une tige mince de bois (fig. 1 pl. XI).

Une fileuse habile fait très rapidement toutes ces opérations et varie à volonté la finesse du fil et sa résistance, suivant qu'elle fait une chaîne ou une trame, ou projette un vêtement plus ou moins fin.

Il arrive maintenant que des commerçants européens vendent du fil en écheveaux, surtout le fil bleu-noir. Lorque l'on veut s'en servir pour la trame, on le bobine d'abord sur des fuseaux longs. Pour cela, on le dévide à l'aide de tourniquets. L'appareil se compose d'un croisillon formé de deux étroites planchettes à l'extrémité desquelles sont fixées quatre fiches de 15 à 20 centimètres. Au centre de l'appareil, se trouve soit une ouverture ronde qui sert de passage à un pivot, soit une tige qui est introduite dans un tube (on se sert souvent d'une bouteille dans le goulot de laquelle on introduit le pivot). On dévide alors le fil en l'enroulant autour des quatre fiches (fig. 2 pl. XI).

4. Ourdissage

Pour ourdir, c'est-à-dire pour préparer les fils avant de les fixer sur le métier, on dispose à terre deux piquets donnant la longueur de la chaîne que l'on désire, puis près de l'un d'eux et dans leur intervalle on fiche un troisième piquet (fig. 4 pl. XI). On dévide alors le fil qui est en fuseau ou sur le tourniquet en allant d'un piquet extrême à l'autre en ayant soin de croiser les fils autour du troisième piquet intermédiaire ; pour cela, il suffit de passer le fil à droite de ce piquet en allant et à gauche en revenant (ou inversement).

Il arrive qu'on dispose les trois piquets dont il vient d'être question le long d'un mur, alors il faut souvent placer des piquets intermédiaires pour soutenir le fil ; toutefois, le croisement ne se fera qu'à proximité d'un des piquets extrêmes.

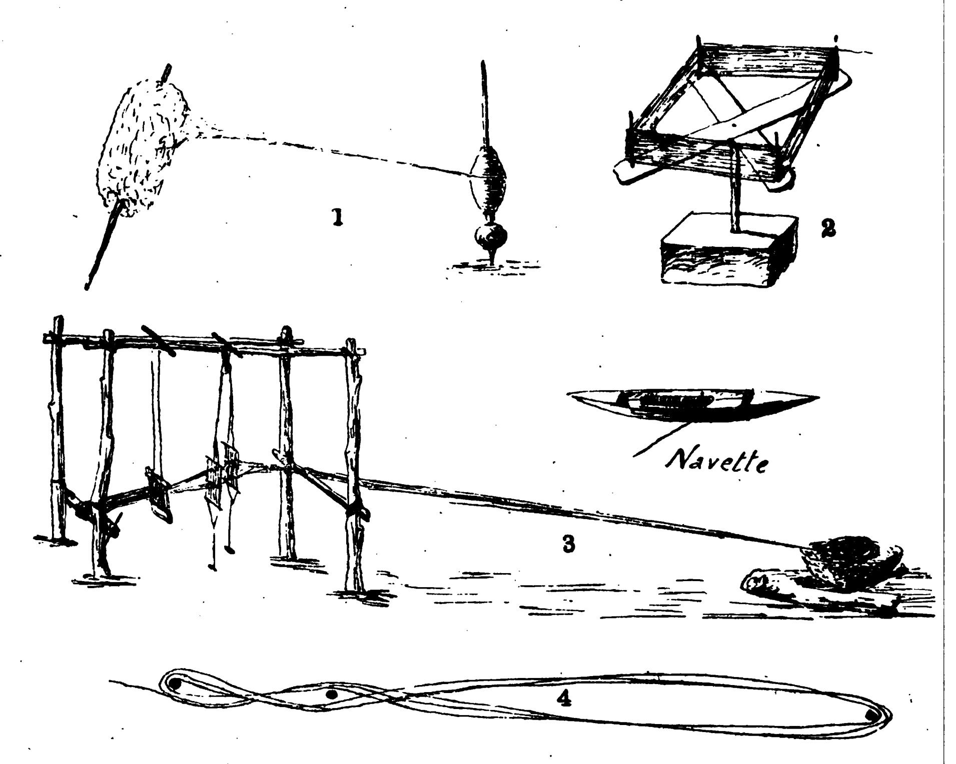
5. Tissage

Le tisserand est un artisan possesseur de son métier (fig. 3 pl. XI). Celui-ci n'est guère compliqué ; il se compose des deux lices, d'un peigne de tisserand, d'une petite poulie et de quelques ficelles. Aussi, cette simplicité d'outillage permet-elle facilement au tisserand de se rendre à domicile. Il trouvera partout les bois nécessaires à établir le bâti du métier.

La première pièce du bâti est l'ensouple qui se trouve devant l'ouvrier et sur laquelle on monte la chaîne. Pour cela, les fils sont attachés entre eux à leur extrémité par petites mèches dans lesquelles on passe une baguette. On pince cette baguette le long de l'ensouple (qui souvent est un simple pilon pour écraser le mil) en enroulant une fois ou deux la chaîne.

Les deux extrémités de l'ensouple sont passées dans deux anneaux en ficelle, fixés à deux supports ou longs piquets enfoncés dans le sol. A un mètre et demi environ

de ces deux premiers supports, sont plantés deux autres auxquels est attaché un bois transversal sur lequel passe la chaîne. Celle-ci est enroulée en forme de pelotte et placée dans un panier qui repose sur le sol. Pour que la chaîne soit toujours suffisamment tendue, on charge le panier d'une pierre plus ou moins lourde.



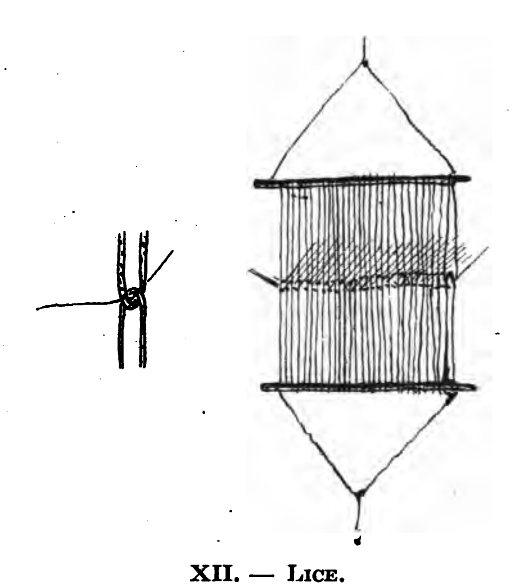
XI. — Instruments pour le filage et le tissage.

Pour donner plus de solidité à l'ensemble du métier, les quatre supports sont reliés par des bois horizontaux.

Vers le milieu de ces bois horizontaux, on fixe un bois parallèle à l'ensouple, qui sert de point de suspension à la poulie autour de laquelle se meut la ficelle qui soutient les deux lices. Celles-ci peuvent ainsi être levées alternativement pour produire le croisement des fils autour de la trame.

Enfin, toujours sur les bois horizontaux, se trouve une autre traverse à laquelle est suspendu le peigne-battant qui serre les fils de la trame.

L'instrument que le tisserand a toujours avec lui est la navette. C'est une pièce de bois de 15 à 20 centimètres de longueur, creusée et pointue aux deux extrémités, non évidées et dans lesquelles un petit trou permet



XII. — Lice.

A gauche, détail de la maille.

d'introduire en la courbant sur elle-même une petite baguette de roseau. Sur ce roseau roule la bobine chargée de fil pour la trame.

Les lices sont composées chacune de deux bâtonnets réunis par de petites ficelles de coton avec une maille au milieu. A leur extrémité supérieure, une cordelette les relie en passant sur la poulie ; à l'extrémité inférieure, une autre cordelette, terminée par un œillet ou un petit bâton, sert de pédale ; chacune des lices est actionnée par un pied (le gros orteil passé dans l'œillet ou bien le petit

bâton pris entre les deux premiers orteils), l'ouvrier étant assis par terre.

Le peigne est composé de deux pièces de bois assez fortes et très polies ; la pièce inférieure est beaucoup plus grosse et plus lourde que l'autre. Toutes les deux sont réunies par les dents qui sont des éclats polis de roseau.

Enfin, l'installation est complète lorsqu'on a étendu au-dessus des supports une couverture ou une natte pour protéger le tisserand contre le soleil.

On obtient, avec ces métiers, des bandes de cotonnade plus ou moins épaisses, selon la qualité du fil, de 5 à 15 centimètres de largeur. Les tissus de laine vont de 15 à 30 centimètres de largeur.

Pour faire un vêtement ou une couverture, il faut assembler les bandes.

Quant aux différents dessins de couleur qu'on remarque sur certaines bandes destinées à faire des écharpes ou des couvertures, l'ouvrier les réalise en combinant les fils de la chaîne suivant le but à obtenir et en variant les bobines de différentes couleurs dans la navette. Parfois même, pour des dessins de petite dimension, le fil de la trame est passé à la main entre les fils de la chaîne.

Le métier de tisserand n'est exercé que par les hommes de la caste des *mabe*, dont les femmes fabriquent la poterie (Voir : « poterie »).

Le travail de la laine offre peu de différence avec celui du coton.

Le cardage se fait avec une sorte d'arc, dont on fait vibrer la corde tout près de la laine ; celle-ci se trouve ainsi étirée et démêlée.

Enfin, on ne se sert pas de quenouille ; on tient la laine directement dans la main gauche, et on la file et on l'enroule sur le fuseau comme on fait pour le coton.

6. Teinture à l'indigo

1. Faire tremper l'indigo dans l'eau pendant une journée.

2. L'égoutter et faire couler de l'eau claire dessus. Celle-ci sort rouge.

3. Etendre l'indigo au soleil pour le faire sécher.

4. Quand il est presque sec, le laisser à l'ombre et à l'obscurité pendant deux ou trois jours.

5. Pendant ce temps, faire couler de l'eau sur des cendres provenant de la combustion de branches de « Balanites Aegyptiaca ».

6. Sécher complètement l'indigo et le mettre à macérer dans l'eau des cendres.

7. Le laisser ainsi pendant deux ou trois jours.

8. Ajouter de l'eau ordinaire en quantité suffisante.

9. Tremper le linge dans cette eau et le laisser quelque temps. Le faire sécher ensuite et voir s'il a atteint le degré voulu. Recommencer l'opération s'il y a lieu.

7. Autres teintures

On teint la laine ou le coton en :

1. Jaune, au moyen des feuilles d'un arbuste nommé *Hakaku* ou *Bubure*. On emploie aussi le *Kom-kom* (racine d'une liliacée cultivée).

2. Rouge, en employant soit la poussière rouge provenant d'un champignon ; soit une sorte d'argile cuite. Souvent le rouge foncé n'est qu'une sorte de mauvaise soie importée du Haoussa (1).

3. Noir, soit avec l'indigo très foncé, soit par une macération dans l'argile comme pour les fibres de palmiers-nains de la sparterie.

4. Vert, avec de l'aniline verte trouvée dans le commerce.

8. Tissus divers

1. Tissu de coton blanc très serré, servant à faire des blouses plus ou moins brodées, des pantalons.

2. Echarpes *Semfiti* :

a) Koyra-idye : blanc et brun avec bordure brune à dessins blancs en losanges.

(1) Le rouge pâle est souvent un coton roux, choisi spécialement, ou de la noix de kola mâchée.

b) Doka : blanc à bordure rouge ou verte ou jaune.

3. Pagnes :

a) Bandes bleues et blanches avec souvent un coin bariolé qui sert au propriétaire de marque pour reconnaître son bien.

b) Damier blanc et bleu.

4. Couvertures-moustiquaires. Ces grandes couvertures ont ordinairement 3 ou 4 mètres de long sur $1^{m},50$ à 2 mètres de large ; elles sont doubles et forment une sorte de tente « bonnet de police » fermée à l'une de ses extrémités, ouverte à l'autre.

a) Dyongo : Damier bleu et blanc entièrement en coton.

b) Tyarka : Bandes mi-laine mi-coton, bariolées généralement de dessins de diverses couleurs très tendres d'un joli effet. On les fabrique le plus souvent dans la province du *Tyoki* (cercle de Goundam).

c) Muna : Bandes tout-laine, aux couleurs crues et vives, alternativement rouges, noires, bleues, jaunes. Elles sont faites ordinairement dans l'Est et dans la boucle du Niger.

d) Kasa : En laine blanche parfois ornée d'une bande et de quelques dessins rouges.



1. — TYARKA
(Grande couverture dont on fait une moustiquaire).



1. DYONGO (moustiquaire). — 2. PAGNE (bleu et blanc.)
3. DOKA (écharpe). — 4. KOYRA-IDYE (écharpe).

TISSUS DE COTON

IV. — TAILLEURS ET BRODEURS

---

1. Tailleurs

Les hommes seuls peuvent être tailleurs ; ce métier n'est jamais exercé par les femmes.

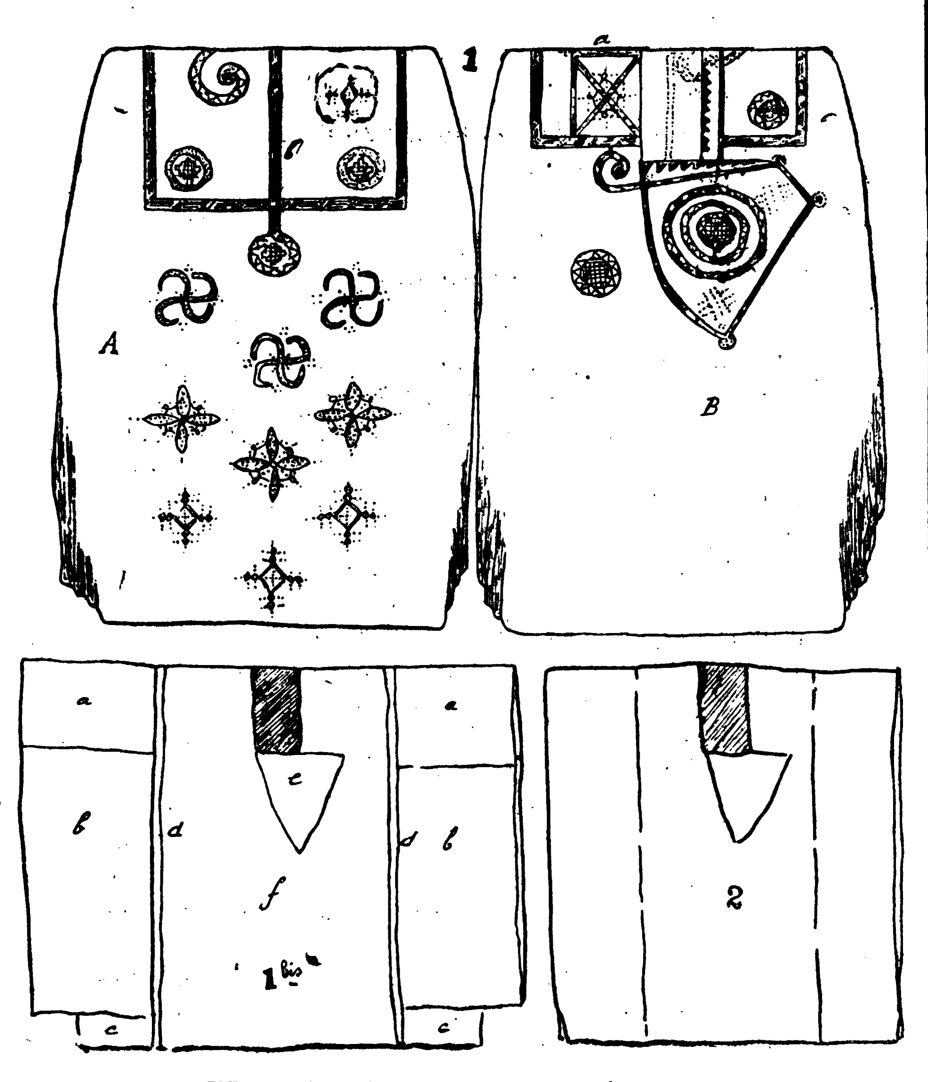
C'est le métier des lettrés, c'est-à-dire des *alfa*.

Principe : *Tout enfant de toutes classes qui n'a pas encore exercé le métier de sa classe, peut étudier et devenir* alfa.

Donc, par contre, un jeune homme ayant pratiqué le métier de sa classe : forgeron, maçon, boucher, etc., ne peut plus, malgré sa science, devenir *alfa*.

« Avant l'arrivée de l'expédition marocaine (fin du XVIe siècle)... Mohammed ben El Mouloud m'a raconté qu'il avait vu dans cette ville (Tombouctou) vingt-six maisons renfermant de ces établissements de tailleurs appelés *tende* et que chacune de ces maisons avait à sa tête un chef moniteur ayant auprès de lui environ cinquante apprentis ; certains patrons avaient même de soixante-dix à cent apprentis. » (*Tarikh-es-Soudan*, p. 315).

Actuellement, on compte en ville 5 ou 6 *tende*. Les tailleurs travaillent et forment leurs apprentis dans le vestibule de leurs habitations.



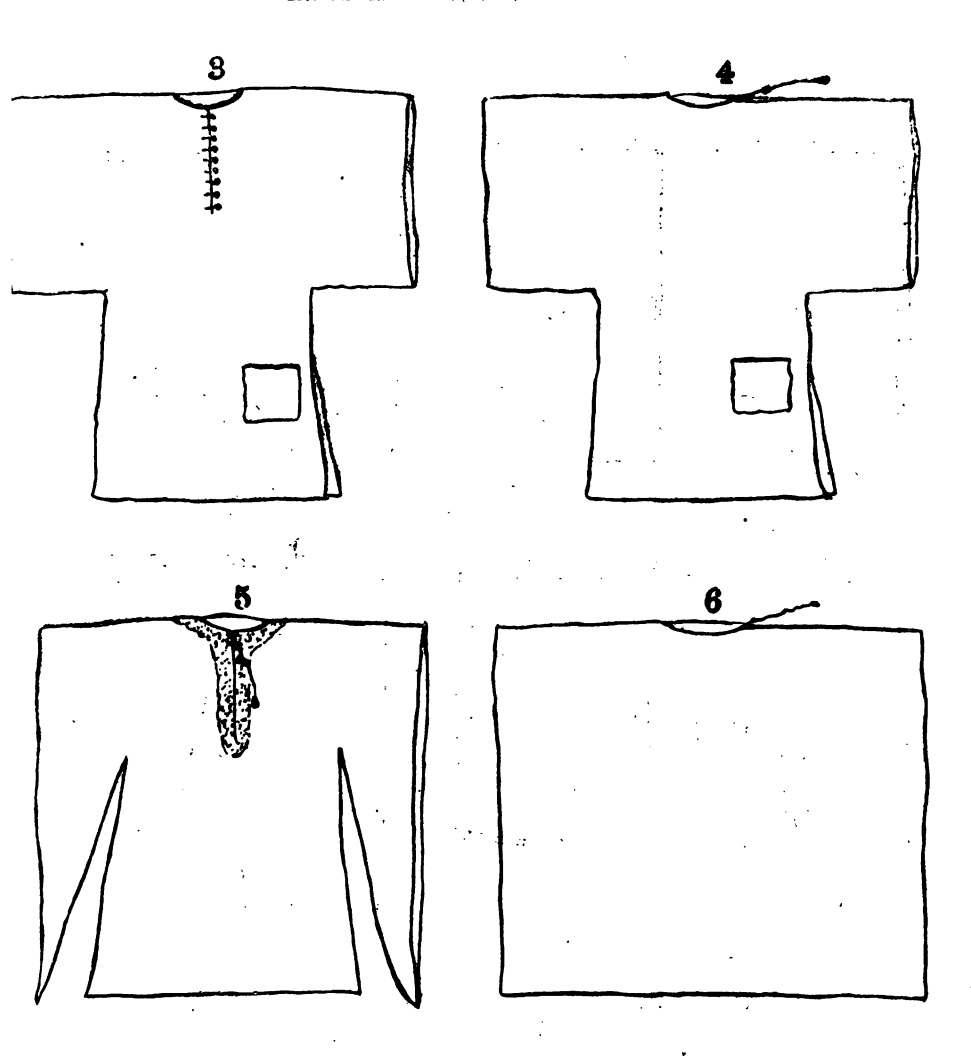
XIII. — DIFFÉRENTES SORTES DE VÊTEMENTS.

1. *Tilbi.* — Vêtement très ample, avec ou sans couture large dite *balli* sur le côté. Porté par les hommes et les femmes.

DIFFÉRENTES PARTIES D'UN TILBI

Fig. 1 *bis* : *a) Dyere.* — Morceau passant sur les épaules. — *b) Kamba-ganda.* — Pièce formant le bas de la manche. — *c) Gungu.* — Pièce cousue au-dessous des manches pour élargir le vêtement. — *d) Balli.* — Large couture qui attache le corps de l'habit aux manches. Cette couture n'existe pas dans le *tilbi* proprement dit. — *e) Dyiba.* — Poche triangulaire. — *f) Sidye* ou *Key.* — Pièce centrale du vêtement, percée au centre d'une ouverture pour le cou.

2. *Kasaba.* — Même genre que le tilbi ; sans couture *balli* et sans la pièce rapportée dite *gungu*. Porté par les hommes et par les femmes.



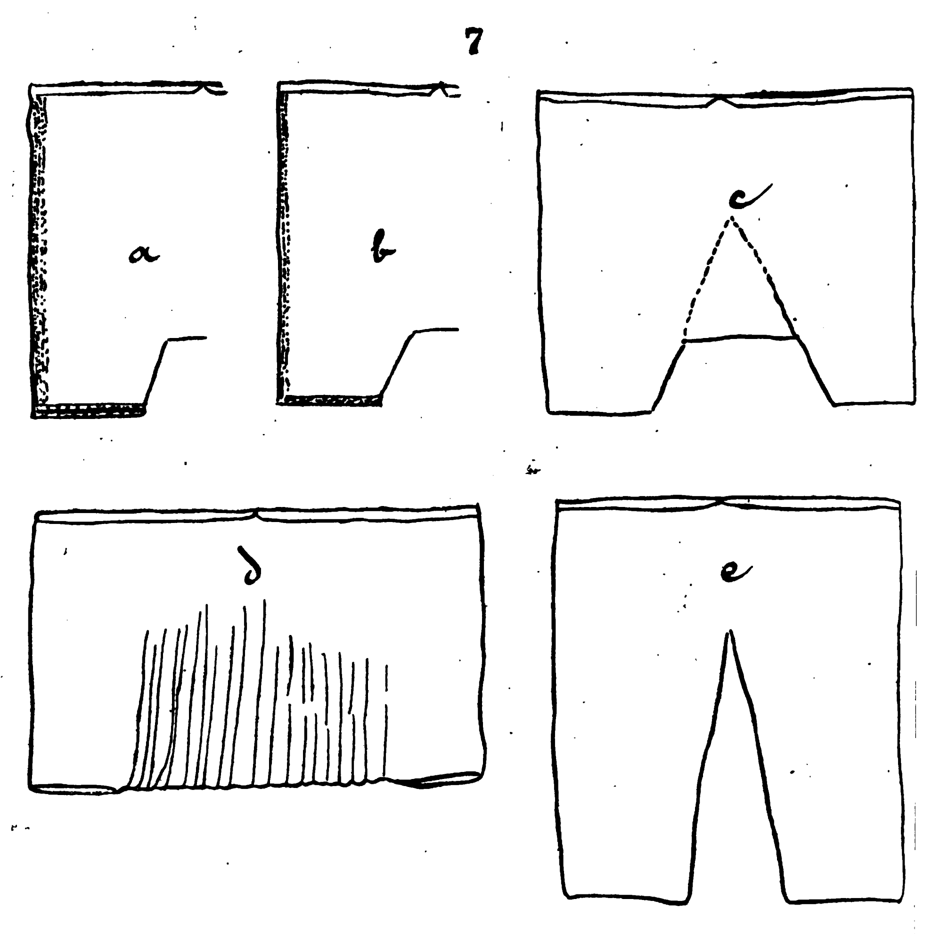
XIV. — Différentes sortes de vêtements *(suite)*.

3. *Farandyia.* — Grande blouse à manches larges, s'ouvrant sur le devant avec une rangée de boutons. Porté par les hommes.

4. *Messauria.* — Grande blouse semblable au *farandyia*, mais avec l'ouverture du cou sur l'épaule gauche et fermée par un nœud coulant. Porté par les hommes.

5. *Saya.* — Même genre que le *farandyia*, mais avec des manches longues, larges et pointues. Porté par les femmes.

6. *Saya-algardu.* — Genre de *messauria*, avec manches de *tilbi*. Porté par les femmes.



XV. — Différentes sortes de vêtements *(suite)*.

7. ***Sibi*** :

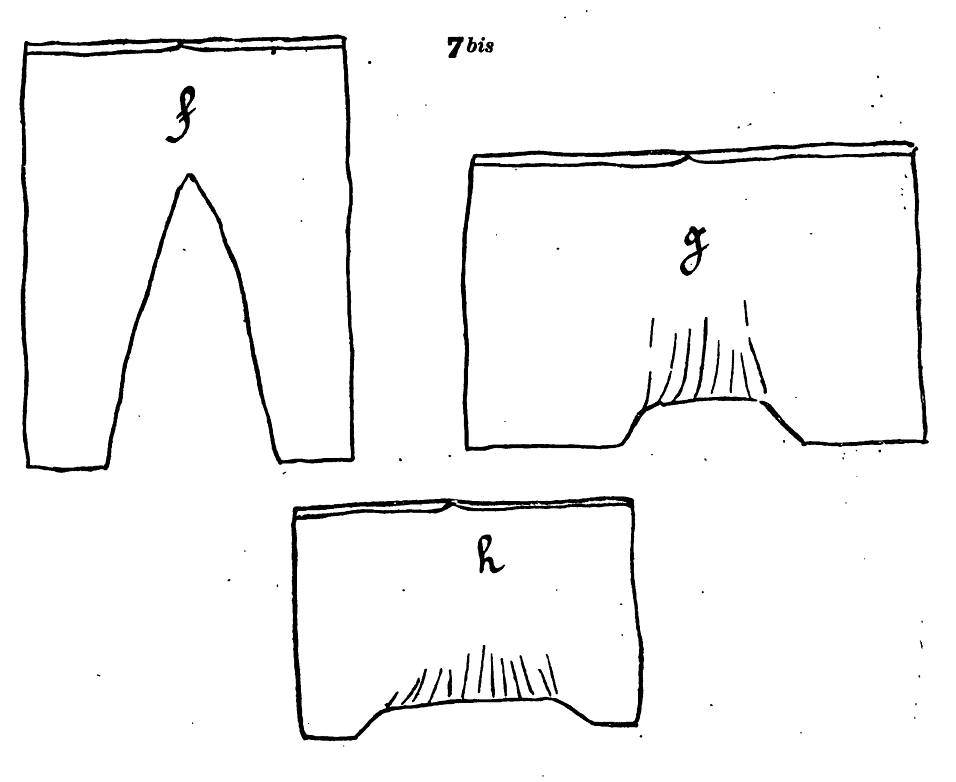
a) Sibi tanusu. — Pantalon avec coutures latérales composées de 4 lignes parallèles et dont le bas des jambes est orné de broderies.

b) Sibi ta-masar. — Pantalon avec coutures latérales composées de deux lignes parallèles, et avec le bas des jambes brodé.

c) Sibi fulan-fulan. — Pantalon avec une seule couture latérale simple et sans broderie au bas des jambes.

d) Sibi futa-futa. — Pantalon court avec entre-jambes très bouffants.

e) Sibi surgu-surgu. — Pantalon très long descendant jusqu'à la cheville et relativement peu large.



[XV bis. — DIFFÉRENTES SORTES DE VÊTEMENTS *(suite)*.

f) Sibi kunta-kunta. — Pantalon semblable au précédent, mais à jambes très larges et traînant à terre.

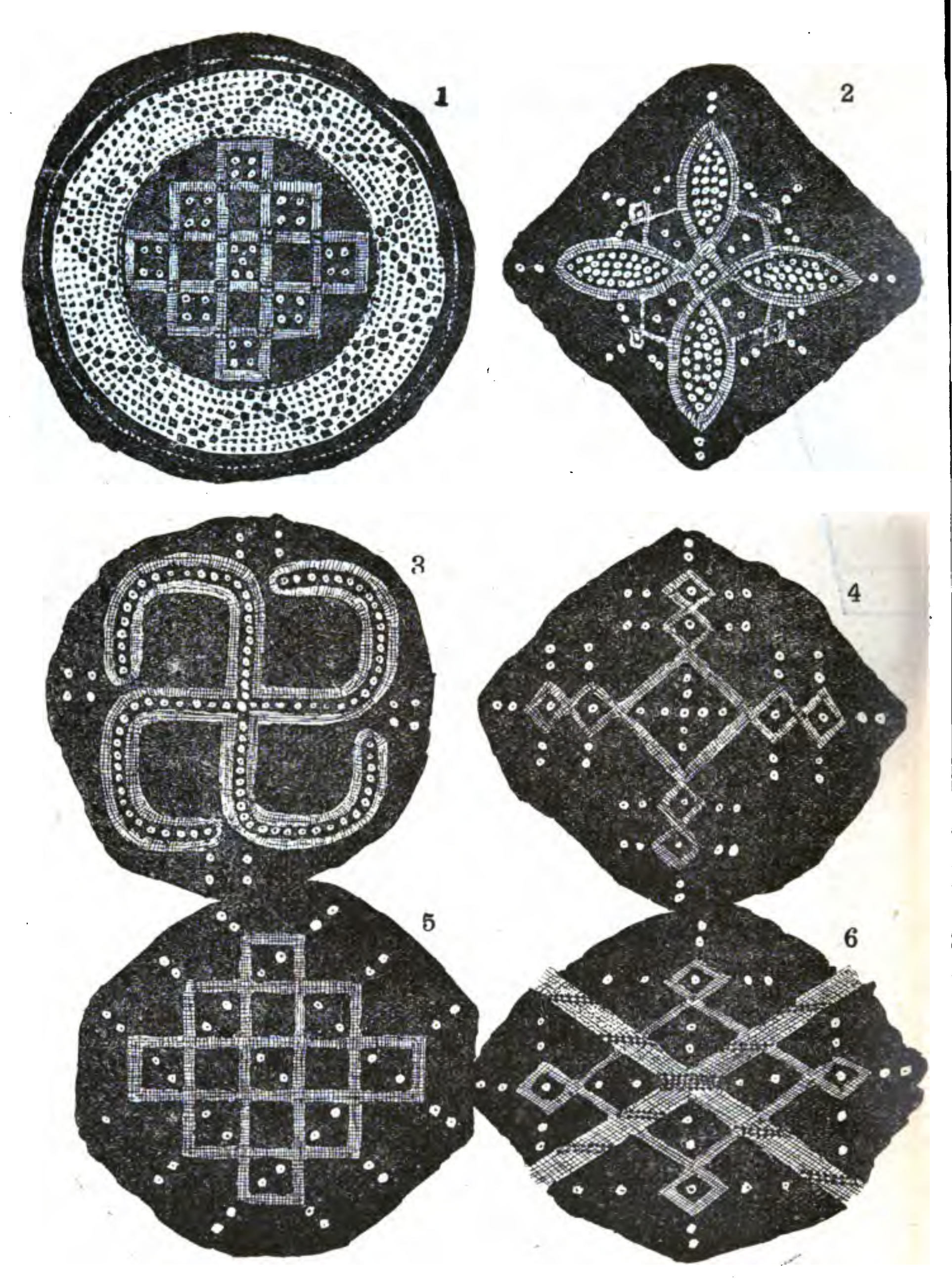
g) Budeli. — Pantalon assez court dont l'ouverture ou bas des jambes est large.

h) Sibi sahal-sahal. — Pantalon court avec bas des jambes étroit.

2. Broderies diverses

Variétés de tilbi selon les broderies

Suivant la quantité de soie employée, les vêtements sont plus ou moins ornés de broderies. Toutefois, il y a des règles généralement observées qui veulent que la disposition et le nombre des ornements soient fixés normalement.



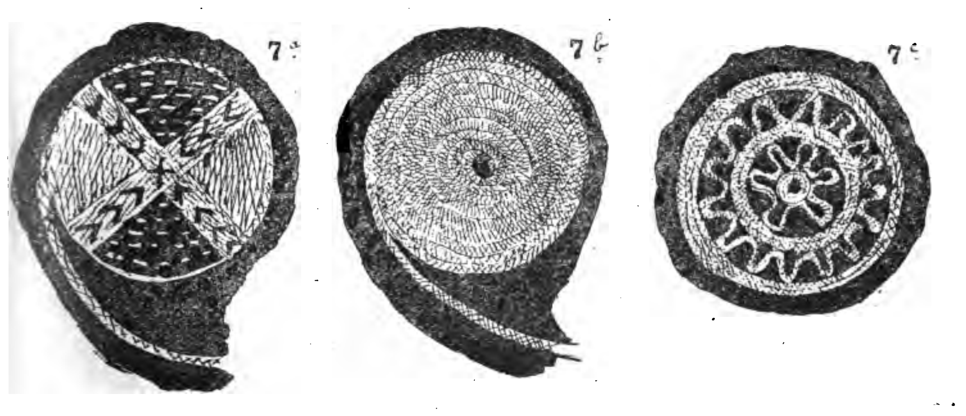
XVI. — **Broderies diverses.**

1 et 5. ***Soleymana-dumbu-idye.*** **— Carré traversé par une croix, employé seul ou le plus souvent entouré d'un rond brodé à jour.** **2.** ***Barma-kore.*** **— Broderie composée de quatre ovales allongés et disposés en croix avec, dans les angles, un ornement dit** ***hayndi.*** **— 3.** ***Tay-kobe.*** **— Deux sortes d'S entrelacées. — 4.** ***Kofe-banda-sibka.*** **— Composé d'un** ***dumbu-idye*** **à l'extrémité d'une ligne brodée à jour et qui se met ordinairement dans le dos (fig. A pl. XIII 1). — 6.** ***Tetefe-alhasu.*** **— Carré ou losange augmenté d'un petit carré ou losange à chaque angle. Ornement ordinairement placé à l'épaule et traversé par une croix de Saint-André (fig.** ***a*** **B pl. XIII 1), et porte le nom de** ***Osman-manga.***

Dyiba-me. — Les broderies se bornent à une suite de triangles autour du cou et au bord supérieur de la poche. On emploie 1 /4 ou 1 /2 once de soie.

Wakia-fo-nda-dyere. — Comprend un *dyiba-me,* avec devant un *nosi* sur l'épaule, en avant, un *osman-marga* et un *dumbu-idye.* Dans le dos, un *kofe-banda-sibka* et un *nosi.*

On emploie une once et demie.



XVII. — Broderies diverses *(suite).*

Nosi :

7a) *Hausa-nosi.* — Soutache enroulée avec une croix brodée à jour.
7b) *Nosi-murran.* — Soutache enroulée simple.
7c) *Goro-tyombu* ou *Koyra-nosi.* — Soutache enroulée avec une autre soutache en zig-zag.

Wakia tatyi. — On emploie quatre onces, etc.

Plus il y a de soie employée, plus il y a d'ornements. Ce sont pourtant les 4 ou 5 types traditionnels différemment combinés.

V. — OUVRIERS TRAVAILLANT L'OR, L'ARGENT, LE CUIVRE, LE BOIS

1. Dyam et Garasa

Ces deux mots s'appliquent à tous les artisans qui travaillent le bois, le fer, le cuivre, l'or, l'argent.

Ils forment une classe spéciale dont les membres, en dehors de Tombouctou, ne se marient guère qu'entre eux et avec les *mabe* (potiers). A Tombouctou, cette endogamie n'existe pas : ils peuvent épouser une femme d'une autre caste.

Cette classe comprend donc les menuisiers-charpentiers, les forgerons, les bijoutiers, les orfèvres, les armuriers.

Ces mêmes ouvriers portent chez les touareg le nom de Garasa ou Gerasa.

2. Outils

Tous ont à peu près les mêmes outils.

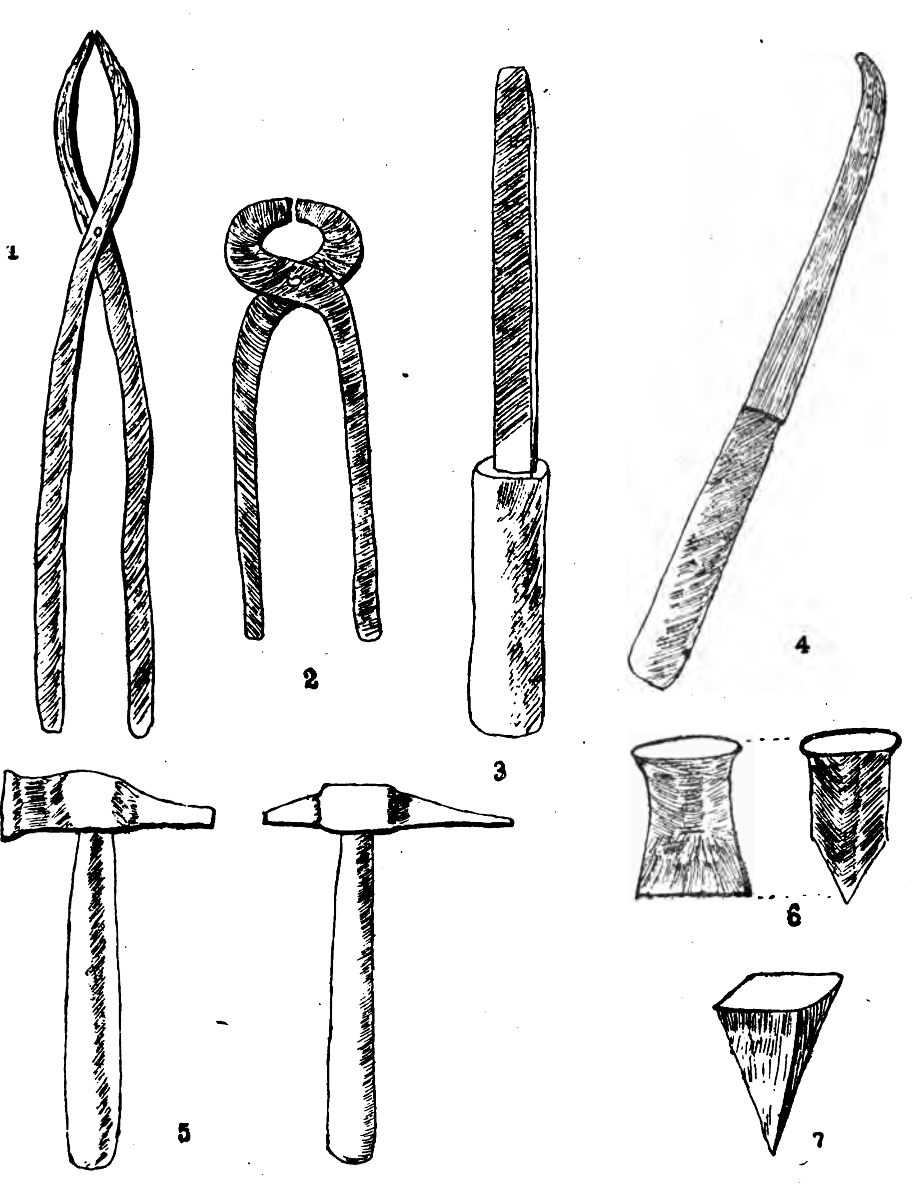
3. Forgerons

(*Dyam* proprement dits)

Outre les ouvrages en fer que fabriquent pour leur compte les menuisiers et que ceux-ci fabriquent aussi, ils font en plus des pioches, des sarcloirs, des binettes, des lances de toutes formes, des sabres, des poignards, des couteaux, des mors, des caveçons, des étriers.

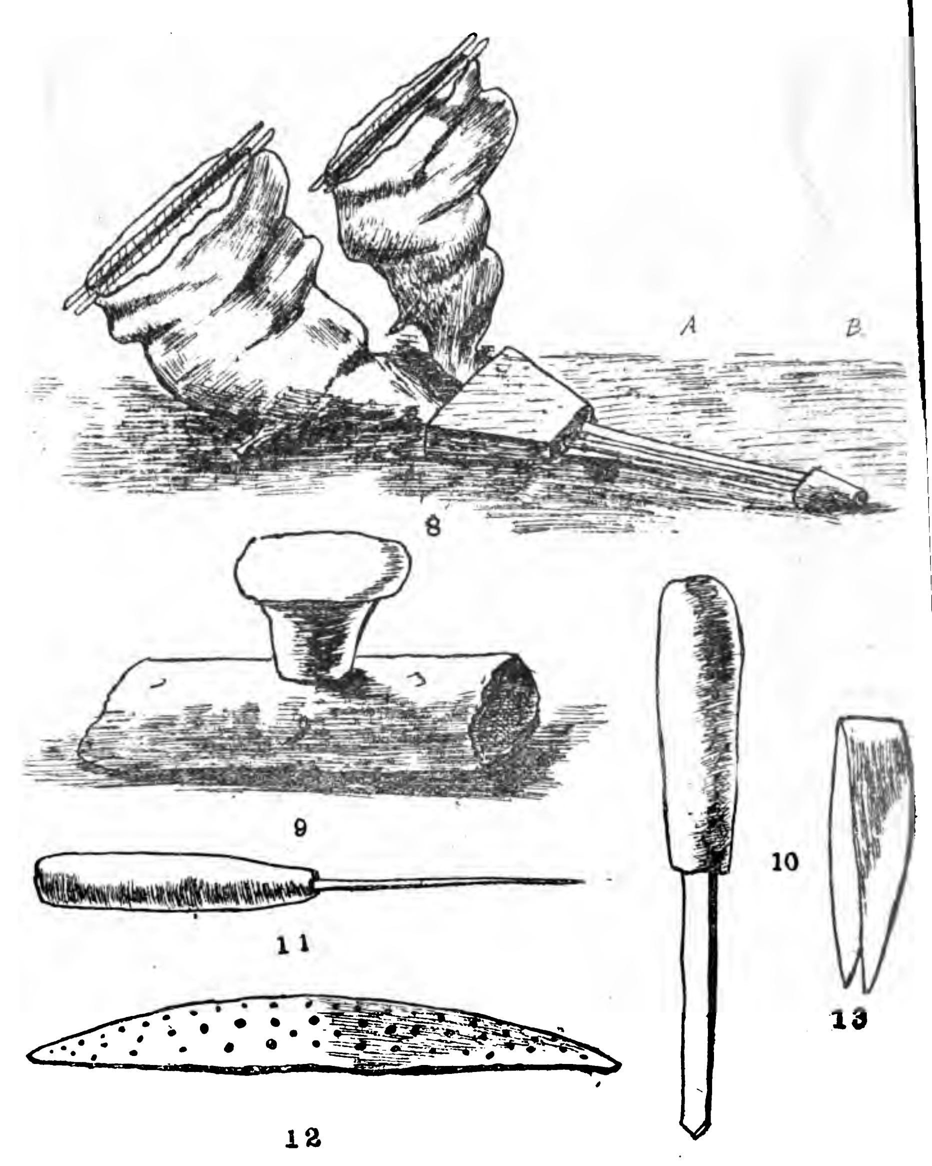
4. Bijoutiers

Ils fabriquent avec le cuivre les différents bijoux que confectionnent les orfèvres, moins toutefois le filigrane.



XVIII. — OUTILS.

1. *Kambu.* — Pince longue, tenailles de forge. — 2. *Kambutyina.* — Pinces ou tenailles ordinaires. — 3. *Tyira.* — Lime. — 4. *Alkabia.* — Fer à souder. — 5. *Ndarka.* — Marteaux. — 6. *Far.* — Ciseau à froid. — 7. *Fun-guru.* — Poinçon.



XIX. — Outils *(suite)*.

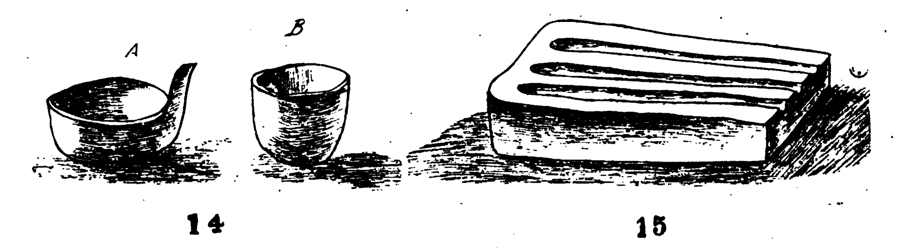
8. ***Funsu***. — Soufflet de forge : a) *Kokoro*. — Tuyaux du soufflet. — b) *Dor-me*. — Tube en terre dans lequel se réunissent les deux *kokoro*. — 9. *Tara*. — Enclume. — 10. *Albarima*. — Burin. — 11. *Tao*. — Alène. — 12. *Biti*. — Filière. — 13. *Kambu tyina*. — Petite pince.

Ils font aussi certains ornements très simples en argent : des bagues, des bracelets, des anneaux de pieds, des boîtes à amulettes, etc.

5. Orfèvres

Ceux-ci se réservent les travaux en or et en argent qui exigent un art plus fini et un talent plus spécial, tel le filigrane.

Ils touchent pour salaire autant de fois *un franc* qu'ils



XX. — OUTILS *(suite)*.

14. a) *Guru-tyombu.* — Creuset en fer.
b) *Dor-kusu.* — Creuset en terre.
15. *Dor-ferey.* — Brique cuite avec rigoles pour couler les métaux.

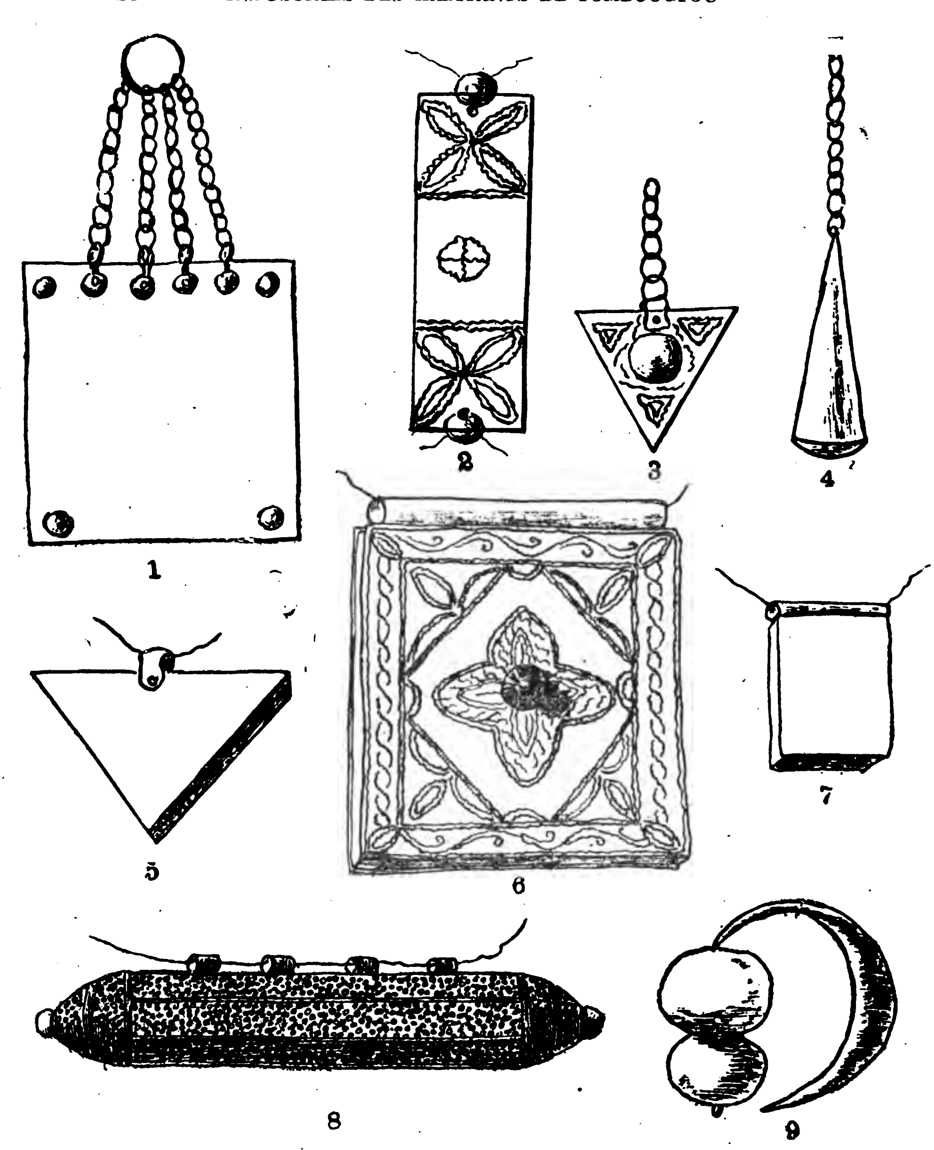
ont travaillé de *mitkal d'or* (4 à 5 grammes) ou de *wakia d'argent* (25 grammes).

6. Armuriers

Ce sont en général des Arabes. Ils réparent les fusils. Ce qui ne les empêche pas de faire d'autres travaux, même aussi des bijoux de cuivre, d'or et d'argent.

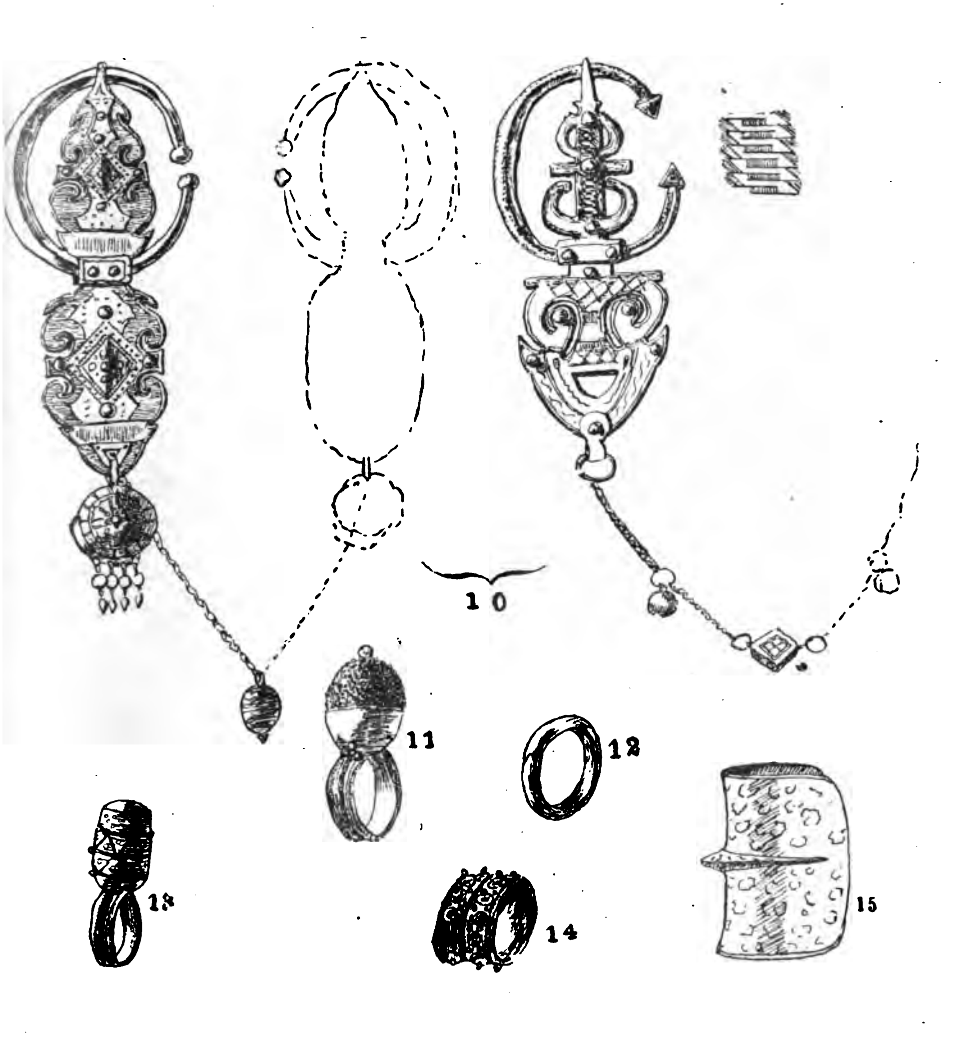
Il n'y a en ville que trois ou quatre armuriers.

Ils font aussi des cadenas à ressorts en fer et cuivre, des pipes en bois noir incrusté de cuivre ou d'argent, des grains de chapelets incrustés de même, etc.



XXI. — PRINCIPAUX OUVRAGES EXÉCUTÉS PAR LES DYAM.

a) En argent : 1. *Huttu*. 2. *Kantye*. 3. *Sahalia*. 4. *Sorro*. — Divers ornements de la coiffure. — 5. *Bari-tira*. 6. *Ganda-ga-tira*. 7. *Tira*. 8. *Kokoro*. — Se portent généralement suspendus au cou, sur la poitrine ou sur la nuque. — 9. *Hanga-korbo*. — Boucles d'oreilles composées d'une boule d'ambre et d'une autre rouge attachée à une sorte de croissant arrondi.



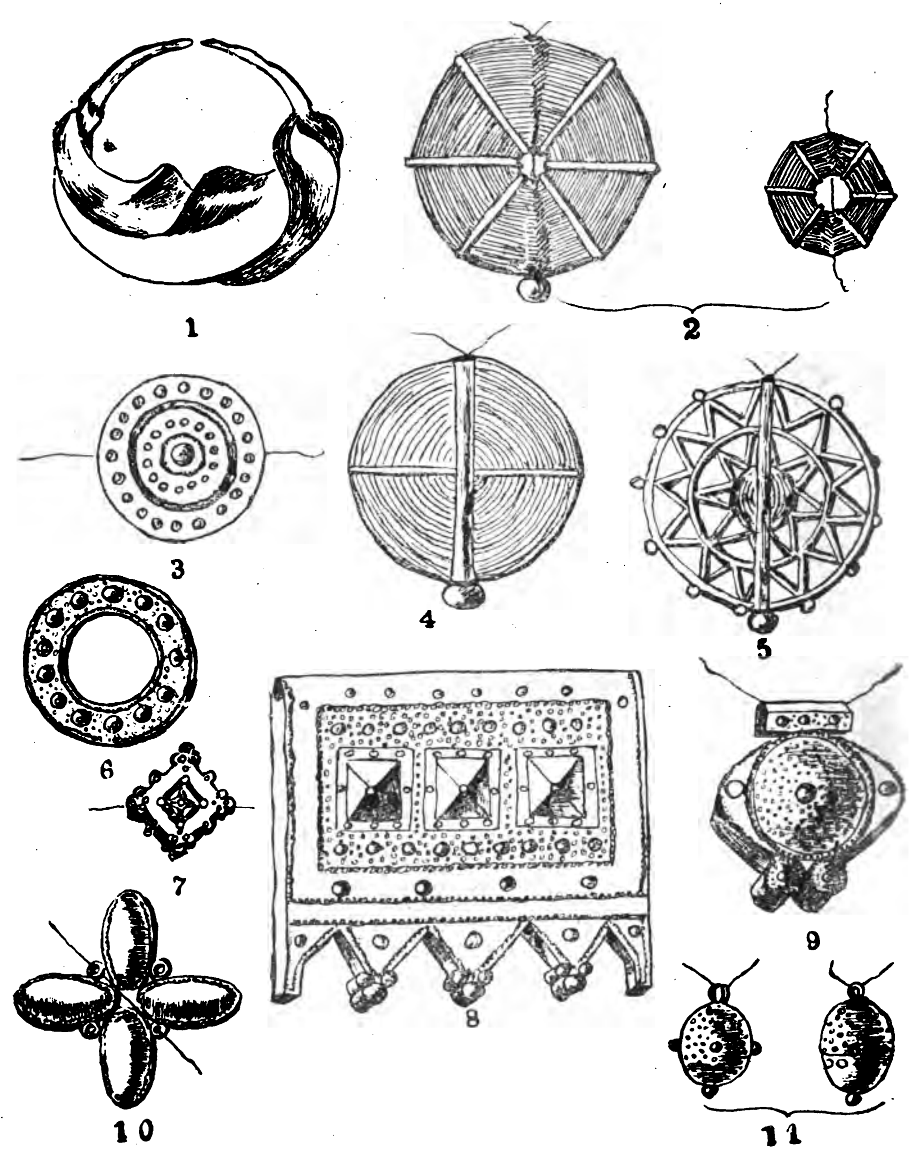
XXII. — Principaux ouvrages exécutés par les Dyam (*suite*).

b) En argent :

10. *Elkhullala* (*Kulala*). — Pendentif porté par les femmes arabes.

11. *Kuguni*. 12. *Kobe-kullu*. 13. *Ndama-kofe*. 14. *Kobe-gani*. — Diverses sortes de bagues. Le *Ndama-kofe* est surmonté d'une perle rouge ou bleue enchassée dans l'argent.

15. *Kakaw*. — Plaque d'argent recourbée et ciselée qui se porte à la cheville au-dessus du talon.

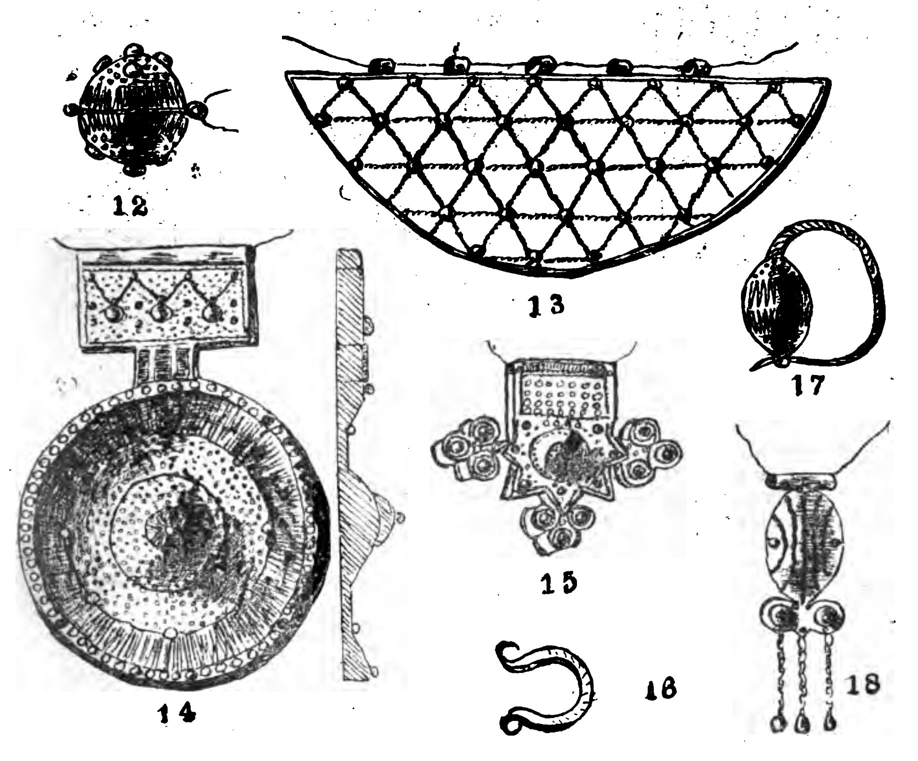


XXIII. — Principaux ouvrages exécutés par les Dyam (*suite*).

a) En or : 1. *Tolomi*. — Boucles d'oreilles. — 2. *Kumna*. — Le grand modèle se porte au cou. Le petit modèle sert d'ornement dans la coiffure. — 3. *Yudon* ou *Fania*. 6. *Ura-kole-idye*. — 4. *Betu*. 5. *Sorro-fune*. 7. *Dofor*. 8. *Besaku*. 9. *Finkoro*. 10. *Nortatyi*. — Se portent en pendentifs. — 11. *Londu*. — Se porte suspendu aux *kumna, betu, sorro-fune*.

7. Garasa

Les *Gerasa*, ouvriers touareg ou nomades en général, confectionnent en plus des ouvrages en fer, cuivre, cuir, etc., des mortiers, des pilons, des vases en bois de toutes

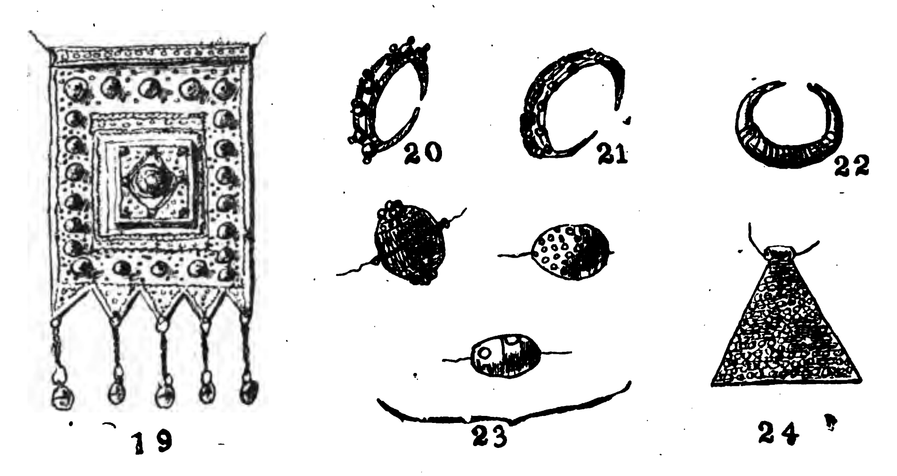


XXIV. — PRINCIPAUX OUVRAGES EXÉCUTÉS PAR LES DYAM (*suite*).

b) En or : 12. *Gurgur*. — Se porte à l'extrémité des manga dans la coiffure dite *Korbo-tyirey*. — 13. *Handu-dyere*. 14. *Finkoro*. — Pendentifs portés au cou ou sur la nuque. — 15. *Walata-idye* (se fait aussi en argent). 16. *Almadyun-guru*. — Ornements de la coiffure. — 17. *Gutulu*. — Se porte au haut de l'oreille. — 18. *Korombata*. — Se porte sur le front près des tempes.

sortes, des piquets de tentes, des selles de cheval ou de chameau (Voir : *L'Art chez les Touareg*, par M. G. de Gironcourt, *Revue d'Ethnographie et de Sociologie*, nos 1-2, janvier-février 1914).

Tous les ornements ou bijoux en or se font aussi en cuivre et quelques-uns en argent.



XXV. — Principaux ouvrages exécutés par les Dvam.

c) En or : 19. *Lader.* — Se porte sur le front près des tempes. — 20. *Hana-bene.* — Se porte comme le *Gutulu.* — 21. *Nine-dyere.* — Anneau de nez porté dans la narine droite par les femmes Gabibi. — 22. *Badya.* — Anneau de nez porté dans la cloison médiane du nez par les femmes libres. — 23 et 24. — Perles et pendentifs.

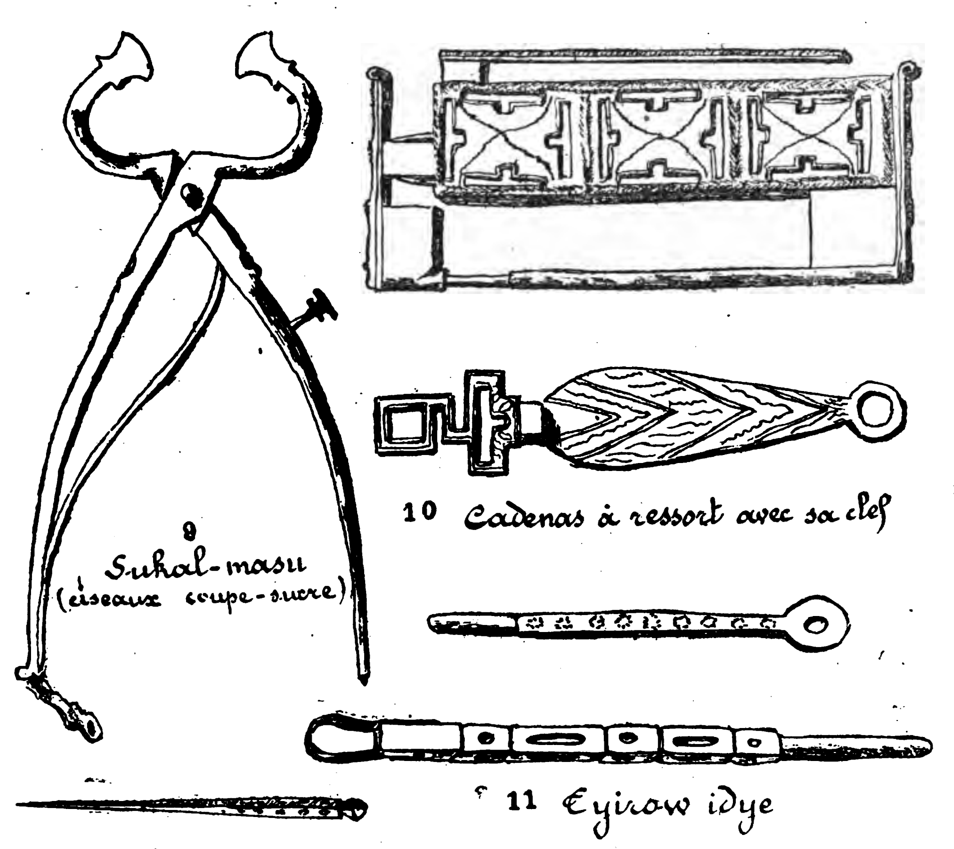
8. Principaux ouvrages des Garasa

Description du cadenas

« Le principe fondamental est qu'une tige rigide est munie de ressorts longitudinaux qui s'appuient sur un rebord; la clef doit glisser sur ces ressorts et les abaisser de manière qu'on puisse retirer du cadre tout le système rigide interne. Le mouvement ne consiste donc pas à faire tourner ou à soulever la clef, mais à la pousser d'une manière bien égale, en appuyant au fur et à mesure pour abaisser les ressorts intérieurs.

« Ce principe est déjà particulier : on a compliqué le système en variant le nombre et la position des ressorts, dont la coupe détermine ainsi une figure à laquelle répondent les découpures de la clef. En outre, l'entrée de clef

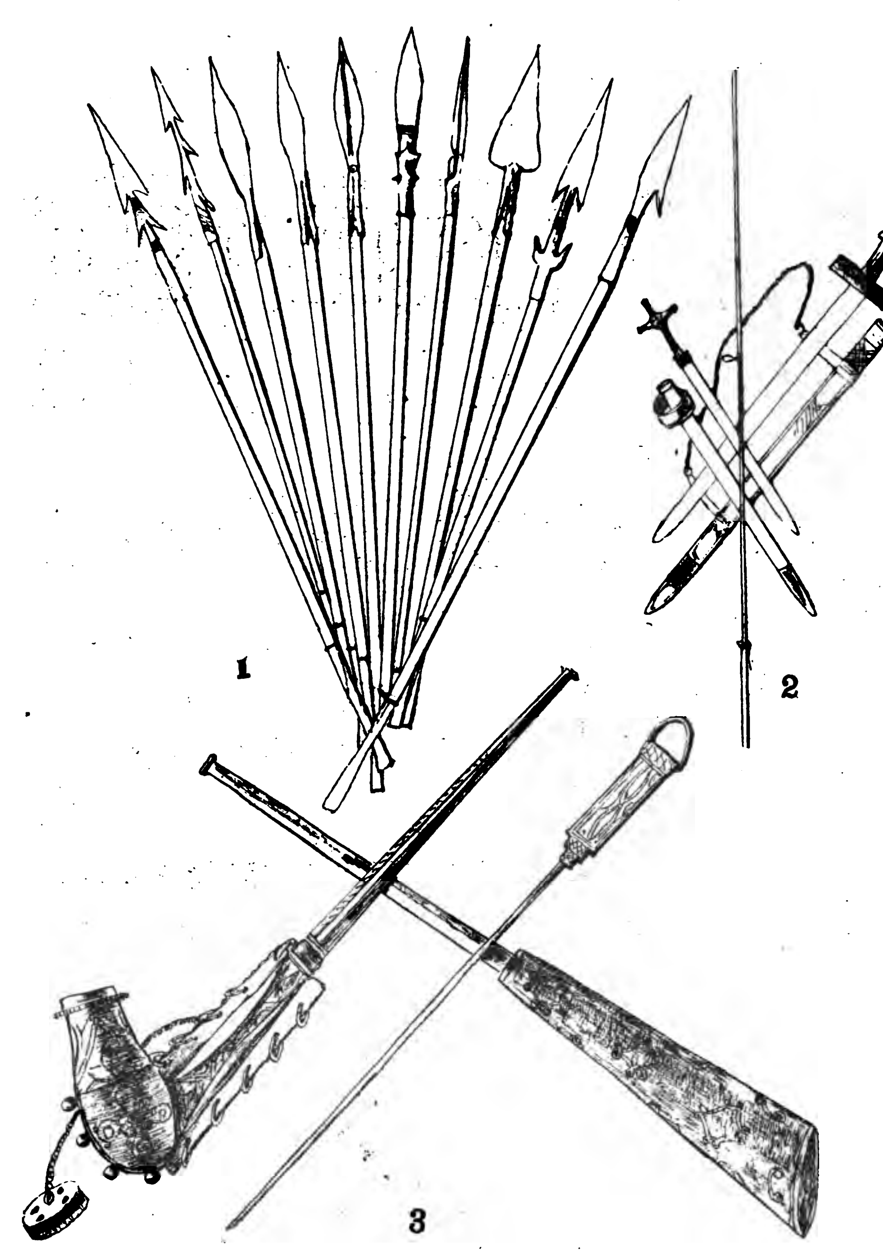
se trouve parfois dissimulée par une plaque spéciale qui est actionnée par d'autres ressorts dont il s'agit de trouver



XXVI. — Principaux ouvrages des Garaza (*suite*).

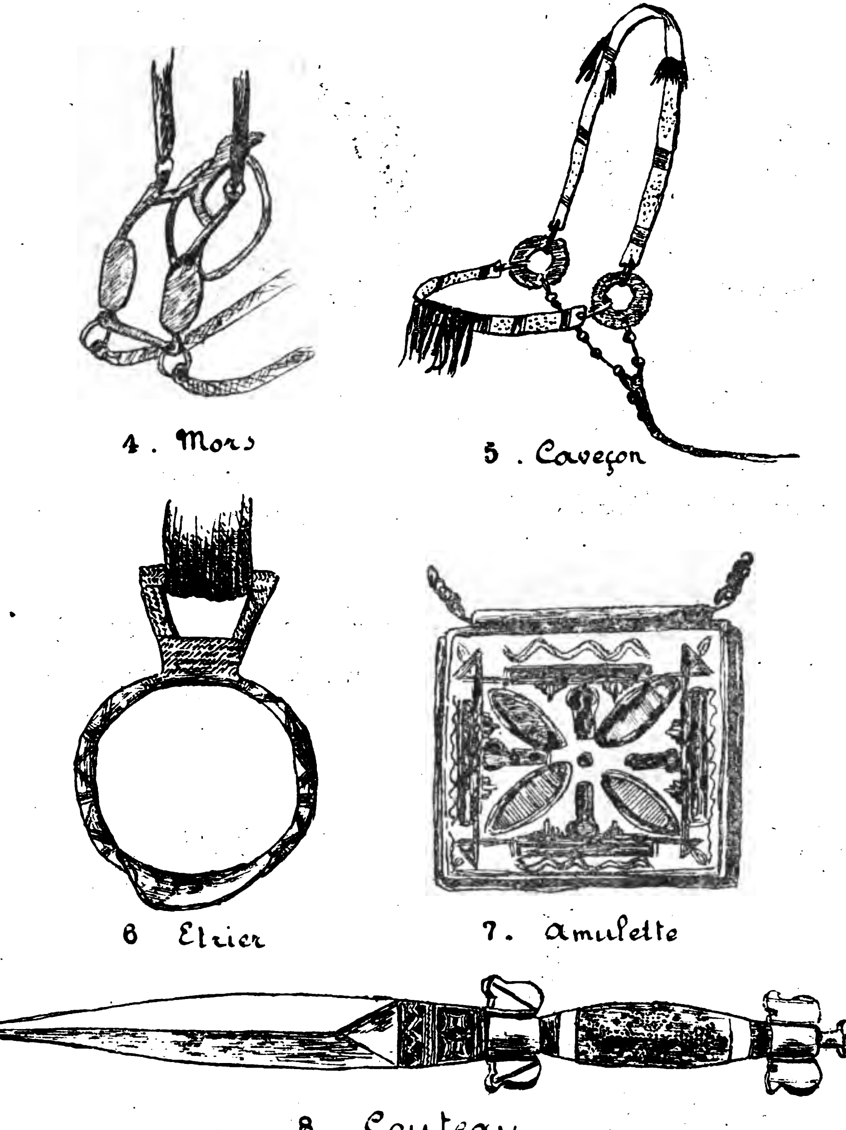
9. Coupe-sucre en fer. — 10. Cadenas en cuivre et fer avec sa clef. — 11. *Tyirow-idye.* — Instruments en cuivre pour mettre le Kohol dans les yeux.— 12. Epingle à cheveux.

le jeu. » (A. Van Gennep, *Études d'Ethnographie algérienne*, *Revue d'Ethnographie et de Sociologie*, n°s 1-2, janvier-février 1914, p. 20).



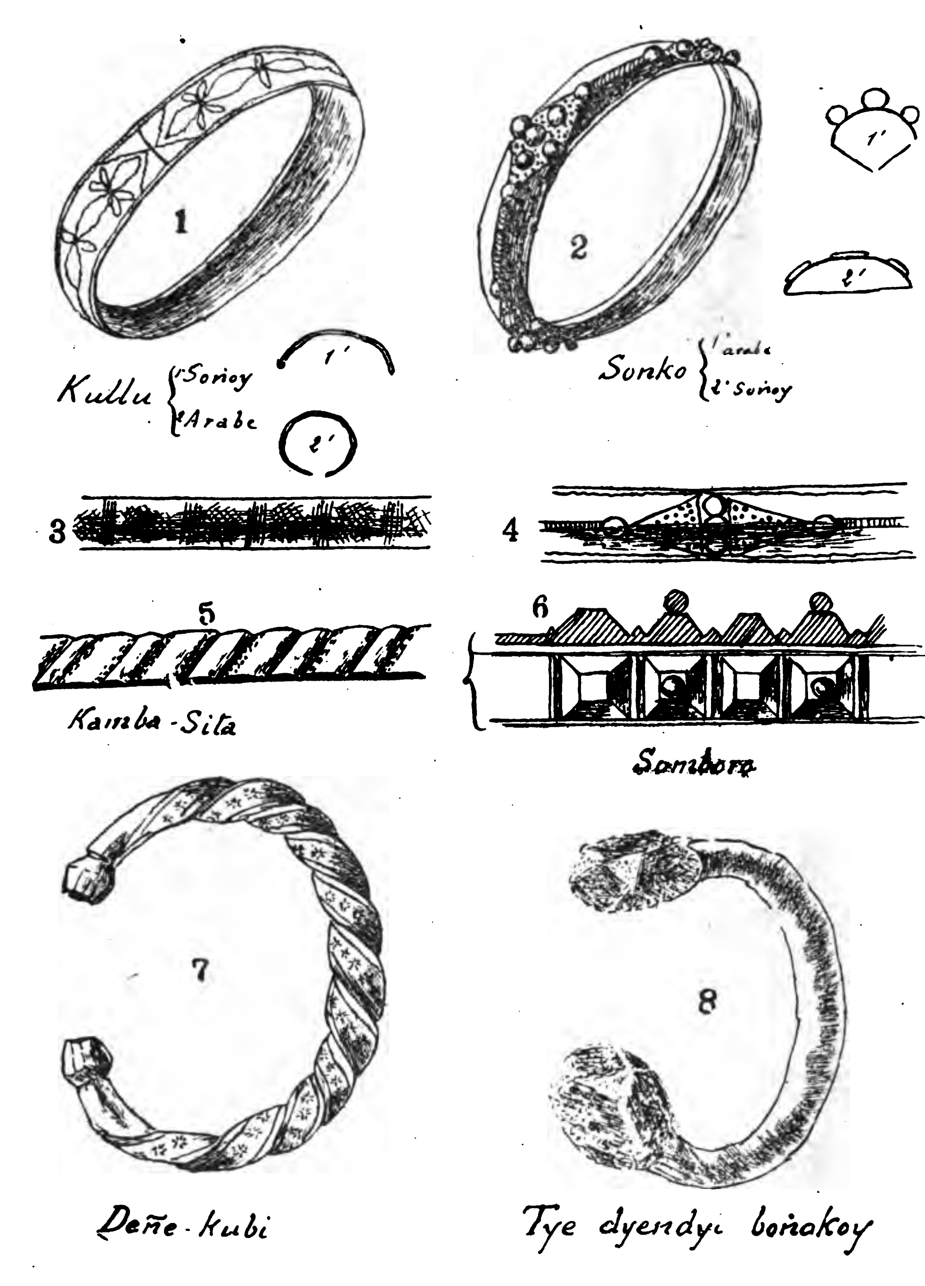
XXVII. — Principaux ouvrages des Garasa.

1. Diverses sortes de lances ou javelots au manche en bois terminé par un talon en fer. — 2. Lance en fer, sabres et poignards des touareg. — 3. Pipe en bois noir et cuivre incrustée de motifs en argent. — Débouchoir de pipe en cuivre.



XXVIII. — PRINCIPAUX OUVRAGES DES GARAZA (*suite*).

4, 5, 6, 7. Harnachements et ornements du cheval. — 8. Petit couteau au manche fait d'os et de bois noir incrusté.



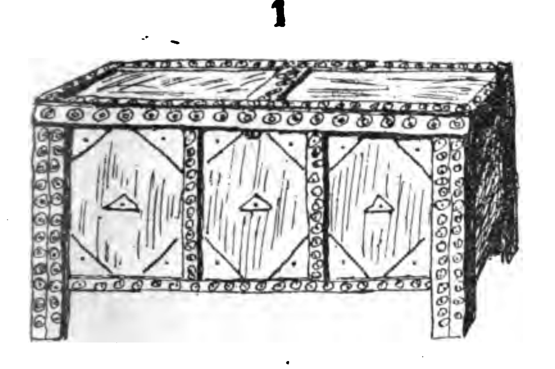
XXIX. — Principaux ouvrages des Garza (*suite*).
Différents anneaux de bras et de pieds.

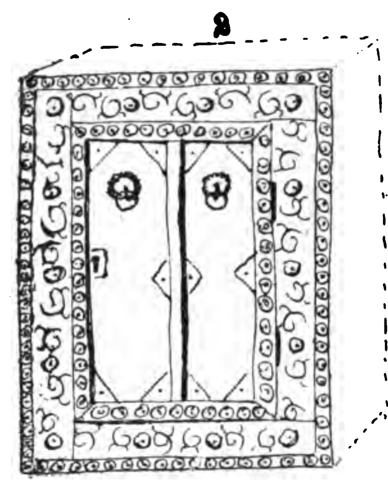
9. Menuisiers-charpentiers

(Aladdadu di yo)

Ils fabriquent les portes en bois dur, les fenêtres ajourées, les serrures en bois. Ils préparent les chevrons ou poutrelles des toitures, les linteaux des portes et des ouvertures.

Ils confectionnent actuellement, avec les caisses en





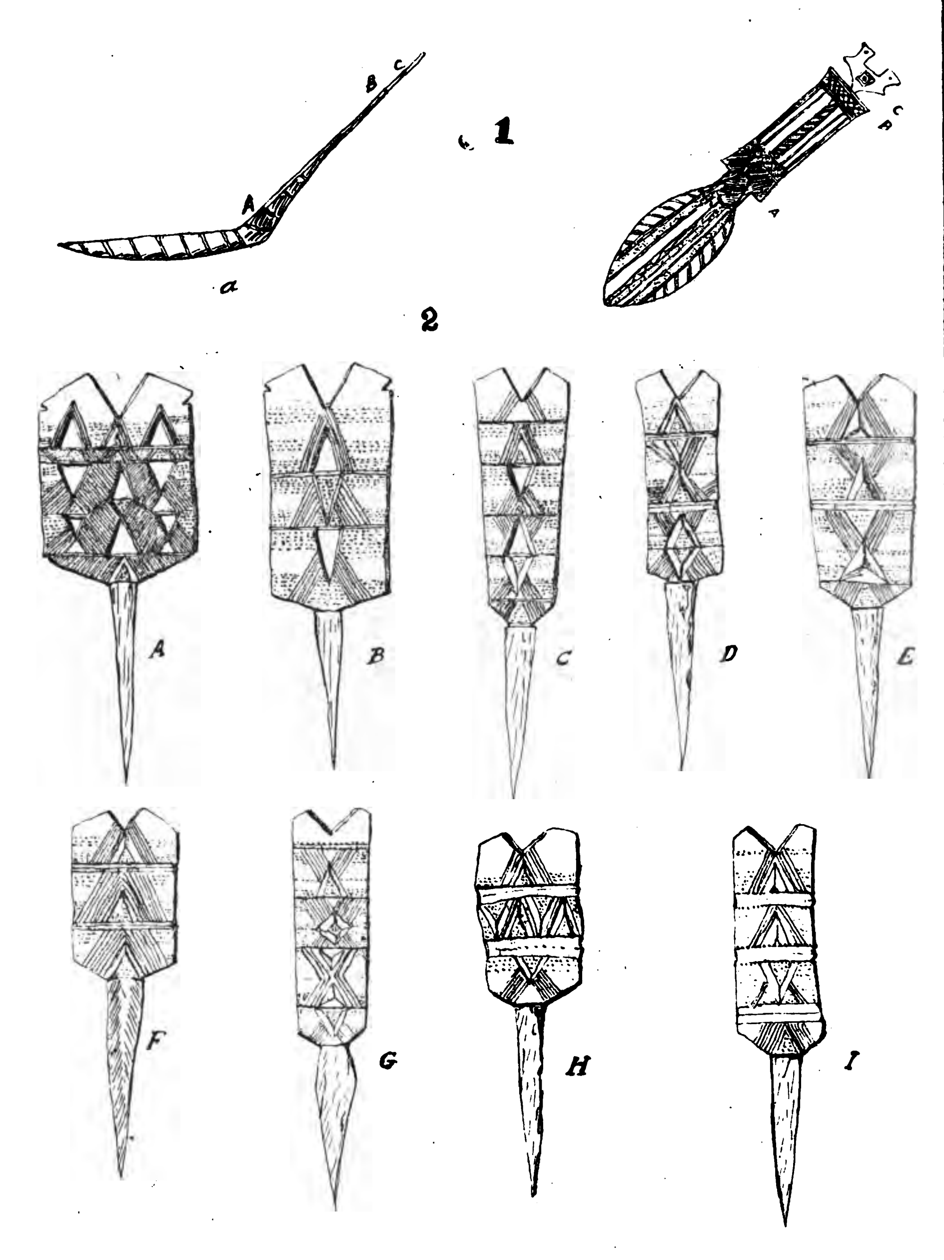
XXX. — Ouvrages des menuisiers.

1. Coffret-malle. — 2. Armoire encastrée dans le mur.

sapin venant d'Europe, des malles et des coffrets (fig. 1 et 2, pl. XXX).

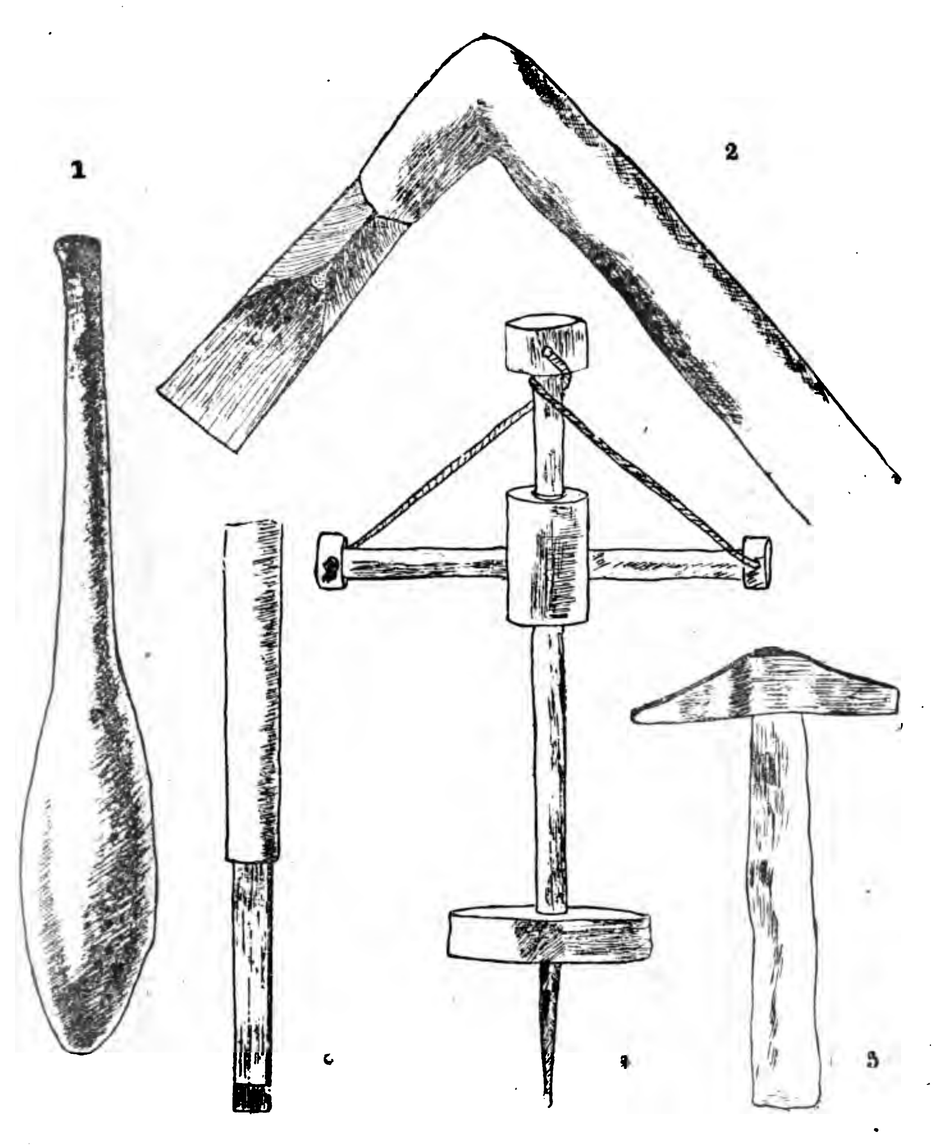
Dans la brousse, chez les touareg et les peuls, on les appelle Garasa et ils creusent les mortiers, façonnent les pilons, les plats, les écuelles, les entonnoirs ; ils sculptent les piquets de tente et de lit (fig. 1 et 2, pl. XXXI).

Les menuisiers fabriquent encore en fer : les fausses pentures ornementales, les clous à grosse tête arrondie, les clous ordinaires, les verrous, les serrures en fer, les heurtoirs.



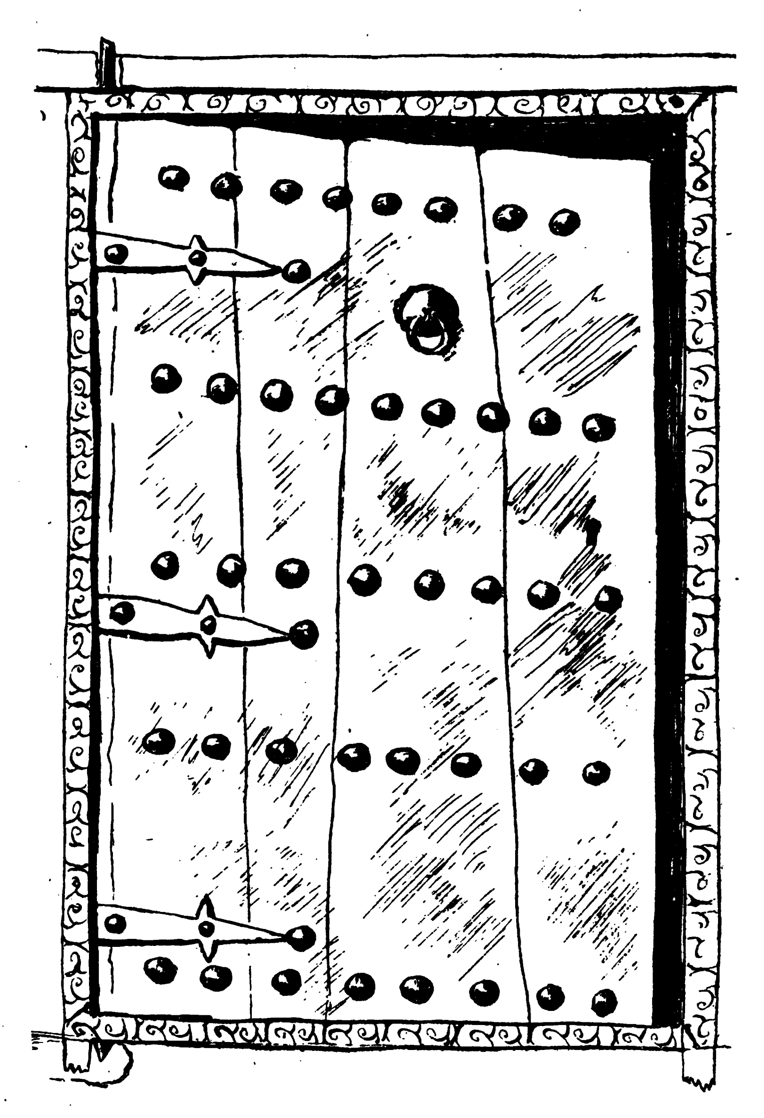
XXXI. — Ouvrages des menuisiers (*suite*).

1. Cuiller. — 2. Piquets de lits et de tentes.



XXXII. — OUTILS SPÉCIAUX DES MENUISIERS.

1. *Albarima.* — Vilbrequin, genre de drille va-et-vient.
2. *Ndarka.* — Marteau.
3. *Almankar.* — Ciseau à bois.
4. *Tyara.* — Erminette pouvant se transformer en hachette. Il suffit pour celà de tourner la lame sur le côté.
5. *Almutilla.* — Maillet.

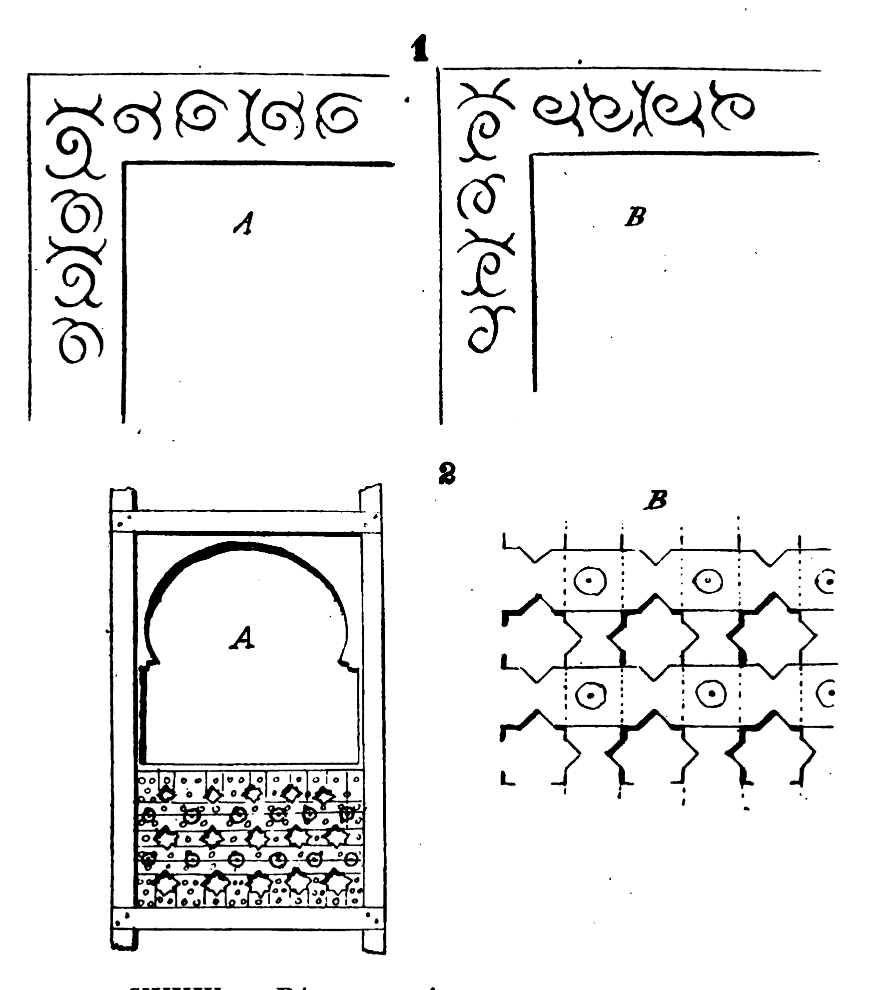


XXXIII. — PORTE.

En un mot, tout ce qui concerne la porte est leur spécialité.

Ils portent plus particulièrement le nom de *Aladdadu.*

Il n'y a en ville qu'un seul atelier de menuisiers.



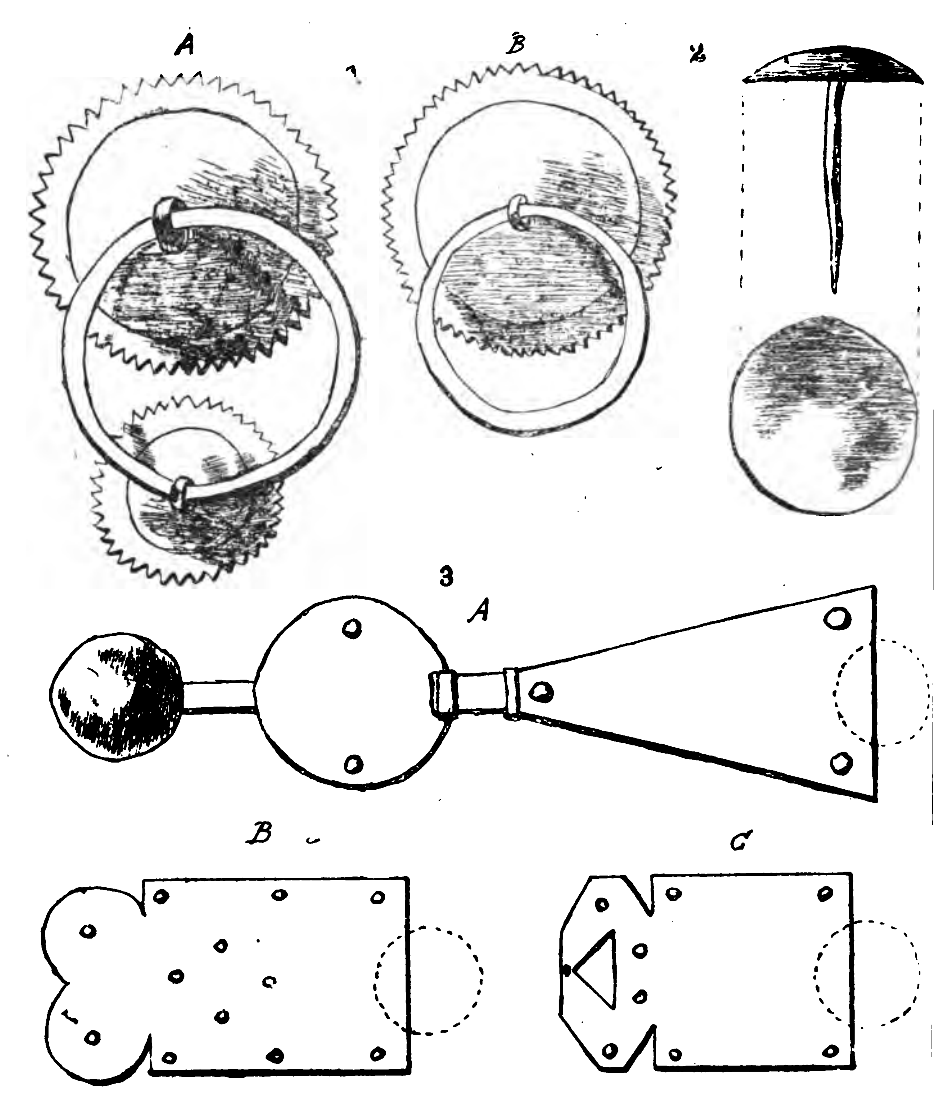
XXXIV. — Détails de l'encadrement des portes.

1. A. B. Détail des motifs d'ornements de l'encadrement des portes.
2. A. Fenêtre. — B. Détail de la partie inférieure ajourée de la fenêtre.

La principale occupation des menuisiers-charpentiers est la confection des portes des maisons.

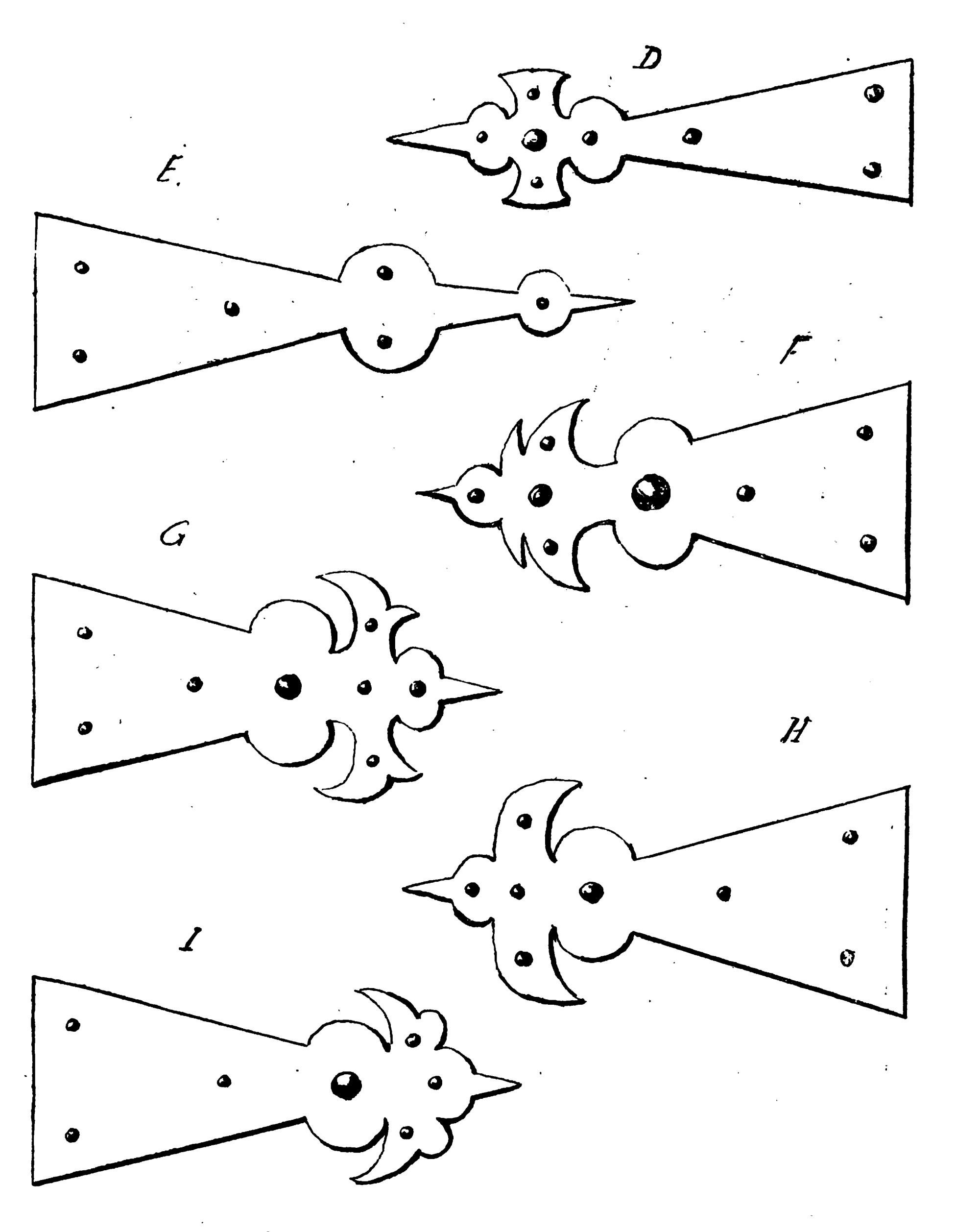
Ensemble d'une porte. On remarquera que les gonds proprement dits n'existent pas ; la porte tourne sur une pointe en bois dur reposant sur une encoche faite dans

une autre pièce de bois. En haut, un trou dans le linteau donne passage à une pièce de bois pointue.



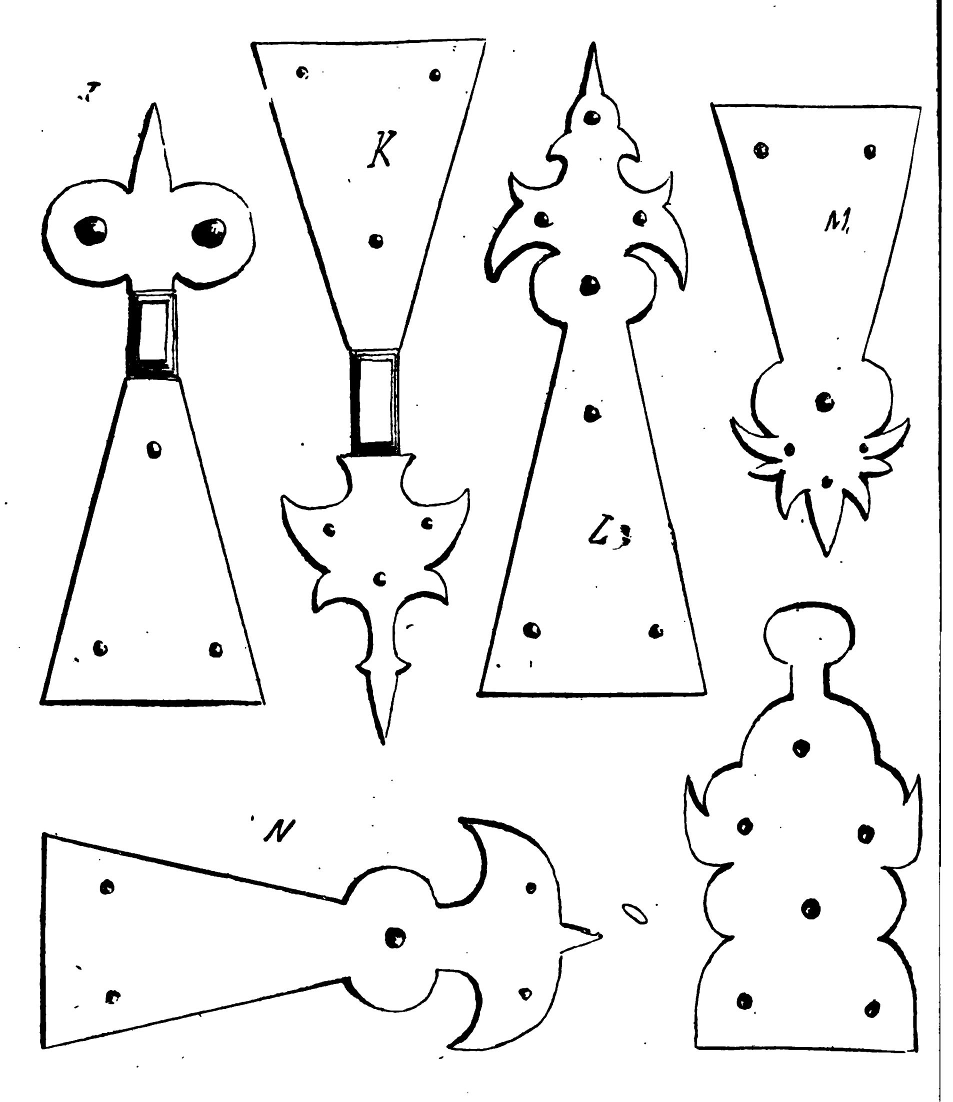
XXXV. — Ornements des portes.

1. A. B. Anneaux servant à frapper pour faire ouvrir.
2. Clous en fer étamé qu'on dispose en lignes sur les portes.
3. A. B. C. Différents modèles de fausses pentures.



XXXVI. — Ornements des portes (*suite*).

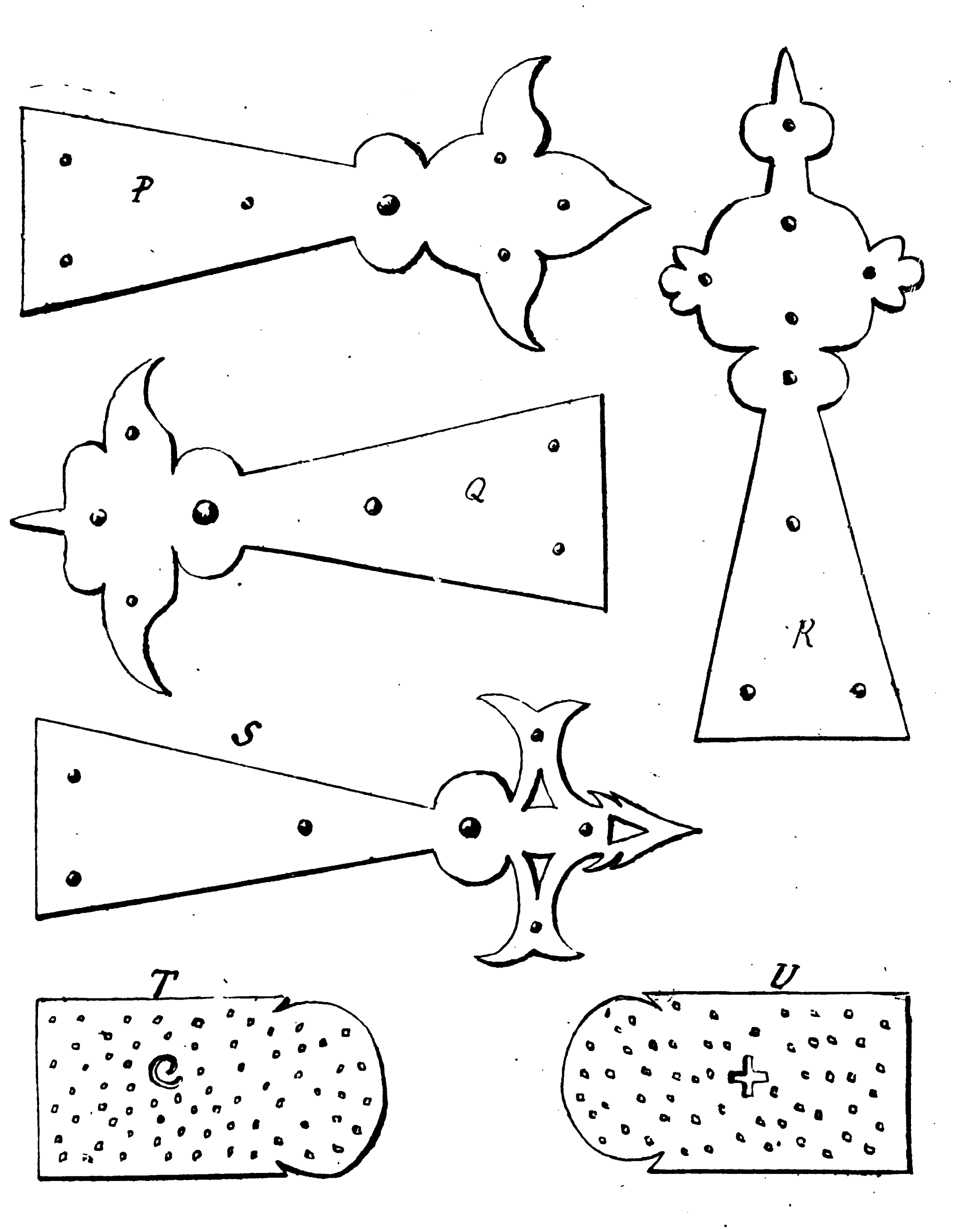
D à I. Différents modèles de fausses pentures.



XXXVII. — Ornements des portes (*suite*).

J à O. Différents modèles de fausses pentures.

L'encadrement est fait de bois dur orné de dessins traditionnels en creux et peints en rouge.



XXXVIII. — **Ornements des portes** (*suite*).

P à U. Différents modèles de fausses pentures.

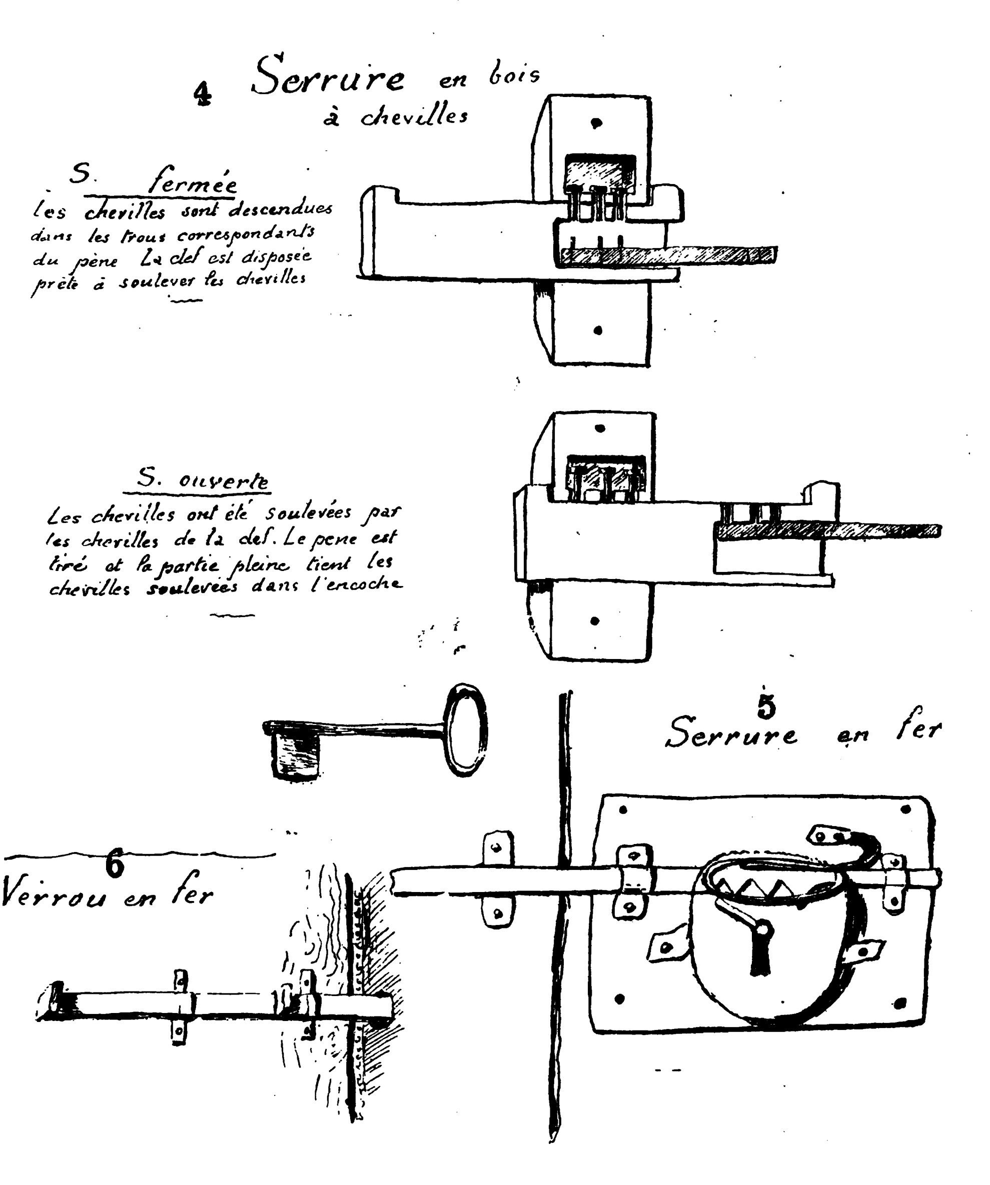
10. **Ouvrages des menuisiers**

DESCRIPTION DE LA SERRURE EN BOIS

« Un bloc de bois formant le corps de la serrure est fixé solidement sur la porte. Sur la face appliquée contre la porte, ce bloc est entaillé dans son épaisseur d'une encoche profonde le traversant dans toute sa largeur et servant de logement au pène. Perpendiculairement à cette encoche, s'en trouve une seconde de dimensions plus réduites. Cette seconde encoche, à son point de jonction avec la première, est formée d'une planchette rapportée percée de trous en nombre variable répartis selon un dessin spécial à chaque serrure. Dans chacun de ces trous passe une petite chevillette en bois terminée vers le haut par une tête limitant sa course.

« Le pène. C'est un fort morceau de bois dur de forme à peu près rectangulaire, terminé à chacune de ses extrémités sur un de ses petits côtés par un butoir venant s'appuyer contre un des petits côtés de la serrure. Près du butoir, touchant à la serrure lorsqu'elle est fermée, et sur son grand côté, le pène porte une entaille profonde servant de passage à la clef. Sur le petit côté il est percé de trous correspondant exactement aux trous de la planchette supportant les chevilles dont nous avons parlé plus haut.

« La clef. Elle se compose d'un petit bout de bois rectangulaire portant sur un de ses grands côtés un certain nombre de chevilles en *fer* disposées exactement, comme nombre et emplacement, comme celles de la planchette supérieure de la serrure ; la longueur de la clef est calculée pour que la correspondance entre les chevilles et les trous du pène soit absolue lorsque la tête de la clef vient buter contre le fond de l'encoche du pène. La manœuvre de cette serrure est simple. Lorsqu'elle est fermée, le pène placé de champ entre de $0^{m},20$ environ dans un trou du mur, son autre extrémité bute contre la paroi verticale



XXXIX. — Serrures en bois, en fer et verrou.

4. Serrure en bois à chevillles.
5. Serrure en fer.
6. Verrou en fer.

de la serrure et présente à l'extérieur un évidement servant de passage à la clef. Il est maintenu dans cette position par une série de chevillettes dont la tête est appuyée sur la planchette supérieure et dont les tiges s'introduisent dans les trous percés sur son petit côté supérieur. La longueur de ces chevillettes est calculée de telle sorte qu'elles s'engagent dans le même pène jusqu'au 3/4 de son épaisseur seulement. Pour ouvrir, il suffit d'introduire la clef, la pointe de ses chevillettes en dessus et de la pousser jusqu'à ce que la tête vienne buter contre le fond de l'encoche du pène. En la soulevant un peu, les chevillettes entrent dans les trous du pène et chassent vers le haut les chevillettes de fermeture ; il n'y a plus qu'à tirer sur la clef, le pène est entraîné jusqu'à ce que le butoir du bout qui se trouvait dans le mur vienne au contact de la paroi de la serrure et la porte s'ouvre. Dans la position ouverte, le petit côté supérieur du pène tient soulevées les chevilles de fermeture. Pour fermer, il n'est pas besoin de clef : il n'y a qu'à pousser le pène à fond avec la main. au moment où son butoir antérieur vient toucher la serrure, les trous du pène se trouvent exactement en face des chevillettes, qui tombent dans leur logement par leur propre poids et tout le système est immobilisé. » (Commandant Pariel. Cité par A. Van Gennep, *Études d'Ethnographie algérienne*, *Revue d'Ethnographie et de Sociologie*, nos 1-2, janvier-février 1914).

VI. — TRAVAIL DU CUIR

1. Tanneurs

(Kuru-mondjyo)

Le métier de tanneur est exercé aussi bien par les hommes que par les femmes et n'est pas une spécialité d'une certaine classe. Tout le monde peut l'exercer.

Les tanneurs achètent les peaux fraîches aux bouchers.

OPÉRATIONS DU TANNAGE

1. *Dessaignage.* — Les peaux sont simplement lavées à l'eau le mieux possible.

2. *Pelanage.* — Cette opération se fait en induisant l'envers des peaux de *soso* (cendre d'écorce de pastèques ou de courges) pour les peaux de moutons et de chèvres ; et de cendres de *fune-fune* (petite herbe amère) pour les peaux de bœufs. On les laisse ainsi plusieurs jours.

3. *Epilage.* — On épile les peaux à la main ou avec un grattoir.

4. *Tannage.* — On lave les peaux dans de l'eau ordinaire, puis on les plonge dans un bain contenant des gousses de *bani* (Acacia Adansonii) pilées. Pour les peaux de moutons et de chèvres, on les malaxe auparavant dans de l'eau contenant de la fiente de poules pilée ; puis on les plonge dans le bain de *bani*.

On laisse les peaux dans ce bain pendant deux ou trois jours.

Elles sont ensuite lavées à grande eau et grattées avec un couteau.

On les étire alors et on les fait sécher ; elles sont prêtes pour la teinture.

5. *Teinture.* — *a)* Teinture en rouge des tentes en peaux. Cette teinte rouge-brique est obtenue au moyen d'une sorte d'argile jaune qui, calcinée, devient rouge ; *b)* Teinture des cuirs destinés à la cordonnerie et aux menus objets.

La teinte rouge est obtenue en induisant les peaux d'une macération provenant des feuilles rouges d'une certaine espèce de mil, appelé *somba*, avec du *soso*.

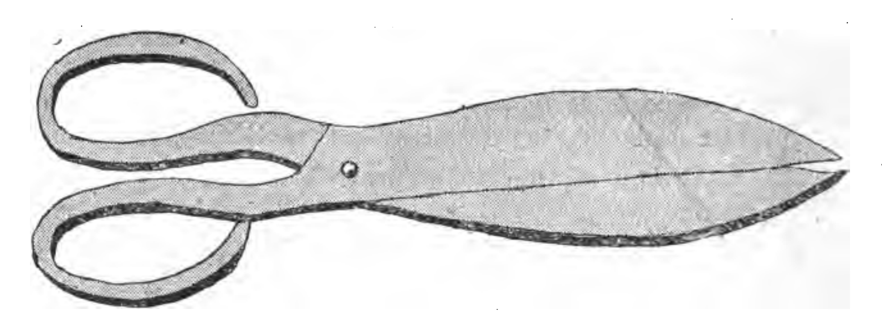
La teinte jaune est obtenue au moyen d'un certain sel dit *dyerre* ou d'un fruit de l'arbre appelé *komkom*.

La teinte noire est obtenue avec de la rouille de fer macérée avec du sucre, ou du miel, ou du tamarin.

2. Cordonniers

(Tam-ta-koy)

Le métier de cordonnier est exercé seulement par les « Arma », descendants des Marocains de l'armée du pacha

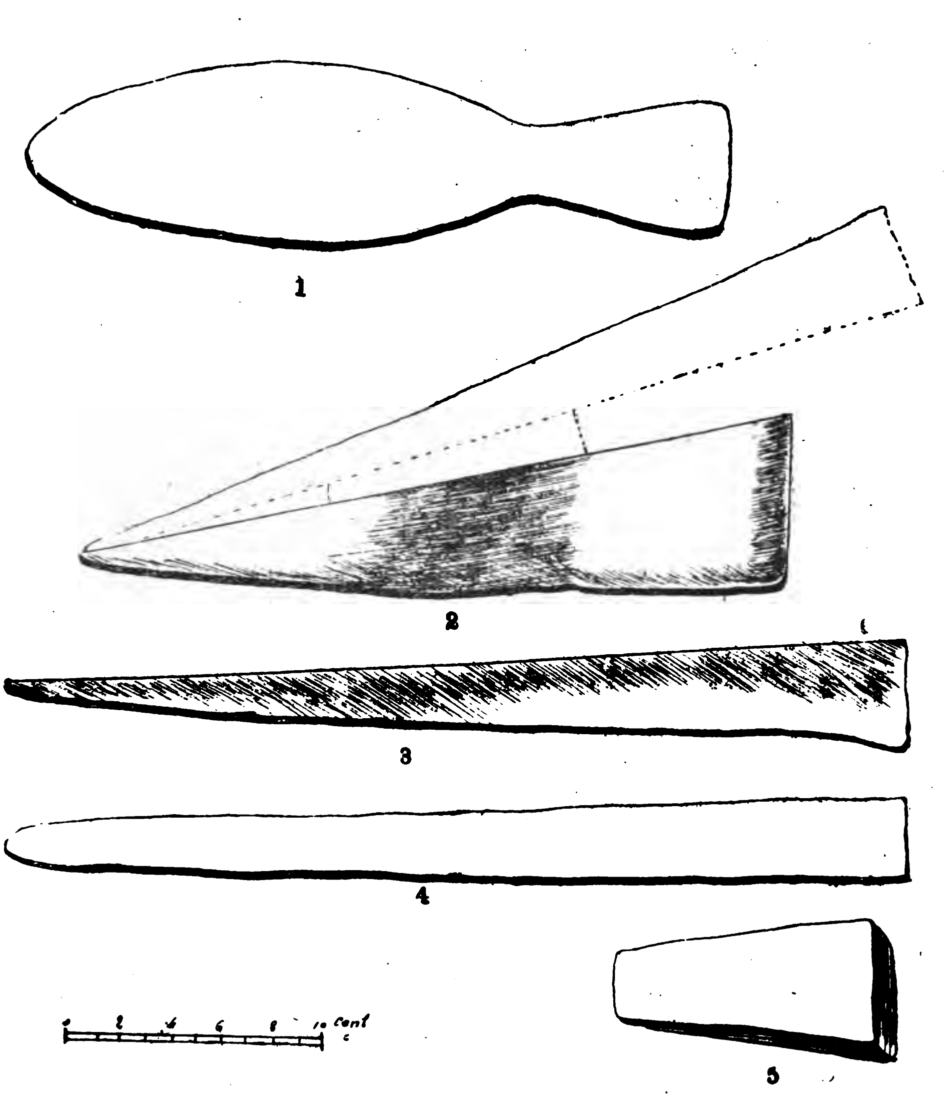


XL. — Outils des cordonniers.

Masu. — Ciseaux pour découper le cuir.

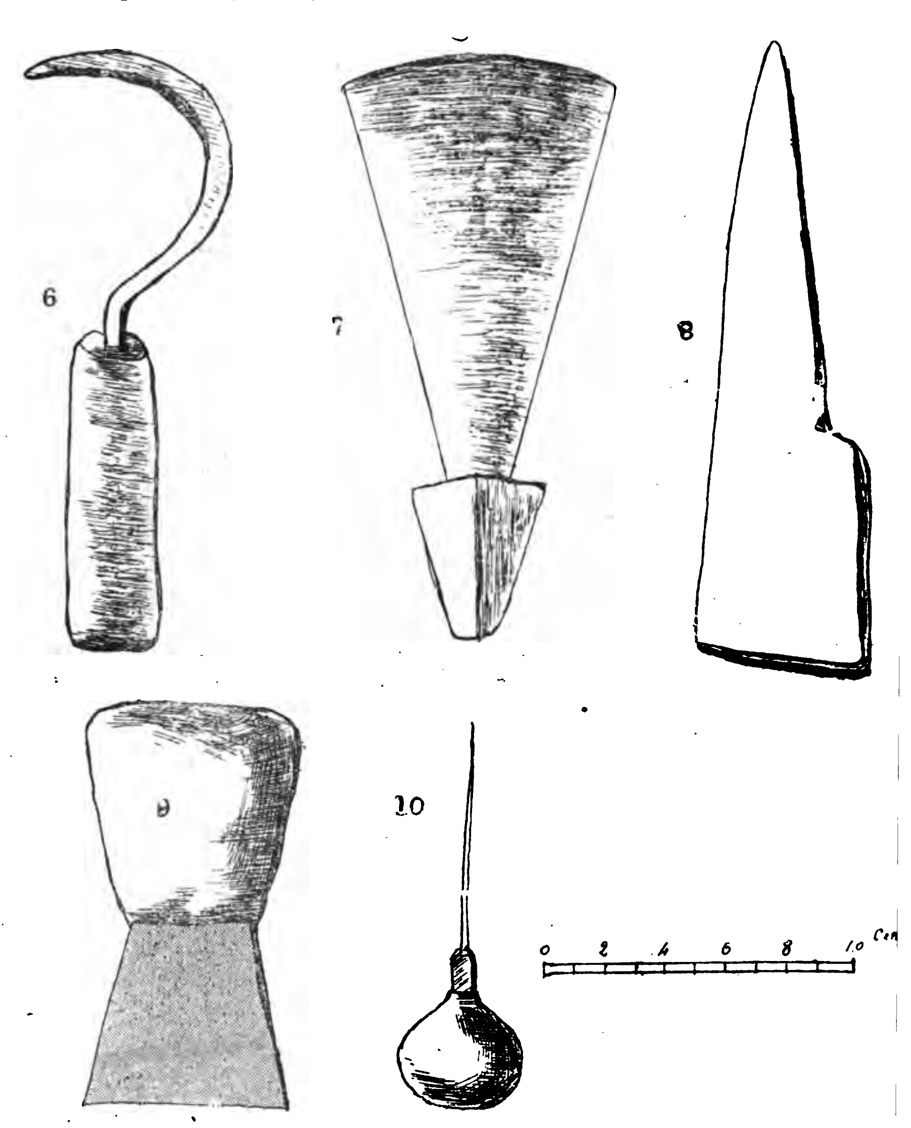
Djouder, qui s'emparèrent du pays à la fin du XVIe siècle et s'y fixèrent définitivement.

Les hommes seuls cousent et brodent les chaussures.



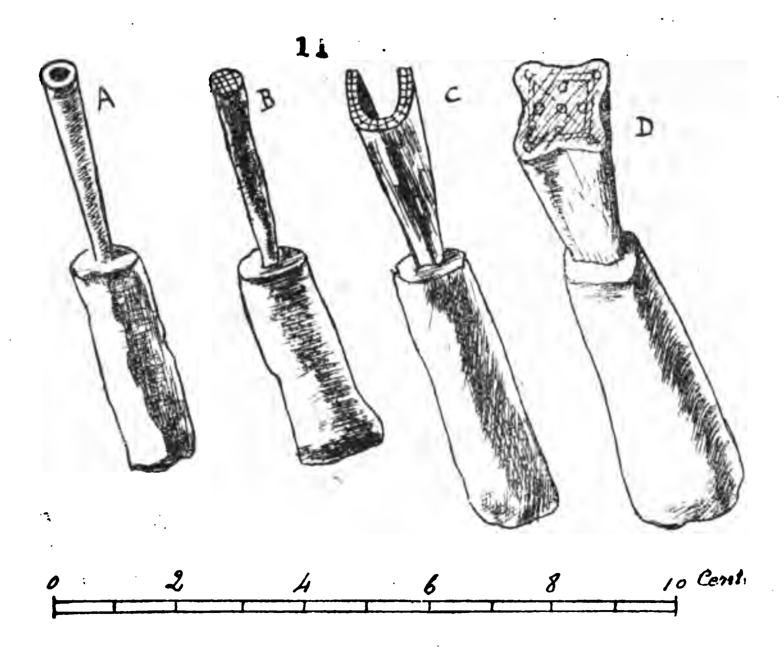
XL[bis]. — Outils des cordonniers (*suite*).

1. *Albalga-bundu.* — Forme en bois pour les babouches (face). — 2. Le même, (profil) avec les pièces formant l'ensemble de la forme. — 3 et 4. *Alkubbasu.* — Autre partie de la forme qui se place sur le *albalga-bundu.* — 5. *Alfodoli.* — Petite pièce en coin qu'on introduit de force entre le *albalga-bundu* et le *alkubbasu.*



XLI. — OUTILS DES CORDONNIERS (*suite*).

6. *Djyer-bundu.* — Sorte de lame en fer recourbée, servant à tracer des lignes polies sur le cuir. — 7. *Alkafifi.* — Pièce de bois : la grosse extrémité sert de marteau à battre le cuir ; la petite sert à lisser et à écraser les coutures. — 8. *Almahattu.* — Petite planchette amincie sur un des côtés servant à polir et à lisser les coutures. — 9. *Sifara.* — Grattoir. — 10. *Tao.* — Alène pour coudre.



XLII. — OUTILS DES CORDONNIERS (*suite*).

11. Matrices en métal pour impressions sur le cuir.
  a) *Tshyirow-me.* — Rond.
  b) *Totshyi-tefe.* — Rond quadrillé.
  c) *Farka-kobsi.* — Sorte de fer à cheval quadrillé.
  d) *Taba.* — Carré double avec points.

Tous les ouvriers en cuir ont les mêmes outils.

DIFFÉRENTES SORTES DE CHAUSSURES

I. *Chaussures de femmes*

Les chaussures avec semelles molles et contrefort portent en général le nom de *Tilla.* Celles à semelle forte se nomment *Selbi.*

1. *Arrahia-lalem-bongo.* — Cuir jaune, doublure rouge ; broderies à la soie rouge (|||||) et verte (\\\\\), bordées d'un filet blanc.

Motifs en cuir rouge ou vert rapportés et bordés d'un cordonnet en soie rouge ou vert.

Rond en broderie de soie blanche.

Contrefort mi-rouge mi-vert.

A) Dessus.

B) Profil.

Semelles souples.

2. *Djyidjyi-selbi.* — Cuir rouge-grenat, doublure rouge. Broderies de soie verte (\\\\\) et violette (/////), bordées d'un filet jaune.

Languette en cuir rouge rapporté et cousu sur cuir vert. Pas de contrefort.

Gros cordonnet violet terminé par une houppe verte.

Semelles fortes.

A) Dessus.

B) Profil.

3. *Arrahia-mo-gu.* — Cuir rouge-garance. Motifs rapportés en cuir jaune et vert, bordés d'un cordonnet jaune et vert. Cordonnet du contrefort noir et blanc.

Semelles molles.

4. *Arrahia-gafata.* — Cuir jaune. Broderies en soie verte (\\\\\), rouge (|||||) et violette (/////).

Cuir rapporté rouge et vert bordé de soie verte et rouge. Contrefort mi-rouge mi-vert.

A) Dessus.

B) Profil.

Semelles molles.

5. *Arrahia-tyara.* — Cuir jaune. Broderies rouge et vert. Cuir rapporté.

Semelles souples.

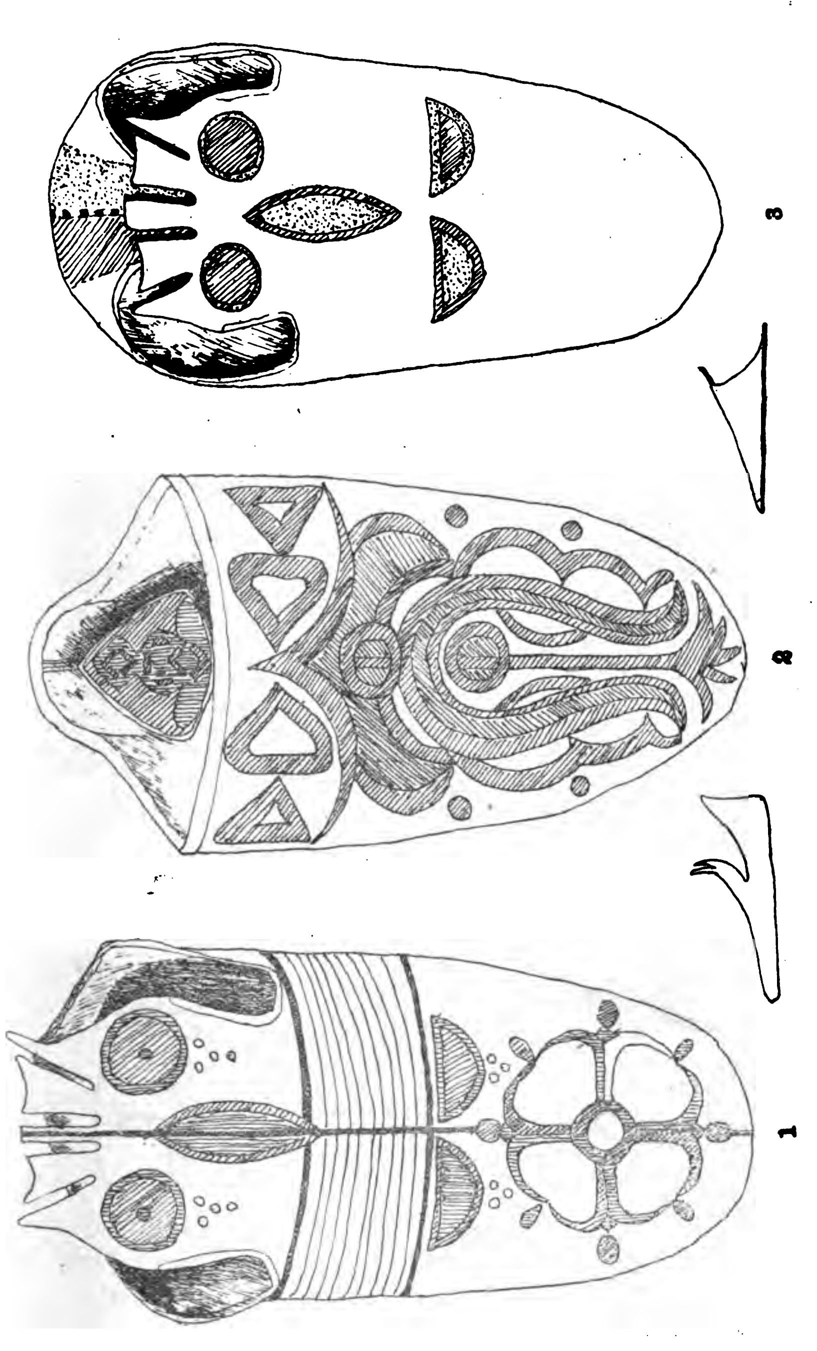
6. Comme le numéro 5.

7. *Selbi-kallante.* — Cuir jaune (⁞⁞⁞⁞⁞), cuir rouge (|||||), cuir vert (\\\\\), soie blanche.

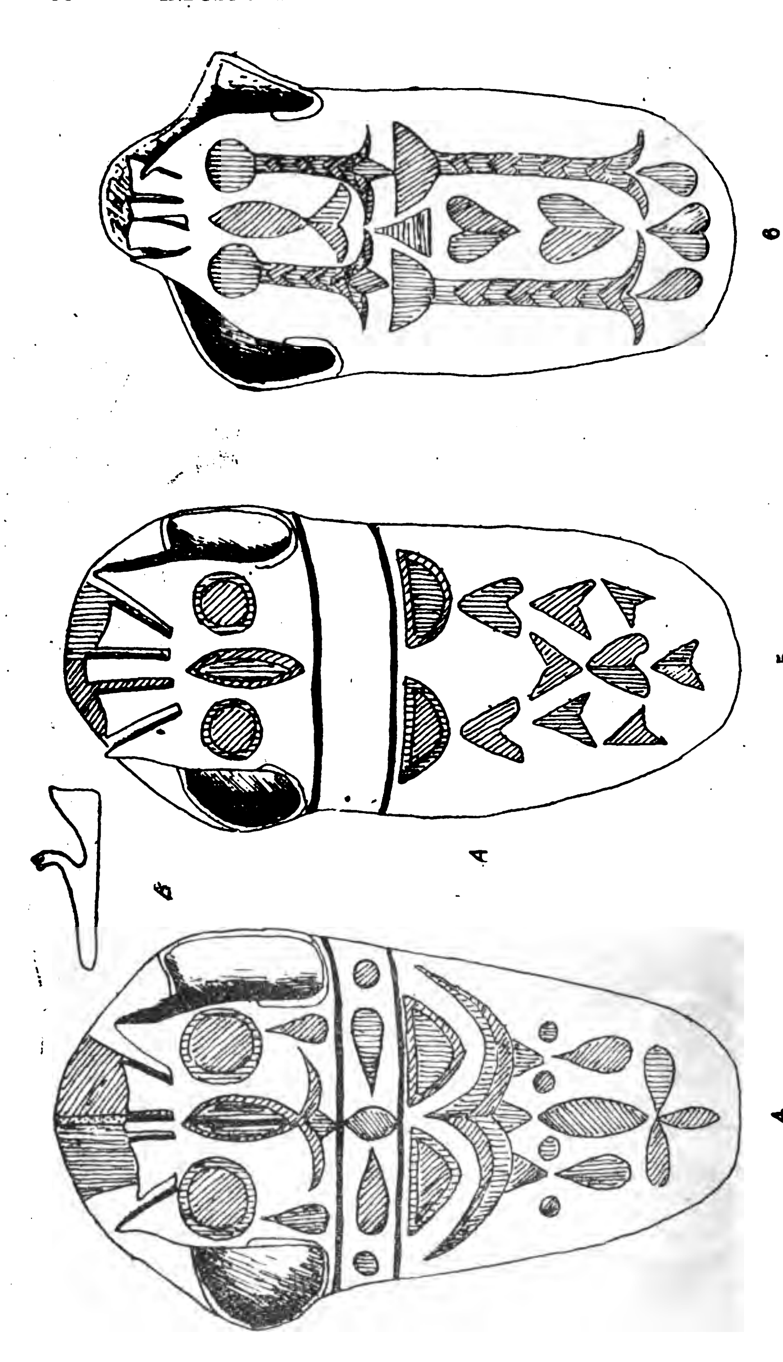
Semelles fortes peintes à l'indigo.

Tout le dessus est brodé de soie jaune, verte, violette et blanche sur le fond brodé rouge.

Bordure violette et jaune.



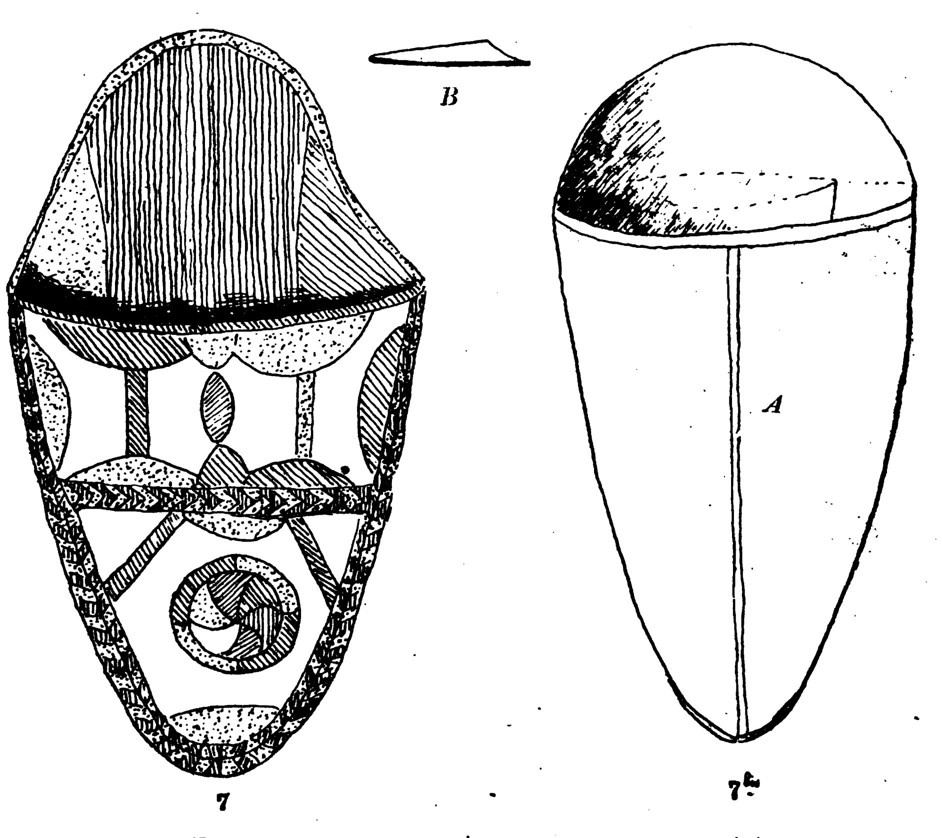
XLIII — DIFFÉRENTES SORTES DE CHAUSSURES (femmes).



XLIV. — Différentes sortes de chaussures (femmes) (*suite*).

II. *Chaussures d'hommes*

7 *bis*. *Albalga.* — Généralement en cuir jaune. Semelles fortes. Aucun ornement si ce n'est une double ligne polie sur le dessus. Talon rabattu à l'intérieur et ne pouvant pas être relevé.



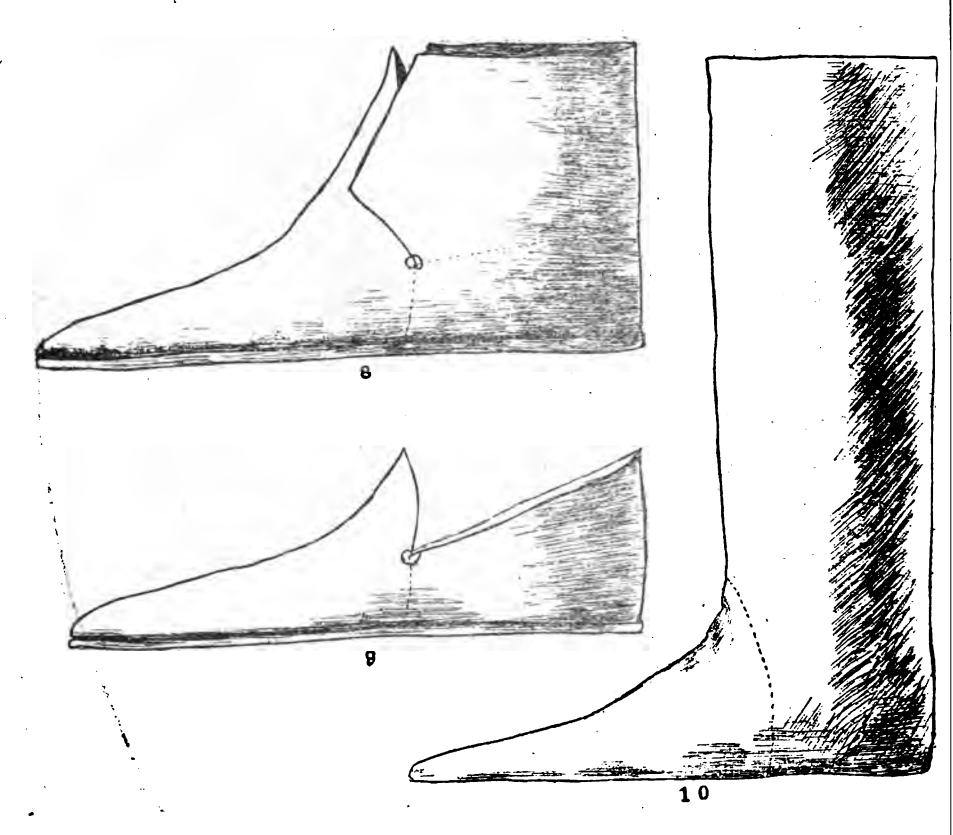
XLV. — Différentes sortes de chaussures (*suite*).

7. Chaussure de femme. — 7 *bis*. Chaussure d'homme.

8. *Sabatu.* — Cuir jaune. Semelles fortes. Généralement sans lacets.

On en fait maintenant avec lacets comme les brodequins européens. *A)* Dessus. *B)* Profil.

9. *Poensi.* — Cuir jaune ou rouge, avec ou sans broderies et dont la forme a été calquée sur celle des pantoufles européennes.



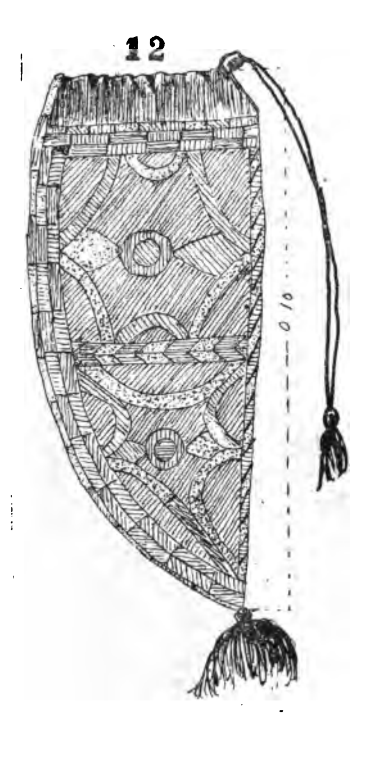
XLVI. — Chaussures d'hommes.

10. *Timmaku.* — Bottes en cuir jaune, rouge, noir ou fauve. Semelles fortes ou molles.

Avec ou sans broderies.

(Les chaussures de femmes, dites *Burahia,* sont des *tilla* complètement brodées.)





Rouge |||||
Bleu ≡
Vert \\\\\
Violet /////
Jaune ⁞⁞⁞⁞

XLVII. — OUVRAGES DE BRODERIES SUR CUIR.

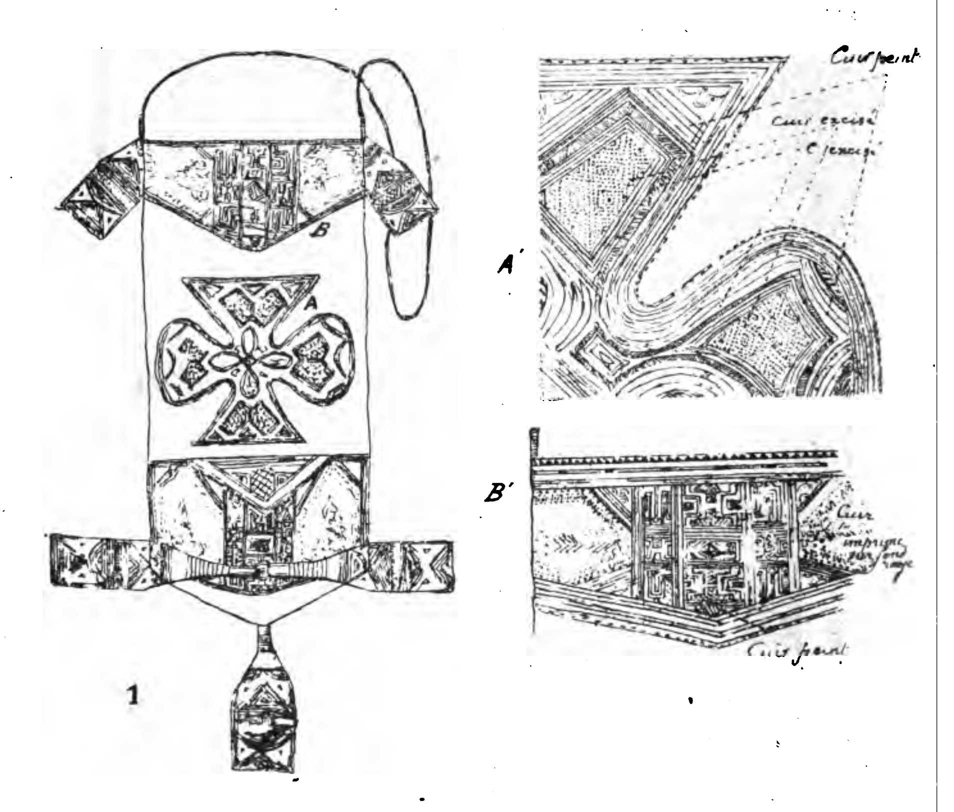
11. *Albeyti*. — Pochette en cuir brodé.

12. *Taba-folo*. — Blague à tabac en cuir brodé.

3. Ouvriers Touareg

(Garasa)

Les femmes seules travaillent le cuir ; elles fabriquent des cordelettes pour amulettes et ceintures de pantalon, des brides et des sangles pour les chevaux et les chameaux.



XLVIII. — Ouvrages en cuir des Garasa.

1. *Tasufra*. — Grand sac en cuir orné de pièces de cuir rapportées.

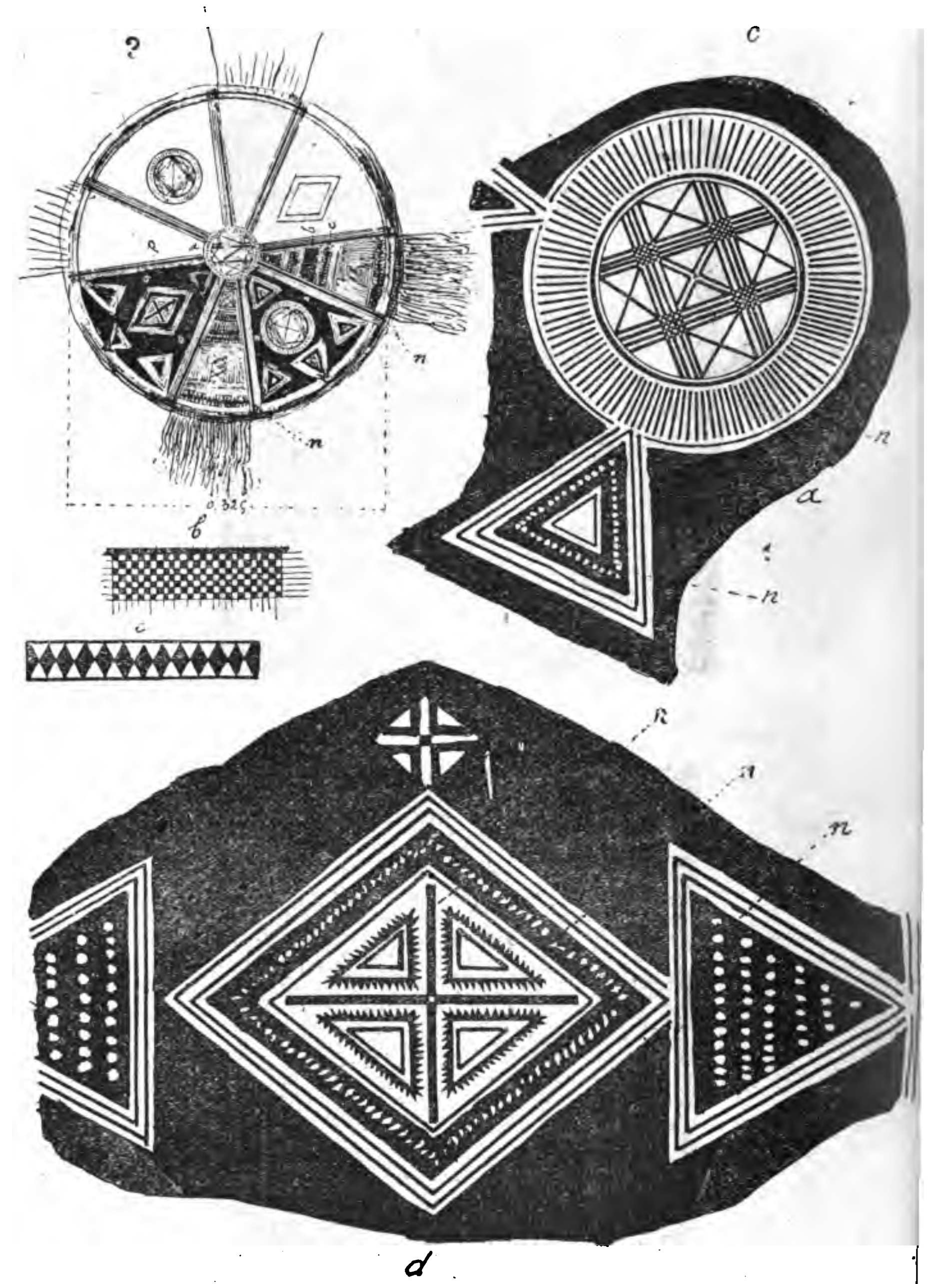
A' détail de A, fig. 1. — B' détail de B, fig. 1.

Les hommes sont forgerons, menuisiers, orfèvres, etc.



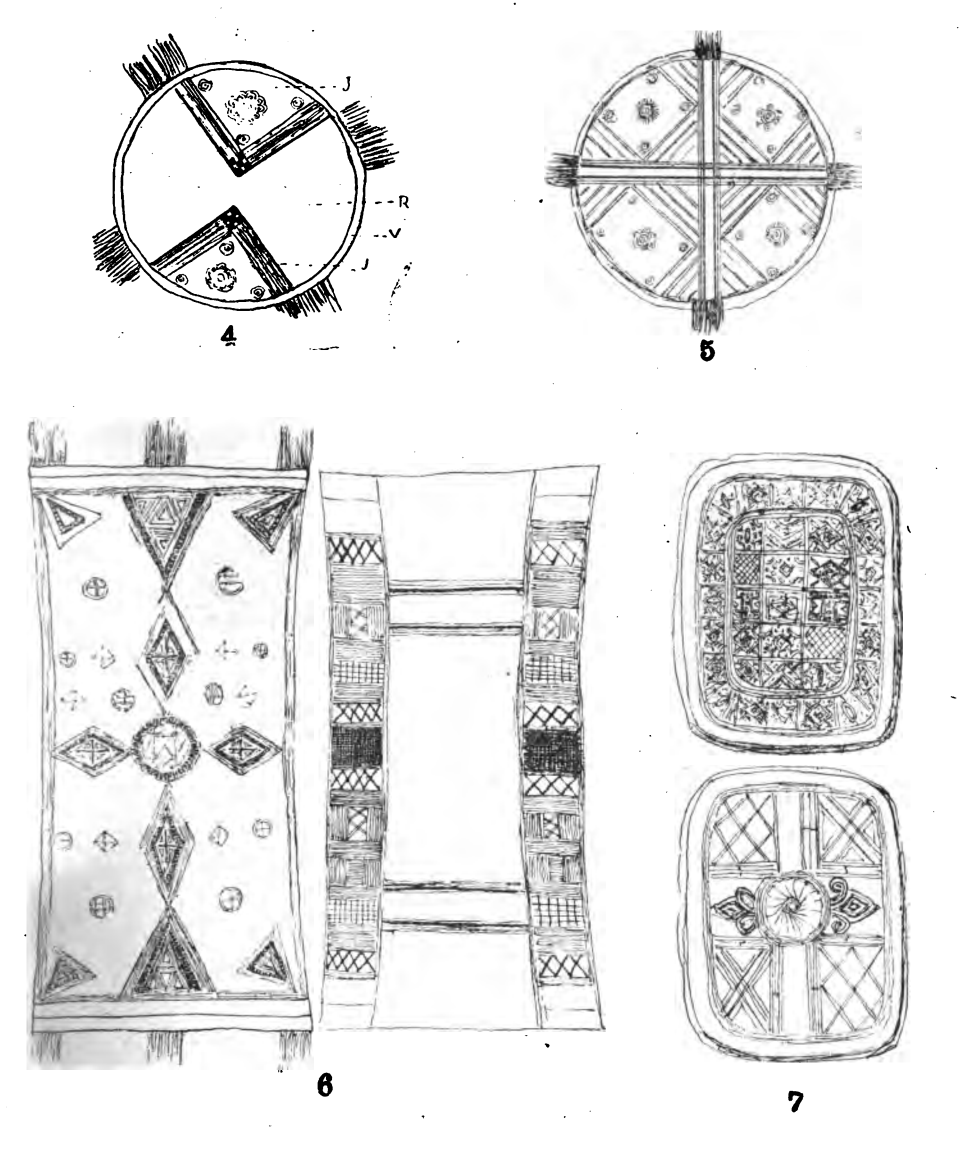
XLIX. — Ouvrages en cuir des Garasa. *(suite)*

2. *Albeyti.* — Pochette en cuir excisé.



L. — Ouvrages en cuir des Garasa (*suite*).

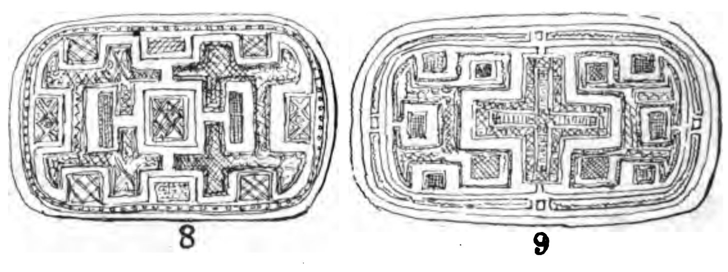
3. Coussin en cuir excisé. Détail : *c d*.



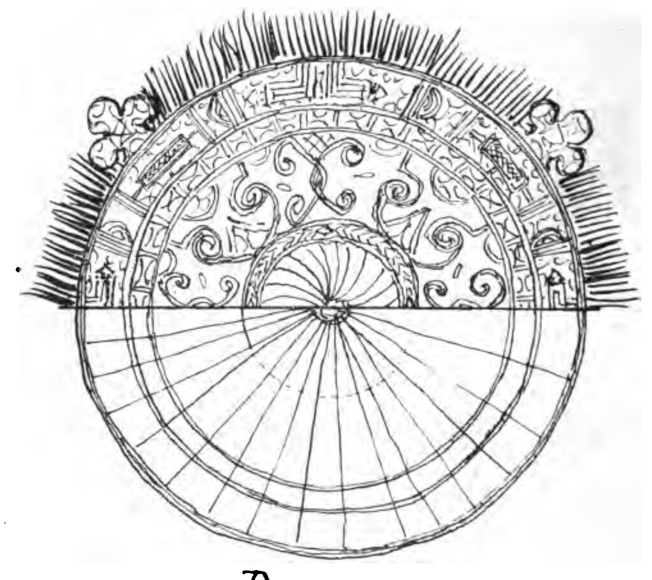
LI. — Ouvrages en cuir des Garasa (*suite*).

4. Envers du coussin précédent en cuir peint.

5, 6, 7. Différents coussins.



Dessus



Dessous

10

LII. — Ouvrages en cuir des Garasa (*suite*).

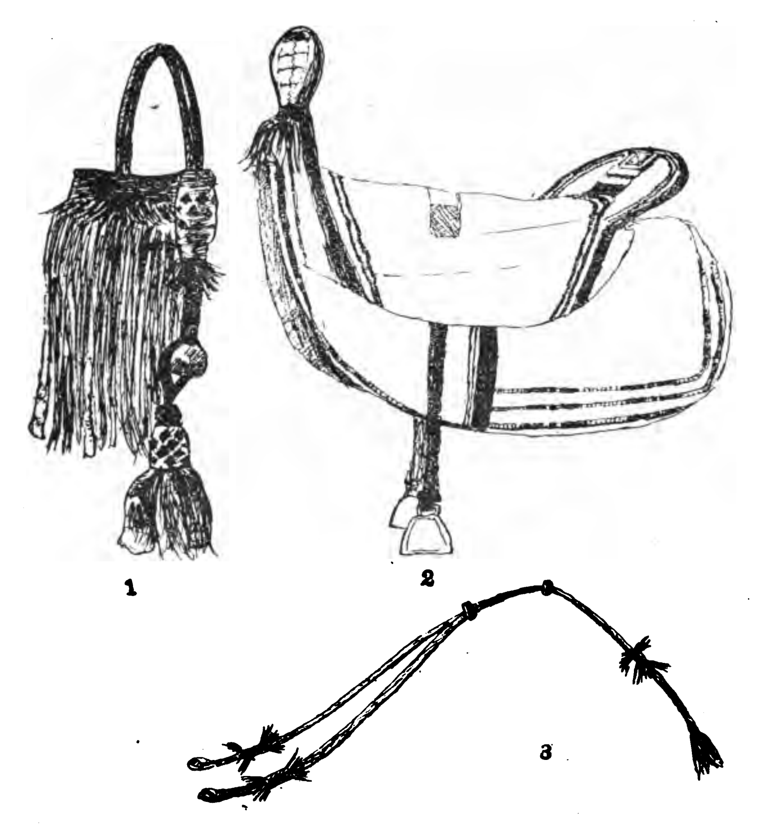
8, 9, 10. Différents coussins.

4. Ouvriers Peuls

(Sekke)

Les hommes fabriquent des enveloppes d'amulettes, des ceintures, des fourreaux de sabres et de coutelas, des couvertures de livres, des pochettes pour livres de prières ;

ils recouvrent les selles de chevaux ; ils tressent des licols, confectionnent des sandales, etc.



LIII. — Ouvrages des ouvriers Peuls.
1. Collier chasse-mouches. — 2. Selle. — 3. Bride.

Les femmes filent la laine et le coton.

5. Frabricants de boîtes en cuir

(Bata-hinsa-koy)

Les hommes fabriquent des petites boîtes en peau de bœuf, rondes avec couvercle décoré de dessins variés.

La peau épilée et fraîche est étirée sur un moule en bois ou en terre où elle reste jusqu'à complète dessiccation.

Les femmes n'ont pas de métier déterminé.

6. Frabricants de sandales

(Tyelamba-hinsa-koy)

Les hommes fabriquent des sandales de forme spéciale en peaux de bœufs.



LIV. — SANDALES.

Les femmes n'ont aucun métier déterminé.

7. Ouvriers attachant les barres de sel

(Seyar)

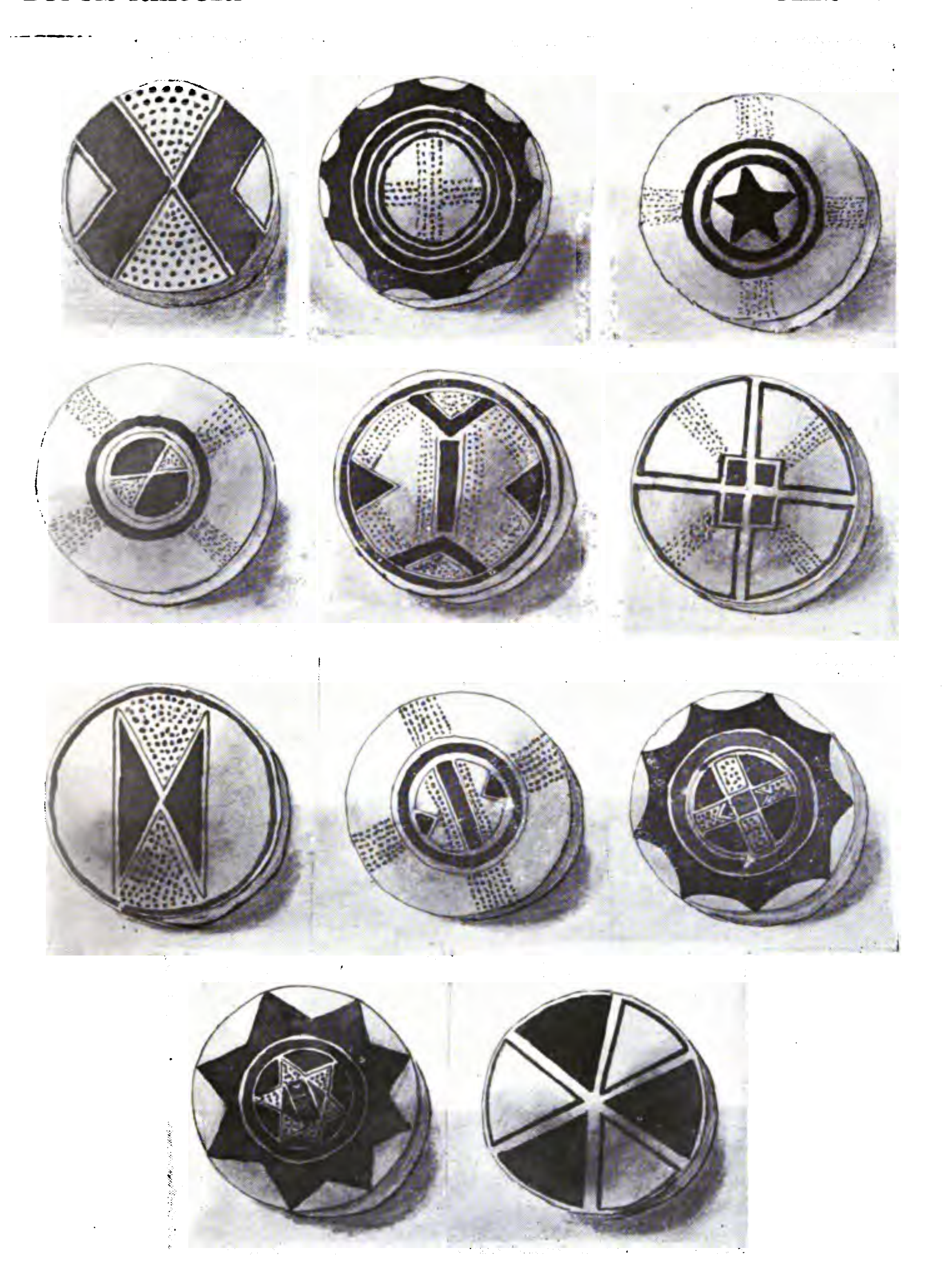
Ce métier est exercé par les hommes. Ils découpent des peaux de bœufs fraîches en lanières étroites avec lesquelles ils attachent les barres de sel qu'on doit transporter sur les divers marchés de l'intérieur du pays.

Les femmes n'ont point de métier déterminé.

Ils touchent de 0 fr. 30 à 0 fr. 50 par barre.

8. Fabricants de peaux de bouc

Voir : *Bouchers (alimentation)*.



Quelques modèles de boîtes en cuir.

BOITES EN CUIR

VII. — POTERIE

La poterie est fabriquée par une classe spéciale dite des *mabe*. Dans cette classe, les femmes seules font ce genre de travail ; les hommes sont tisserands, forgerons, griots.

A Tombouctou, les fabricants de pipes ne sont pas forcément des *mabe*.

La race des *mabe* serait originaire de Kania ou de Bori, dans l'Est. Le *Tarikh-es-Soudan* (p. 168, trad.) parle des *mabe* : « A la fin de l'année 957 (fin de l'année 1550), Askia Daoud fit une campagne contre Tagha... et ramena de cette expédition des chanteurs et un grand nombre de chanteuses dites *Mabi* ; il les installa à Kagho (Gao) dans un quartier spécial, agissant envers eux comme l'avait fait Askia-El-Hadj-Mohammed à l'égard des gens du Mossi. »

(Les femmes *mabe* exercent aussi la profession de joueuses de violon et de griottes.)

Les poteries sont ornées de dessins qui, la plupart du temps, ne sont que diverses combinaisons de triangles ou de lignes droites.

Ces décors sont ou bien incrustés dans l'argile, ce qu'on voit surtout dans les débris de vieilles poteries et dans celles qui sont fabriquées dans le Sud : Dia et environs, ou bien simplement peintes.

La couleur rouge-foncé est une argile rouge pilée et appliquée soit avec le doigt, soit pour les dessins plus fins, avec un brin d'herbe ; pour les grandes surfaces, on se sert d'un morceau de cuir imbibé de matière colorante *kadem*.

La couleur blanche est du *karo* ou poussière d'os calcinés.

Les teintes sont appliquées avant la cuisson.

La cuisson est faite avec des détritus d'herbe, des bouses de vaches, etc.

L'emploi du tour est inconnu. Toutes les poteries sont faites à la main sur un moreeau de natte qui, d'ailleurs, laisse toujours son empreinte sur les vases.

Les poteries de la région de Tombouctou ne sont pas

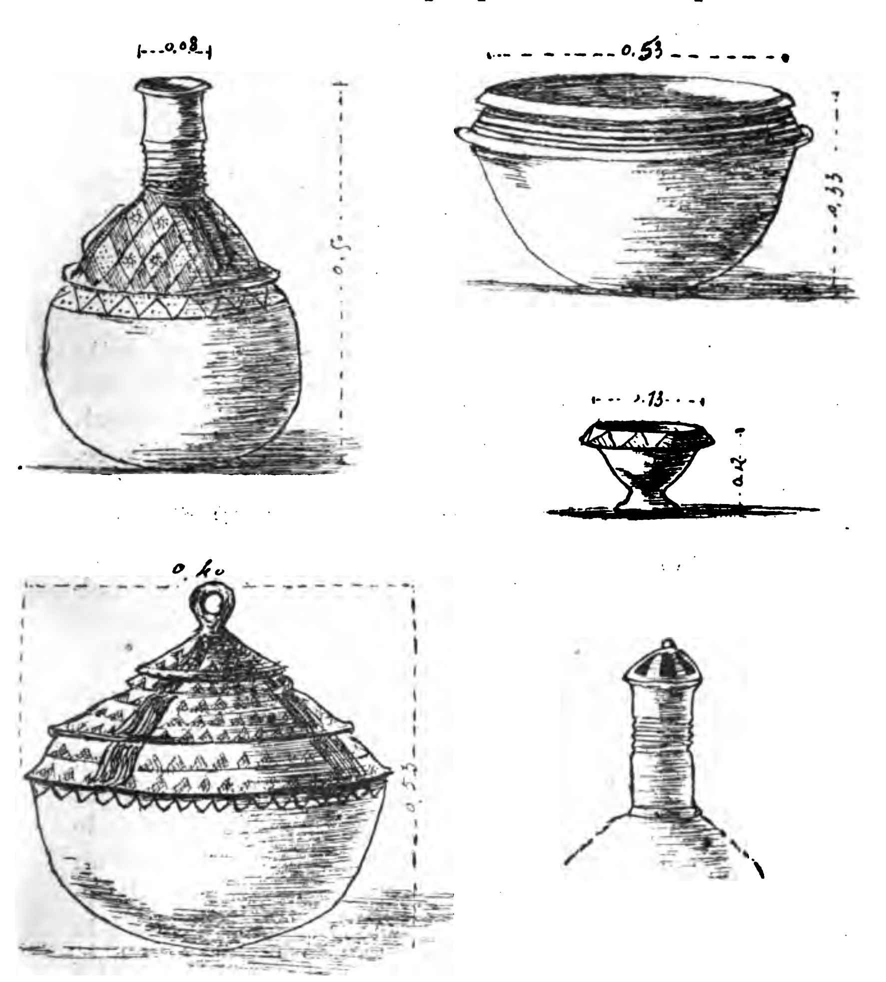


LV. — Quelques modèles de poteries.

polies ; elles sont mates et poreuses. Pourtant, sur les débris nombreux de vieilles poteries qu'on rencontre surtout sur les nombreux tumuli des contrées palustres environnantes, on remarque des traces d'engobage rouge-foncé, bien poli.

On ne fabrique pas de poteries blanches.

A Kabara, où se fait la poterie en usage dans la ville de Tombouctou, on trouve quelques vases d'inspiration



LVI. — Quelques modèles de poteries (*suite*).

européenne, comme les gargoulettes à un ou deux becs, des fours, etc.

VIII. — SPARTERIE-VANNERIE

La confection des nattes ordinaires ou ornées de dessins ou de couleurs variés, des divers récipients, couffins, paniers de tous genres, couvercles ou dessus de plats pointus, vans, etc., etc., est réservée aux femmes de toutes classes.

C'est surtout dans les villages du fleuve que cette industrie est la plus florissante. Les cases sont en effet couvertes de nattes qu'il faut remplacer assez souvent, et les nattes rondes conviennent parfaitement à cet usage. Les « bérè », sacs pour les grains, les arachides, le coton, etc., sont faits avec des nattes rectangulaires : *Fadda* ; ou rondes : *Belle-sunnu.*

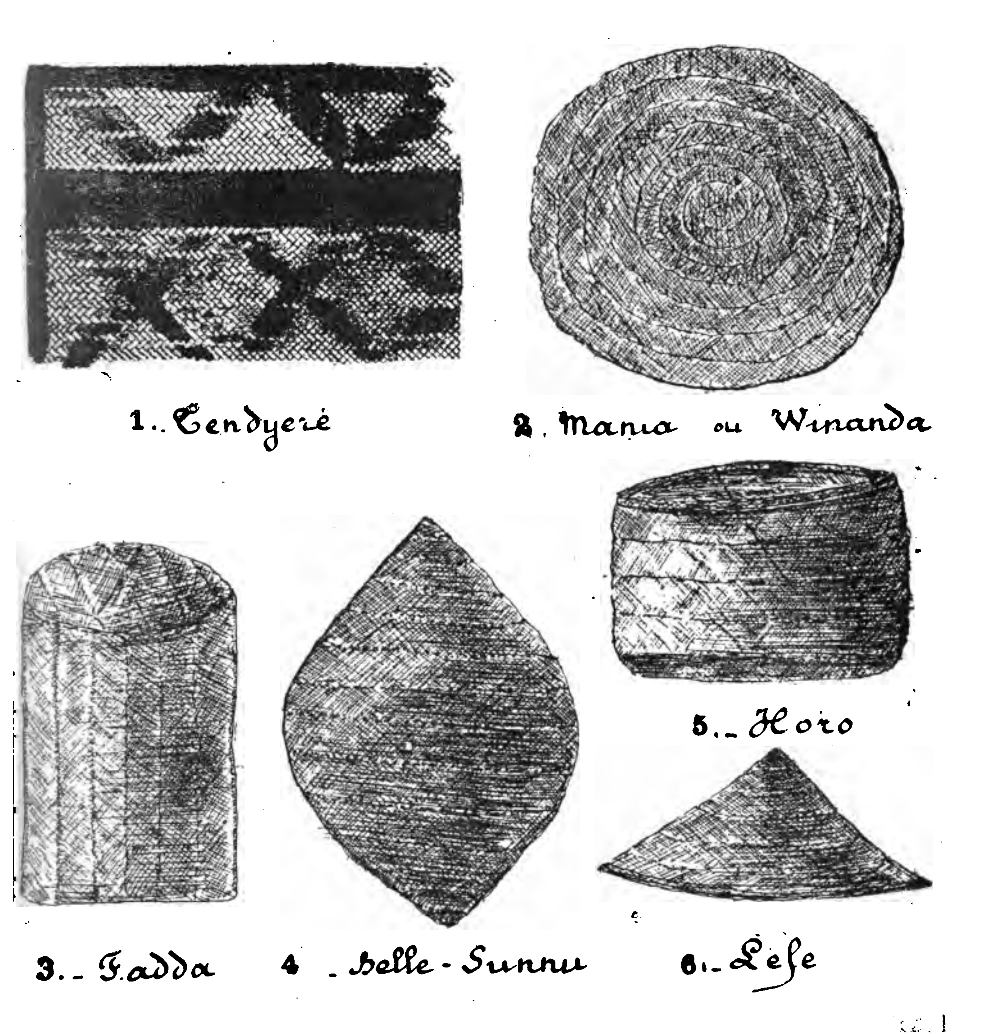
Tous ces objets sont fabriqués avec des feuilles de palmiers blanches ou teintes en rouge, en noir, en jaune et quelquefois en vert.

On tresse également les tiges de blé jaune-doré ou teintes en rouge. On en fait ainsi, soit les nattes fines, soit les motifs d'ornement des nattes en feuilles de palmiers.

Les couleurs rouge et verte, sont souvent simplement des anilines d'importation européenne. Toutefois, le rouge s'obtient aussi avec la feuille rouge *(somba)* d'un certain mil. Le jaune est ou du safran ou le fruit d'une plante *(komkom)*. Le noir est de l'argile jaune rougie à la cuisson *(takurta)* qu'on fait macérer avec des gousses de *bani* (Acacia Adansonii). On l'obtient encore par la macération des feuilles de palmiers dans la vase noire.

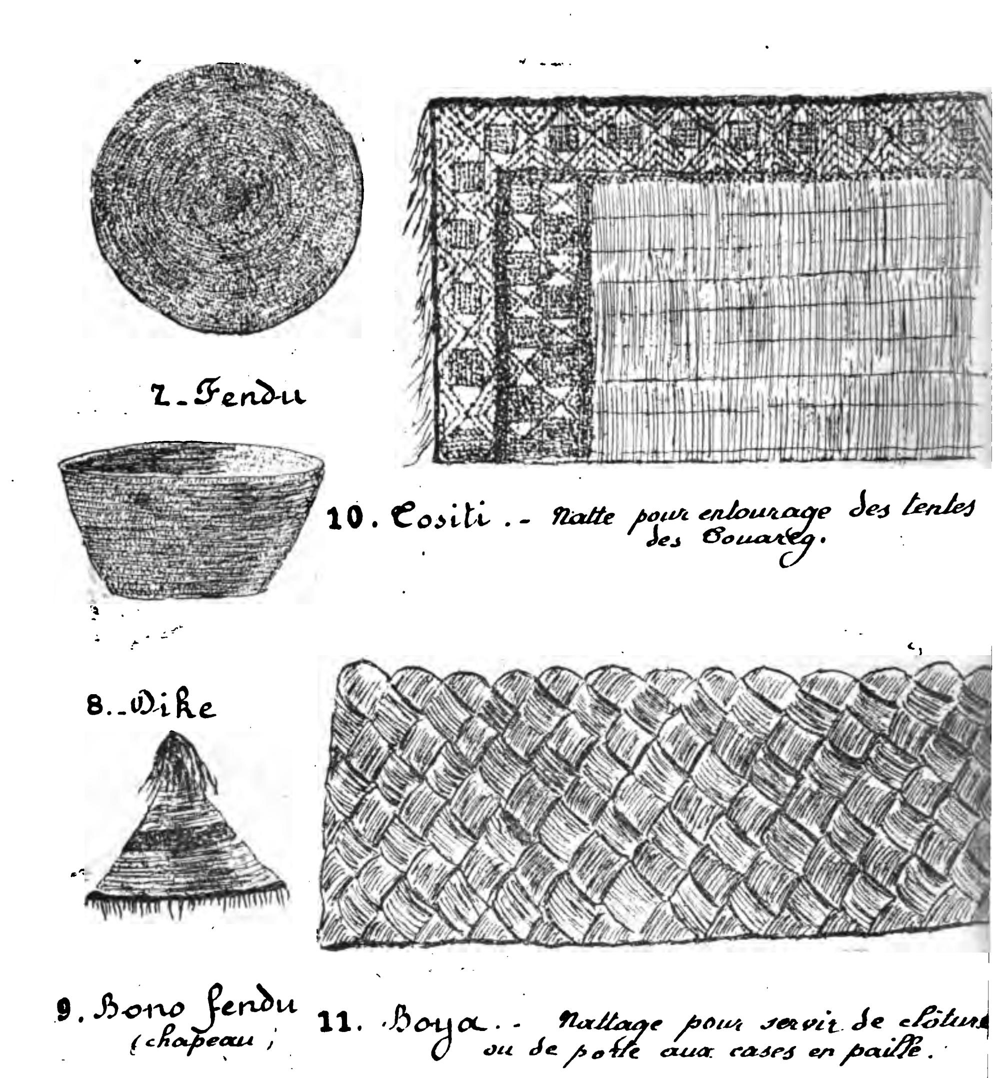
Deux méthodes sont principalement employées pour la confection des objets de vannerie : la tresse et l'enroulement.

C'est en tressant les fibres plates de palmiers-nains qu'on fabrique les nattes et les sacs. On commence généralement par faire des bandes plus ou moins larges qu'on



LVII. — Principaux ouvrages de sparterie.

1. *Tendyere.* — Natte de 2 mètres sur $1^{m},20$, composée de dix bandes, bordée d'une tresse noire ou blanche : le *Gadya* est plus grossier que le *Kani-tendyere*. — 2. *Winanda* ou *windi-wanda.* — Natte tressée en rond ; le *Mania* fait de bandes plus étroites. — 3. *Fadda.* — Sac fait avec une natte ordinaire, employé pour les grains dans l'Ouest et le Sud. — 4. *Belle-sunnu.* — Sac fait avec des nattes rondes et employé dans l'Est. — 5. *Horo.* — Panier. — 6. *Lefe.* — Couvercle de plat plus ou moins orné.

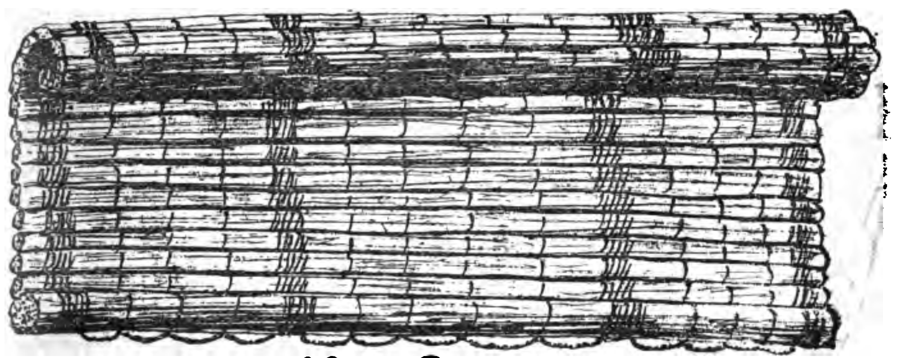


LVIII. — Principaux ouvrages de sparterie (*suite*).

7. *Fendu*. — Paillasson enroulé servant de van.
8. *Dike*. — Panier de diverses tailles.
9. *Bono-fendu*. — Chapeau ou couvercle de plat.
10. *Tositi*. — Natte touareg ornée de cuir.
11. *Boya*. — Paillasson grossier pour clôture ou porte.

relie ensuite les unes aux autres ou qu'on dispose en spirale en reliant toutes les spires.

D'autres objets plus serrés sont fabriqués en enroulant des petites fibres autour de plusieurs brins et en passant ces petites fibres en même temps dans le tour précédent. On fait ainsi des paniers, des corbeilles, des vans, etc. En variant les couleurs de ces fibres, on obtient des ouvrages plus ou moins bariolés.



12. Doume

LVIX. — PRINCIPAUX OUVRAGES DE SPARTERIE (*suite*).

12. *Doume.* — Paillasson servant de lit.

Les femmes touareg confectionnent des nattes longues de plusieurs mètres, ornées de bandelettes de cuir, avec des tiges d'une certaine herbe dure et longue *(diri)*. Ces nattages servent d'entourage aux tentes basses en cuir.

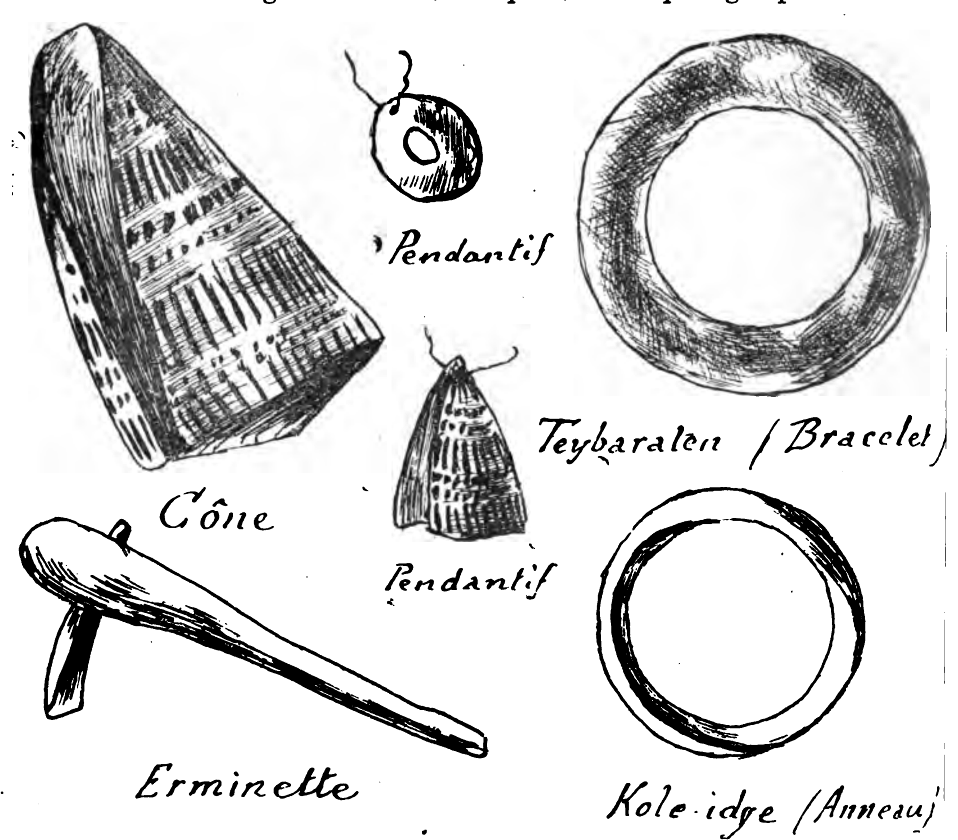
Les peuls et de nombreux villageois fabriquent avec une herbe dite *Alendey* des nattes très larges qui servent de toiture aux cases rondes et bombées, rappelant la coque renversée d'un bateau.

Des nattes grossières en grosse paille tressée sont employées comme clôture *(Boya)*.

Des lits épais formés de grosses poignées de paille *(diri)*, réunies par des cordelettes, servent de sommiers sous les nattes de couchage *(Doume)*.

IX. — FABRICANTS D'ANNEAUX DE COQUILLAGES ET DE BRACELETS EN PIERRE

A l'aide d'une petite erminette, on coupe un cercle plus ou moins grand dans la conque d'un coquillage spécial



LX. — Ouvrages en coquillages et en pierre

(cône) et on polit sur une pierre. Cette partie de coquillage ainsi travaillée entre dans les ornements de la coiffure des femmes ou bien se porte au cou.

Certaines femmes s'occupent ainsi de fabriquer ces anneaux et en retirent un petit bénéfice.

D'autres ouvriers, avec une pierre ronde, travaillent de gros bracelets en serpentine ou en marbre qu'on apporte ici à peine dégrossis de la région de Hombori. Il faut les arrondir, les amincir, en élargir l'ouverture, les polir.

Fabricants de bracelets en perles

Avec des petites perles de couleurs variées, les femmes

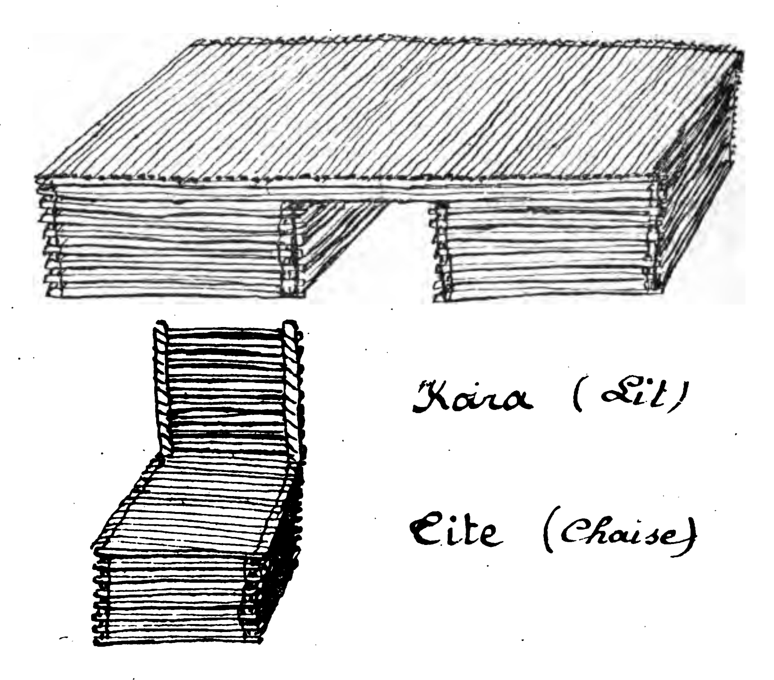


LXI. — Bracelet de perles.

confectionnent des bracelets aux dessins multiples, parfois d'un assez joli effet. La monture est en cuir.

X. — FABRICANTS DE LITS ET DE SIÈGES

Dans les chambres, les indigènes couchent sur des lits en bois plus ou moins élevés *(Kara)*.



LXII. — OUVRAGES DES FABRICANTS DE LITS ET DE SIÈGES.

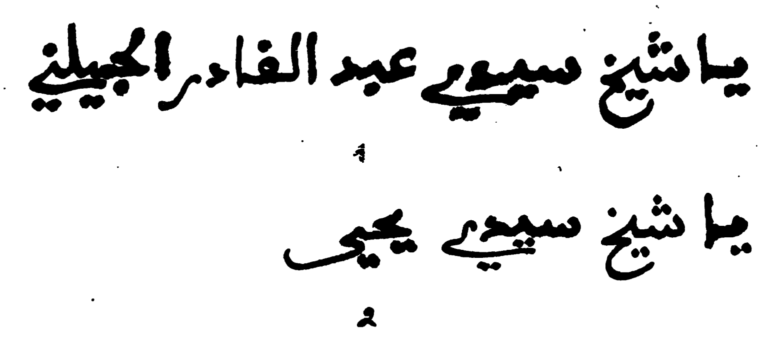
Ces lits sont faits de gaules à peu près droites, de 3 à 4 centimètres de diamètre, attachées les unes aux autres avec des lanières en peau de bœuf formant le cadre. Sur ce cadre, on fixe des nervures de feuilles de palmiers-nains pour en faire une surface plate sur laquelle on étend les nattes et les couvertures.

De la même manière on fabrique quelques tabourets avec ou sans dossier *(Tite)*.

XI. — MARQUEURS DE BARRES DE SEL

Ces gens ont la spécialité de marquer au chiffre du propriétaire les barres de sel qui vont être expédiées dans l'intérieur du Soudan. Ces marques se composent d'une invocation à un saint et de divers dessins.

Les invocations les plus employées sont les suivantes :



Ils gagnent pour ce travail deux centimes par barre.

XII. — CHARBONNIERS

On consomme, à Tombouctou, une assez grande quantité de charbon de bois. Il est fabriqué par des esclaves arabes ou touareg, qui vont abattre les arbres dans la brousse. Ils les enflamment et, à un certain moment, les recouvrent de sable. Ils n'ont plus qu'à réduire ce charbon en morceaux gros comme le poing et à l'apporter sur le marché.

CHAPITRE DEUXIÈME

INDUSTRIE LOCATIVE

Un certain nombre d'habitants possèdent des maisons qu'ils louent au mois ou à l'année. Souvent la maison est louée par parties ; elle peut avoir autant de locataires qu'elle contient de chambres.

Malgré la modicité du prix de location : 2 francs à 2 fr. 50 la chambre, de 10 à 15 francs la maison entière (par mois), le propriétaire réalise ainsi de quoi entretenir les dépenses journalières de sa famille.

Les champs se louent également ; mais, la plupart du temps, la redevance est payée en nature.

CHAPITRE TROISIÈME

INDUSTRIES EXTRACTIVES

La pêche. — *La pêche au Soudan. Pêcheurs.*
La chasse.
Le sel.
La gomme et la myrrhe.
Exploitation des forêts.

I. — LA PÊCHE

1. La Pêche au Soudan

..... « Le Niger est le fleuve nourricier par excellence..., « tant à cause de sa température que grâce à ses immenses « étendues de bourghou, il fourmille littéralement de « poissons. Le bourghou est une sorte de roseau à longue « racines, si sucrées que les indigènes les emploient dans « leur alimentation. La partie supérieure de la plante sert « de fourrage au bétail. Mais le plus grand avantage de « cette plante est encore de constituer des refuges inac- « cessibles aux gros voraces du monde aquatique. Le « menu et le moyen poisson grandissent en toute sécurité « dans ces frayères naturelles. Sans le bourghou, les pro- « cédés de barrages si destructeurs des indigènes aurait « anéanti depuis longtemps une des principales richesses « du Soudan. Grâce à lui, le gouvernement du Haut- « Sénégal-Niger ne sera probablement jamais réduit à « instituer une législation restrictive de la pêche, qui « paraîtrait vexatoire aux populations du fleuve.

« La faune du Niger est extrêmement variée, si variée « même qu'en ce qui concerne les poissons et les batra- « ciens, elle n'a pas encore fait l'objet d'une étude com- « plète. On y rencontre des troupeaux d'hippopotames. « Mais cet animal se tire et ne se pêche pas. Le Niger ren- « ferme aussi des lamantins. Le lamantin, ou sirène des « anciens, se pêche au harpon. Le caïman abonde. Il mord « bien à la ligne, mais la casse généralement. Aussi l'in- « digène préfère-t-il le capturer au lacet, sur les bords du « fleuve, alors que l'animal se chauffe au soleil. Les noirs « raffolent de la chair musquée du caïman, à laquelle ils « attribuent un pouvoir aphrodisiaque. Signalons encore

« les tortues d'eau douce. Nous en avons rapporté un « échantillon qui mesurait cinquante quatre centimètres « de longueur sur quarante centimètres de largeur.

« Les poissons sont représentés par de nombreuses « espèces. La plus recherchée s'appelle « le capitaine ». « C'est un carnassier, dont la forme rappelle assez celle « du saumon, mais il diffère de ce dernier tant par ses « couleurs extérieures que par celle de sa chair. Il atteint « des proportions énormes. J'ai vu, à Médine, deux noirs, « de taille au-dessus de la moyenne, porter, à l'aide d'un « bâton placé sur leurs épaules, un capitaine dont la « queue traînait à terre. La chair de ce poisson est la plus « appréciée de tous les gourmets, tant soudanais que « sénégalais. Accomodée à la sauce vinaigrette, pour « être mangée froide, ou au beurre, pour être mangée « chaude, elle est toujours exquise. Les indigènes cap- « turent généralement ce poisson au filet. Il se prend « aussi, comme les requins, à l'aide d'un morceau de « viande crue mis à la traîne. Quelques Européens le « pêchent à la cuiller américaine. Il est incontestable « qu'il y mord, mais ceux qui ont réussi cette pêche « devaient être montés sur véritable corde. Pour notre « part, les capitaines ont rompu nos cordelettes les plus « solides.

« Le Niger et le Sénégal renferment plusieurs variétés « de silures. Ce sont des poissons à tête énorme, hideu- « sement aplatie et surmontée de sortes de fanons qui « jouent sans doute le rôle d'organes tactiles. La bouche, « qui s'ouvre tout en dessous de la tête, est fort grande, « proportionnellement au corps, et formidablement den- « tée. La peau est lisse comme celle de l'anguille. Quelques « silures sont teintés de violet, d'autres sont jaunâtres. « L'espèce la plus fréquente est plutôt sombre de cou- « leur. Ils rappellent un peu, comme aspect, les chabots « de nos ruisseaux, mais des chabots qui auraient sérieu- « sement grandi. A Niafunké, j'ai vu dépecer un silure « qui pouvait bien peser quinze kilogs.

« Ces poissons présentent une curieuse particularité :

« le frottement de leurs grosses nageoires latérales contre « l'articulation qui les attache produit un son qui ressem- « ble beaucoup au croassement du crapaud. On peut « obtenir ce bruit même avec l'animal mort, en faisant « fonctionner l'articulation. Les pêcheurs indigènes met- « tent cette particularité à profit de la manière suivante : « se penchant sur le bord de leur pirogue, il plonge dans « l'eau un silure mort, dont ils agitent les nageoires laté- « rales. Le bruit ainsi produit attire les autres silures, « convaincus de la présence d'un de leurs congénères « autour du pêcheur. La pêche au rappel ! Qu'en dites- « vous chasseurs ?

« De toutes les variétés de cette famille, la plus extraor- « dinaire est, sans conteste, le silure électrique ou malap- « térure, qui se distingue des vrais silures par l'absence « de nageoire rayonnée sur le dos et d'épine aux pecto- « rales. Il est brun-grisâtre, avec taches noires sur le « corps. Sa taille ne dépasse guère quarante centimètres. « Ce poisson possède, comme le gymnote et la torpille, « la faculté de donner des commotions électriques assez « fortes. Les Arabes du Nil l'appellent « raasch », mot qui « signifie tonnerre.

« L'organe électrique est situé entre le muscle et la « peau. M. Dupuis-Yakouba, interprète à Tombouctou « et Soudanais de la première heure, m'a dit avoir eu la « jambe engourdie à la suite d'un contact avec un malap- « térure.

« Si le silure est fréquent dans le Niger et le Sénégal, « son nom est peu répandu au Soudan. Les Européens « ne le connaissent guère que sous le vocable peu flatteur « de « fouille... chose ». Cette dénomination est injustifiée. « L'innocent silure est un poisson de fonds. Or, tous ceux « qui ont pêché dans le voisinage des lieux habités ont « dû remarquer, bien malgré eux, que la... chose en ques- « tion flotte plutôt à la surface. Toujours est-il qu'en « raison de cette appellation injurieuse, la chair du silure « est absolument dédaignée de la plupart des blancs. Un « brave laptot, que j'interwievais sur la valeur gastrono-

« mique de ce poisson, me répondit par cette formule
« lapidaire : « Y a bon pour noirs, y a pas bon pour tou-
« babs. » Cependant, M. Dupuis-Yakouba, qui eut le
« courage de goûter au silure une première fois, et qui
« depuis en mange souvent, m'a affirmé que sa chair
« était très savoureuse en matelotte. D'autre part, voici
« comment s'exprime, à son sujet, l'explorateur Foa :
« Cette espèce est, à mon avis, la meilleure que four-
« nissent les rivières africaines; sa chair, ferme et blanche,
« ne contient presque pas d'arêtes ; frite et froide, elle
« est excellente. »

« Voilà donc le silure réhabilité.

« Les indigènes le prisent beaucoup à cause de sa
« graisse, qui assaisonne à ravir le couscous. Ils le cap-
« turent soit au filet, soit à la ligne de fond, avec des tripes
« de poulet comme esche.

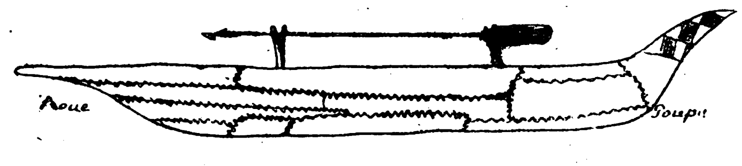
« L'anguille est inconnue au Soudan, mais on y trouve
« une variété de loches, à la bouche garnie de barbillons,
« qui atteint la taille d'un mètre. Elle se prend de nuit,
« aux lignes de fond. On pêche aussi des carpes, ou tout
« au moins des poissons ainsi baptisés par les Européens
« de là-bas, car ils n'ont guère l'aspect de nos carpes de
« France. Certain poisson de taille moyenne ressemble-
« rait, à s'y méprendre, au gardon rouge si, de sa bouche,
« ne sortait toute une garniture de dents en crochets.
« Un poisson vraiment beau, c'est le « poisson-captif »,
« comme le nomment les noirs. Il a la forme allongée
« d'une truite. Son dos et ses côtés sont d'un vert éme-
« raude superbe, rehaussé par de petites taches rouges
« comme chez les salmonides. Mais ce poisson n'a pas une
« bouche de carnassier. C'est la plus belle espèce d'eau
« douce que je connaisse. Seule, la Méditerranée en ren-
« ferme de plus brillantes en couleur. J'ignore, malheu-
« reusement son nom scientifique, et n'ai même pu
« savoir si les noirs l'appellent « poisson-captif », parce
« qu'il suit les « capitaines » par bandes, ou bien parce
« que sa chair ne serait bonne que pour les captifs.

« ..... Les deux fleuves renferment des crevettes de la

« taille d'une écrevisse. On les appelle, d'ailleurs, des « écrevisses, à Kayes, et, de fait, à la cuisson, elles pren- « nent exactement la même teinte que ces crustacés. « Mais leur chair est moins fine. On pêche aussi des crabes « d'eau douce, que les indigènes appellent araignées d'eau « (M. Brack, dans *La Pêche Moderne*, 1907).

2. Pêcheurs

Le vieux chef des pêcheurs de Kabara me disait, il y a quelques années, alors que les cultivateurs se plaignaient de la sécheresse : « Nous autres, pêcheurs, notre lougan « est inépuisable et nous en tirons amplement notre « nourriture et nos vêtements. Avec le produit de notre « pêche, nous achetons du grain et des étoffes. »



LXIII. — BARQUE DE PÊCHE.

Bien que ce raisonnement manquât d'une certaine exactitude en soi, — si le grain fait défaut ou devient rare, il est aussi plus difficile à acquérir, — toutefois, le poisson seul peut toujours fournir une alimentation abondante, et, avec peu d'effort, on ne craint pas la famine.

Par ailleurs, les cultivateurs et les villageois adorent le poisson frais ou sec. C'est un produit qui trouve un écoulement sûr ; et je connais une ancienne esclave targuie qui a réalisé une certaine fortune par la seule vente du poisson frais à la saison de la pêche.

Les pêcheurs de la région de Tombouctou portent le nom de *sorko*. Dans l'Est, ils parlent la langue *songoy*,

dans l'Ouest, région du lac Débo, ils parlent une langue spéciale et forment une race bien distincte. Ils se divisent en trois groupes : les *Dyiangô*, les *Dyienegô*, et les *Koro-kala*.

(Les *Korongoy*, qui sont aussi des pêcheurs, — *somono*, en bambara, — sont des étrangers venus de chez les *Wakore*, qui ont adopté la langue avec le métier de pêcheurs.)

Les *sorko* forment des villages qui, à la saison des basses eaux, se dispersent par petits groupes et se rendent sur différents endroits du fleuve. Ils s'y installent provisoirement ; ils pêchent aux environs, font sécher leur poisson, et, tandis que les femmes et les jeunes enfants rejoignent le village, les hommes vont dans les bourgs et les centres importants vendre leur stock de poissons secs.

a) ENGINS

I. *Filets*

1. L'araignée (ou sanglon) est formée par des nappes de filet en cordelettes fabriquées avec les fibres d'une plante nommée *da* et cultivée aux environs de Mopti, Djenné, Ségou, etc.

Sa longueur moyenne est d'une cinquantaine de mètres et sa largeur de 4 à 5 mètres.

Les mailles sont en moyenne de 4 centimètres, mesurées de nœud à nœud.

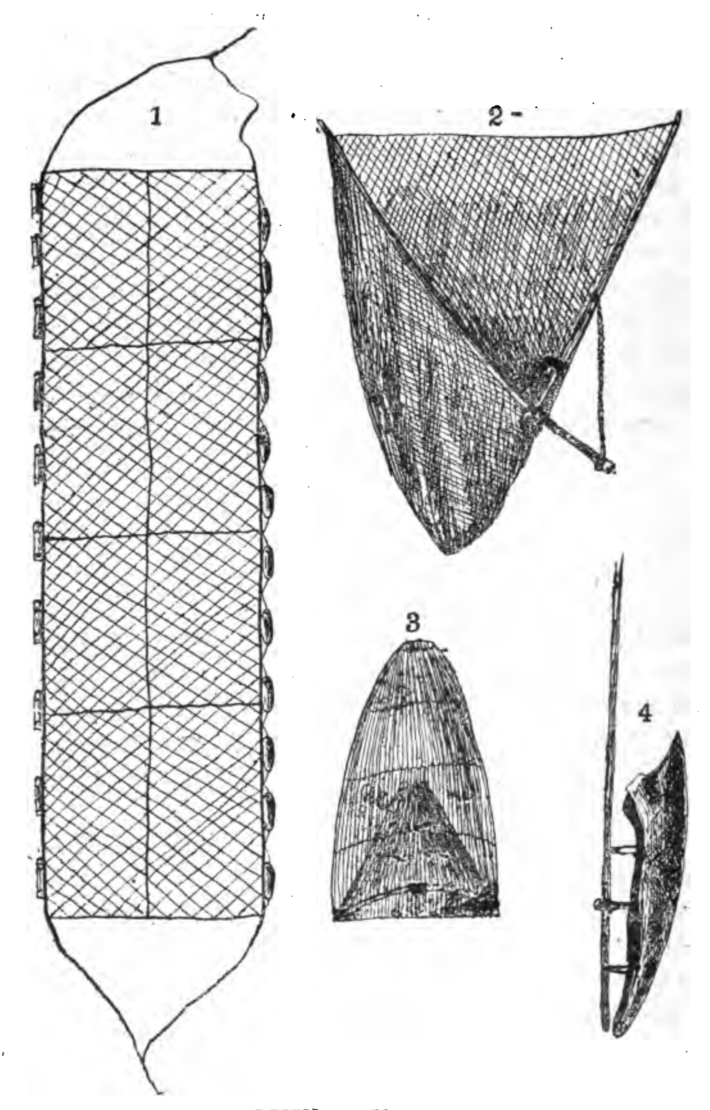
Les flotteurs sont formés des tiges d'une plante nommée *foro*, très légère.

Les plombs sont en terre cuite.

Le peu de solidité des cordelettes fait que très souvent, après une journée de pêche, on est obligé de passer celle du lendemain à réparer les mailles coupées par les poissons et aussi parfois par un caïman.

2. Filet triangulaire formant poche, fixé à deux longs bois de 2 mètres environ de longueur. L'écartement entre les deux branches est maintenu par une corde attachée au premier tiers de l'une et à l'extrémité de l'autre.

Il existe deux sortes de ce genre de filet : l'une à grosses



LXIV. — Filets.

1. Filet araignée. 2. Filet triangulaire. 3. Nasse. 4. Appeau.

mailles pour la pêche de nuit et l'autre, à mailles assez petites, pour la pêche du menu poisson.

Un autre filet semblable, mais dont les bois n'ont guère que 70 à 80 centimètres de longueur, est employé en le tenant d'une seule main. Il sert surtout à la pêche en commun dans laquelle chaque pêcheur est armé de deux de ces filets.

II. *Harpons*

Selon le genre de poisson ou d'animal à prendre, les harpons diffèrent de formes et de force.

1. Les foënes à deux ou trois dents barbelées.

Les unes *dama* (fig. 1 pl. LXV) se composent d'un fer et d'une hampe séparables et reliés par une corde assez longue. Le fer ayant pénétré dans le corps de l'animal, se détache de la hampe qui flotte sur l'eau et permet de suivre la piste de la proie et au besoin de la harponner à nouveau.

Dans les autres *hardyi* (fig. 2 pl. LXV), le fer et la hampe sont inséparables.

2. Les *dyo* et les *nadyi* sont des harpons destinés spécialement à la chasse de l'hippopotame et du lamantin. Le fer se détache de la hampe ; mais les *dyo* (fig. 3 pl. LXV) sont munis d'un gros flotteur. Les *nadyi* (fig. 4 pl. LXV) sont généralement empoisonnés.

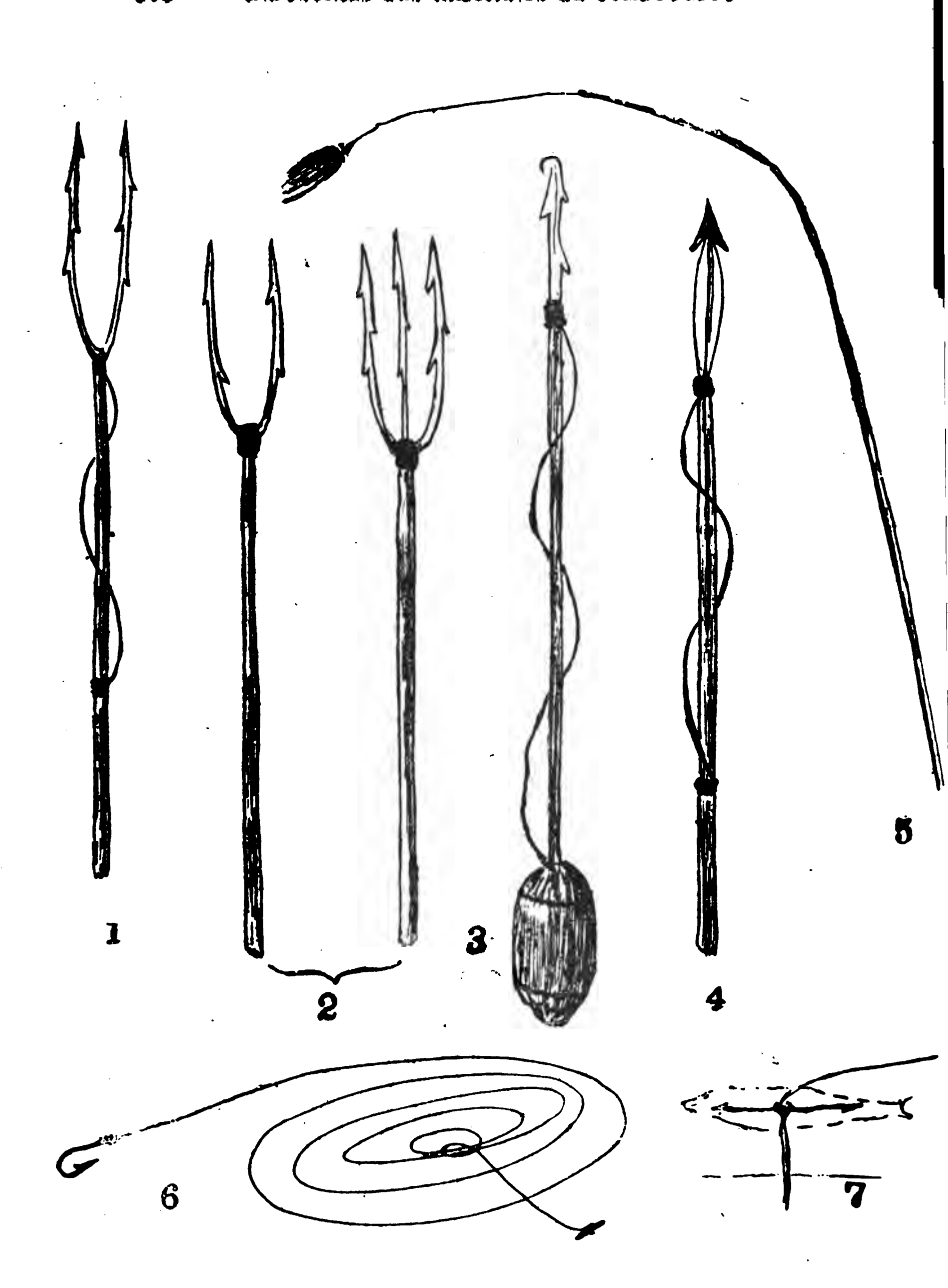
3. Les *mursu* servent également contre l'hippopotame et le lamantin. Sorte de longue pique.

III. *Lignes*

1. Lignes de fond (fig. 6 pl. LXV). Elles se composent simplement d'une cordelette assez forte et d'un hameçon proportionné au genre de poisson que l'on pêche.

On la lance à la main, sans le concours d'une gaule.

2. Lignes à floche (fig. 5 pl. LXIV). La cordelette est assez courte et fixée à une longue gaule dont l'extrémité est courbée. L'hameçon est dissimulé dans une floche de ficelle rouge ou blanche.



LXV. — Harpons et lignes.

3. Lignes pour caïman (fig. 7 pl. LXV). C'est la ligne de fond proprement dite. La corde est plus solide, l'hameçon formé d'une tige de fer de 30 à 40 centimètres de longueur, pointue et barbelée aux deux extrémités. La corde est attachée au milieu du fer et l'autre extrémité est munie d'un flotteur en herbes.

4. *Gagari.* — Longue ligne dont les extrémités sont fixées à des baguettes flexibles munies de sonnettes, grelots ou petits morceaux de fer-blanc. Cette ligne est armée d'hameçons grossiers en fer disposés tous les 20 à 30 centimètres.

On se sert de cet engin dans les marigots étroits à courant très rapide. Les deux baguettes sont enfoncées en terre sur chaque rive de façon que la ligne soit immergée à 50 centimètres environ. Il n'y a pas besoin d'esche. Les hameçons, sous l'effet du courant, disparaissent dans un petit tourbillon que les poissons prennent pour une proie. Les grelots avertissent le pêcheur de la présence d'un poisson accroché à l'hameçon.

IV. *Pièges*

1. Les nasses. Elles sont à peu près semblables à celles qu'on emploie en Europe.

2. Les claies fixées verticalement dans le fleuve forment une petite enceinte dans laquelle est ménagée une ouverture. Celle-ci se ferme automatiquement aussitôt qu'un poisson assez fort est entré et qu'il a frappé une des parois.

3. Les barrages du fleuve ou d'un de ses bras au moyen d'herbes.

4. Des paniers ouverts aux deux extrémités de 40 centimètres environ de diamètre.

5. On se sert aussi, dans certains cas (pêche au rappel), d'une sorte d'appeau. Il se compose d'une gaule à l'extrémité de laquelle est fixé un os pointu de la nageoire pectorale des silures et, au-dessous, est suspendu le crâne

renversé de ce même poisson. L'appareil est soutenu sur l'eau au moyen d'un flotteur en herbe.

b) PROCÉDÉS

I. *Barrages*

A la saison où l'eau du fleuve baisse, où l'eau des poches et des marigots, formés par la crue, retourne au Niger, les pêcheurs établissent au moyen de filets et d'herbes tressées des barrages qui obligent le poisson à passer par des ouvertures ménagées de distance en distance. Ils ont eu soin de placer des pirogues en aval et tout contre ces ouvertures. Le poisson saute pour franchir l'obstacle et tombe dans les pirogues, où on l'assomme à coups de bâton.

II. *Pêche aux différents filets*

1. *Pêche à l'araignée.* — Une des extrémités de ce filet est tenue à un certain point de la rive ; avec une pirogue on jette le filet en formant un arc de cercle dans le fleuve, puis on atterrit en un autre point en aval du premier.

Les hommes, divisés en deux équipes, tirent les extrémités en ramenant vers la berge. Quelques-uns, dans l'intérieur du filet, soulèvent les flotteurs à bout de bras pour arrêter les poissons qui tentent de le franchir en sautant. Ils ont en même temps la précaution d'appuyer avec les pieds sur les plombs pour empêcher les poissons de passer dessous.

Cette pêche est la plus fructueuse. On prend surtout de cette manière des *kosia* et des *saria*, parfois aussi, dans certains endroits, des *desi*, des *wasi*, etc.

Il est rare qu'on prenne ainsi les gros poissons. Ceux-ci se tiennent de préférence dans des points trop profonds pour être pris de cette manière.

2. *Filet triangulaire à grandes mailles.* — Il sert pour la pêche de nuit à bord d'une pirogue. Ce filet est maintenu

entre deux eaux par un homme installé à la proue, tandis qu'un autre, à l'aide d'une pagaie, dirige la pirogue au fil du courant.

Le poisson, entrant dans la poche, est aussitôt amené dans la pirogue et assommé.

On prend ainsi les « capitaines », les silures de grosse taille qui, la nuit, viennent en surface.

On pratique cette façon de pêcher par les beaux clairs de lune ou à la lueur d'un falot.

3. *Filet triangulaire à petites mailles.* — Il est principalement employé pour prendre le menu poisson dans les ports autour des pirogues.

4. *Petits filets de main.* — On s'en sert pour pêcher en commun, en faisant en quelque sorte une battue.

Les pêcheurs, placés côte à côte sur deux lignes, marchant l'une vers l'autre, forment ainsi un double barrage. Les filets permettent de s'emparer des poissons emprisonnés entre les deux lignes. Souvent aussi, une seule ligne est pourvue de filets, l'autre se contente de frapper l'eau à l'aide de bâtons, en rabattant le poisson vers les pêcheurs venant à leur rencontre.

III. *Pêche au harpon*

1. *Pêche à l'hippopotame.* — Cette pêche, ou plutôt cette chasse, rappelle celle à la baleine.

Une grosse pirogue, accompagnée d'autres plus petites, se rend sur les lieux fréquentés par les hippopotames.

Un animal étant signalé, deux ou trois petites pirogues, montées chacune par un homme, se dirigent sur lui. Lorsqu'ils sont à bonne portée, les pêcheurs le harponnent et s'enfuient rapidement, car il arrive souvent que l'animal blessé fonce sur les assaillants qui n'ont alors que la ressource de se sauver à la nage en abandonnant les pirogues.

La bête est suivie à l'aide des flotteurs et harponnée de nouveau si cela est nécessaire.

2. *Pêche au lamantin.* — Le procédé employé pour la pêche de cet amphibie consiste à l'attendre à l'affût.

Pour cela, on établit un mirador à quelques mètres du rivage. Des petites bottes d'herbe sont disposées comme appât.

Le pêcheur installé sur le mirador attend, pour harponner l'animal, qu'il passe à portée ou bien il attend qu'il soit sorti sur le bord de la rive pour l'empêcher de retourner à l'eau.

Cette pêche demande beaucoup de patience, car le lamantin est très défiant et a l'ouïe très fine.

3. *Pêche de nuit par temps clair ou au falot.* — Le pêcheur, assis à l'avant de la pirogue et armé de son harpon, surveille en suivant le courant les environs de son embarcation. Il harponne les poissons qui passent à sa portée.

Le falot ou un petit feu de bois sur la pirogue attire par temps sombre les poissons à la surface.

4. *Pêche au « rappel ».* — Une manière spéciale pour attirer certains silures consiste à imiter artificiellement le bruit que produit le frottement des os des nageoires pectorales chez l'animal vivant.

En imprimant à l'appeau que j'ai décrit plus haut un mouvement de droite à gauche et de gauche à droite sur lui-même, la pointe de l'os frotte contre les aspérités intérieures du crâne et rend assez fidèlement le son voulu. Les autres silures, trompés, viennent rôder autour de l'appeau.

Il n'y a plus qu'à les harponner adroitement.

IV. *Pêche à la ligne*

1. *Pêche à la ligne lancée en pelotte* (fig. 6 pl. LXV). — Elle sert de jour pour prendre toutes sortes de poissons. La nuit, on prend ainsi principalement une sorte d'anguille « *goney* ».

Des morceaux de viande, de poisson, d'entrailles d'animaux servent à appâter l'hameçon.

2. *Pêche à la floche* (fig. 5 pl. LXV). — Cette ligne, décrite plus haut, est simplement promenée rapidement sur l'eau et sert à la pêche de surface. Elle rappelle la pêche à l'aide du poisson artificiel.

3. *Pêche au caïman.* — L'amorce consiste en un poisson moyen dans le ventre duquel on introduit l'hameçon spécial (fig. 7 pl. LXV). On le dispose sur une petite fourche en bois enfoncée dans le lit du fleuve de façon que le courant, en l'agitant légèrement, lui donne l'apparence de la vie.

Le caïman ayant avalé l'appât, s'en va avec la ligne ; mais le flotteur révèle l'endroit où il s'est réfugié.

V. *Pêche au panier*

C'est un procédé primitif employé par les femmes et les enfants. Il consiste à amorcer certains endroits peu profonds et abrités du courant avec quelques poignées de son de mil. Puis, lorsque l'on suppose le menu poisson ramassé dans ces endroits, on applique rapidement une des extrémités du panier de façon à prendre le poisson.

VI. *Pêche au moyen des nasses*

C'est le même procédé qu'en France. On dispose les pièges dans des endroits choisis et, après quelque temps, on va les relever.

c) PRINCIPAUX POISSONS DU NIGER DANS LA RÉGION DE TOMBOUCTOU

1. *Kosia.* — Poisson à écailles ; deux nageoires dorsales, la première armée de piquants et se soudant à la deuxième qui est sans piquants ; nageoire anale armée d'un piquant ; nageoires abdominales avec un piquant ; nageoires pectorales sans piquant ; nageoire caudale carrée.

Œil grand et noir. Corps plus ou moins zébré de noir ; quand ces zébrures sont très prononcées et que la couleur générale est dorée, le *kosia* prend le nom de *kuraru*.

Longueur maxima : 35 à 40 centimètres.

Tombo-meyra est le nom donné au petit *kosia* lorsqu'il ne dépasse pas 15 centimètres.

(Ces deux sortes de poissons sont très communs ; ce sont les espèces que l'on prend le plus souvent dans les filets.)

2. *Farrow-gari* ou *Kien.* — Poisson à écailles ; deux nageoires dorsales, la seconde pourvue de quelques rayons seulement et rouge ; une nageoire anale ; deux nageoires abdominales, deux pectorales, toutes rougeâtres ; nageoire caudale fourchue et rouge.

Dos vert foncé, ventre blanc à reflets bleuâtres, séparé du dos par une ligne longitudinale très foncée.

Œil très petit.

Longueur : 25 à 30 centimètres.

2 *bis. Sofa* ou *Bari-gandey.* — Genre *farrow-gari* dont la taille atteint 50 à 60 centimètres. Ecailles plus petites que dans l'espèce précédente. Le même poisson, jusqu'à 10 à 12 centimètres, se nomme *sofa.*

3. *Somani.* — Poisson à écailles ; deux nageoires dorsales, la première triangulaire, la seconde avec quelques rayons ; une nageoire anale, deux abdominales, deux pectorales ; nageoire caudale fourchue, jaunâtre.

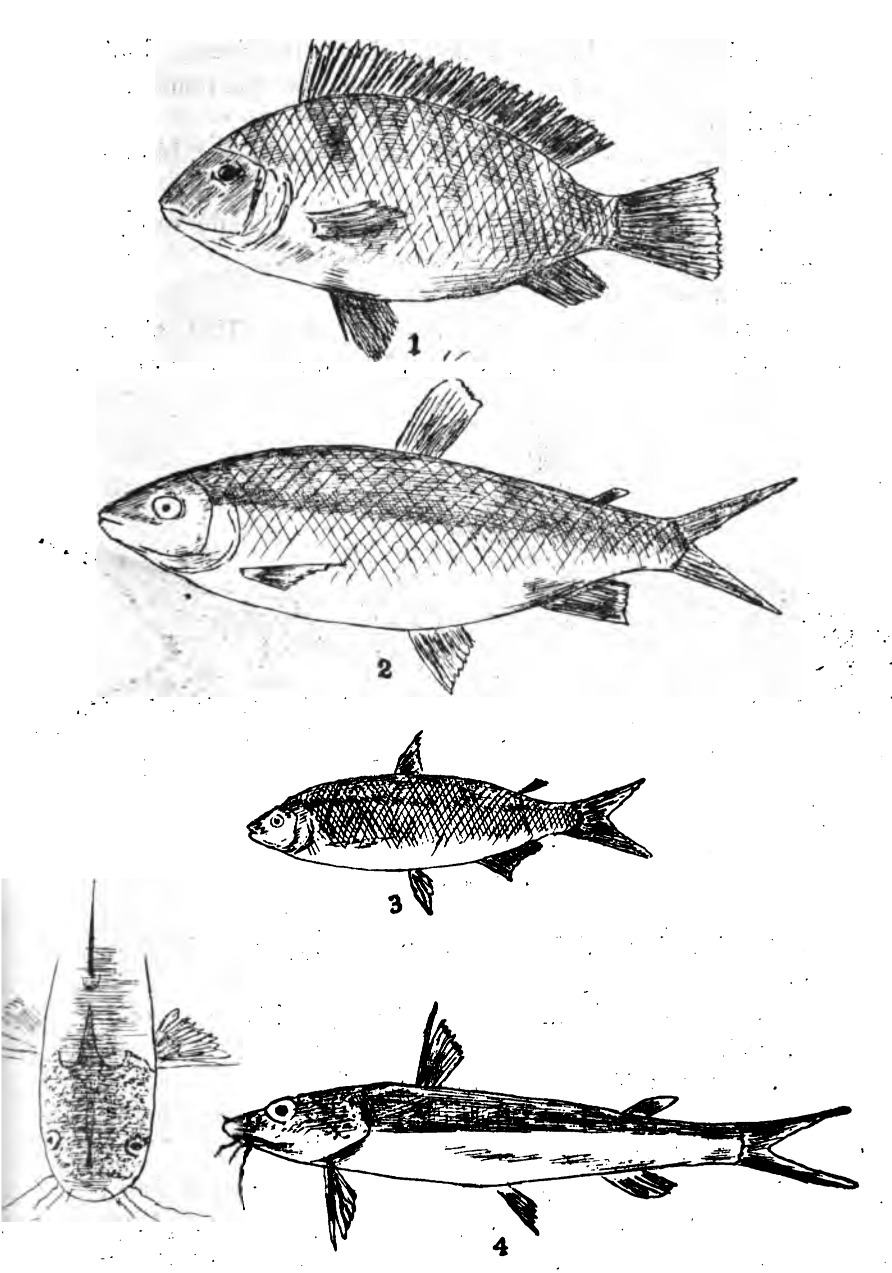
Dos vert-jaune, ligne longitudinale plus foncée ; ventre bleuâtre en haut, blanc en dessous.

Œil petit et noir.

Longueur : 7 à 8 centimètres.

Dans la région de Mopti et plus en amont, on extrait de ce poisson une huile qui sert à la consommation.

4. *Bor* ou *boru.* — Genre silure. Poisson sans écailles. Deux nageoires dorsales, la première armée d'un fort piquant, la deuxième petite, membraneuse sans rayons. Deux nageoires pectorales armées d'un piquant, deux abdominales, une caudale à rayons sans piquant.



LXVI. — Poissons du Niger.

1. *Kosia*. — 2. *Farrow-Gari* ou *Kien*. — 3. *Somani*. — 4. *Bor* ou *boru*.

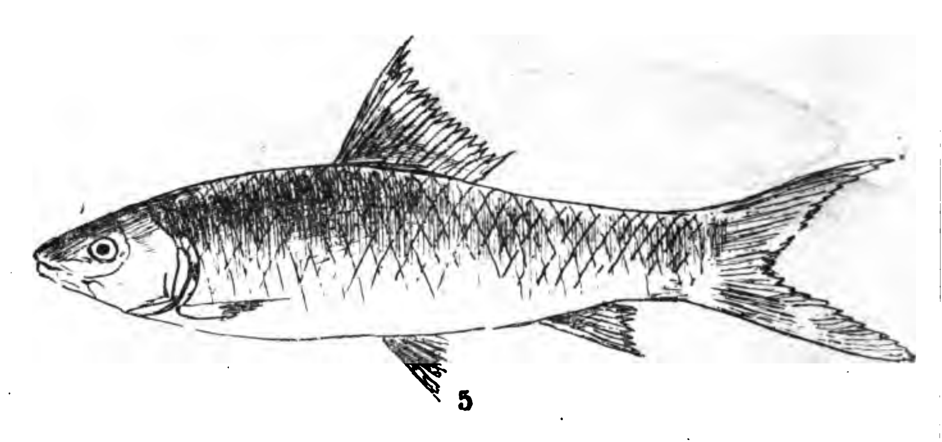
Six barbillons blancs à la mâchoire inférieure, dont deux très longs ; deux petits barbillons noirs à la mâchoire supérieure.

Peau lisse brun-noir ou brun-jaunâtre sur le dos, blanc-bleuâtre sous le ventre.

Crâne très fort et en partie rugueux. Gueule ronde, garnie de toute petites dents formant râpe.

Longueur : 30 à 40 centimètres.

5. *Du-kurumbu.* — Poisson à écailles. Une seule nageoire dorsale à nervures sans piquant ; deux nageoires



LXVII. — Poisson du Niger.

5. *Du-kurumbu.*

pectorales, deux abdominales, une anale ; nageoire caudale fourchue.

Corps vert-foncé sur le dos, ventre blanc-jaunâtre, rond, allongé.

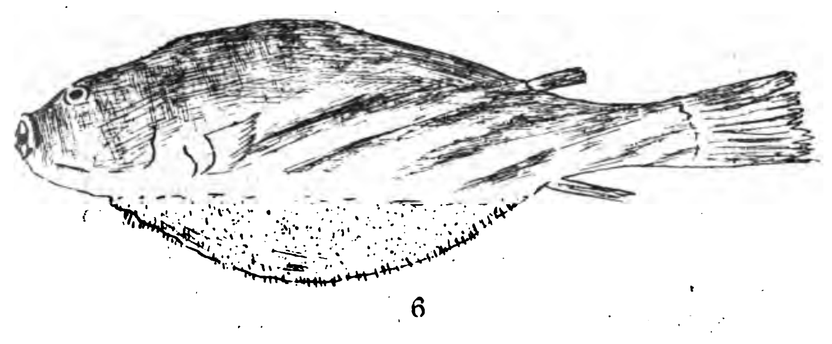
Longueur : 40 à 50 centimètres.

Jeune, il se nomme *Du-kurumbu.* Plus grand, il prend le nom de *Du-kosia,* plus plat, comme le *kosia.*

6. *Takubambam.* — Poisson sans écailles ; peau lisse ; crâne rugueux. Une seule nageoire dorsale et placée au-dessus de l'anus. Une nageoire anale, deux pectorales ; pas de première nageoire dorsale ni de nageoires abdominales ; nageoire caudale carrée.

Peau brune ou vert foncé avec des lignes jaunes obliques. Ventre blanc très rugueux que l'animal peut dilater en le gonflant d'air.

Mâchoires armées de quatre dents : deux en haut, deux en bas (Tetrodon).



6

LXVIII. — Poisson du Niger.

6. *Takubambam.*

Longueur : 30 à 40 centimètres.

7. *Ham-korey* ou *ham-idye.* — Poisson à écailles. Vulgairement appelé « capitaine » par les Européens.

Deux nageoires dorsales : la première a sept nervures piquantes continuée par la seconde dont les nervures sont molles. Deux nageoires pectorales, trois ou quatre petits piquants au-dessus de l'attache de ces nageoires, deux abdominales placées très près des précédentes et armées d'un piquant. Une nageoire anale avec deux piquants. Nageoire caudale carrée.

Œil translucide, iris jaunâtre.

Dos gris, ventre blanc.

Longueur : 1^{m},20 à 1^{m},50.

8. *Dibar.* — Poisson sans écailles, genre silure. Première nageoire dorsale à nervures avec une forte pointe ; deuxième membraneuse et molle sans nervures. Deux nageoires pectorales armées d'une pointe. Deux nageoires abdo-

minales et une nageoire anale à nervures. Nageoire caudale carrée.

Crâne allongé en museau, rugueux en dessus avec une rugosité en forme de V en avant de la première nageoire dorsale.

Lèvre supérieure longue avec deux longs barbillons ; lèvre inférieure avec deux petits barbillons.

Prunelles des yeux translucides, iris jaunâtre.

Peau lisse brun-foncé sur le dos et blanchâtre sous le ventre.

Longueur : 50 à 60 centimètres.

9. *Dyewey*. — Poisson à écailles. Première nageoire dorsale à nervures sans piquant ; deuxième nageoire très petite et membraneuse. Deux nageoires abdominales, deux pectorales, une anale rougeâtre à nervures sans piquant. Nageoire caudale fourchue et à moitié rouge.

Mâchoire armée de dents très fortes et pointues.

Dos vert-jaunâtre, ligne longitudinale bleuâtre, ventre blanc.

Longueur : 70 à 80 centimètres.

10. *Aharia*. — Poisson sans écailles. Une seule nageoire dorsale, armée d'un piquant ; deux abdominales sans piquant ; nageoire caudale fourchue, une nageoire anale garnissant les deux tiers de la longueur du corps. Anus placé au premier tiers.

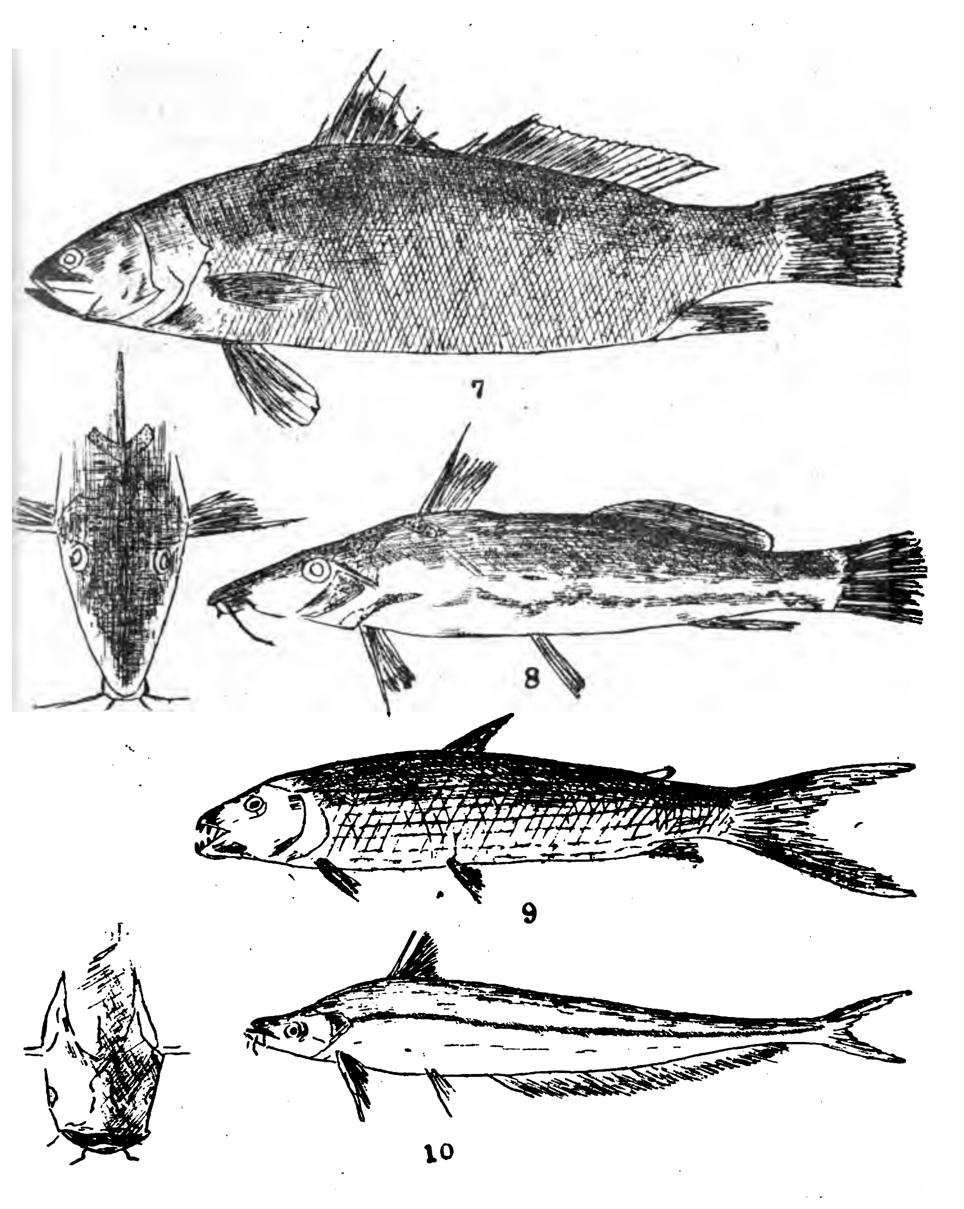
Tête aplatie et relativement très petite ; gueule large et ronde. Deux barbillons noirs à la lèvre supérieure, deux barbillons blancs à la lèvre inférieure.

Corps presque transparent ; ligne violette longitudinale suivant l'arête principale. Dos vert-jaune. Œil noir.

Longueur : 15 à 20 centimètres.

11. *Hura*. — Poisson à écailles très petites, dos violet-pâle. Les nageoires dorsales sont réunies en une seule sans piquant ; deux pectorales, deux abdominales et une anale ; nageoire caudale fourchue.

Gueule petite et ronde, allongée et recourbée en dessous en forme de bec ou de groin ; lèvre inférieure plus longue et pendante.



LXIX. — Poissons du Niger.

7. *Ham-korey* ou *ham-îdye* — 8. *Dibar.* — 9. *Dyewey.*
10. *Aharia.*

Poisson légèrement électrique, donnant une commotion lorsqu'on introduit en même temps un doigt dans la gueule et un autre dans les ouïes et que, étant les pieds dans l'eau, on laisse dans l'eau la queue de l'animal.

Ligne foncée le long de l'arête principale.

Œil noir.

Longueur : 40 à 50 centimètres.

12. *Wasi.* — Poisson à écailles très petites. Nageoires dorsales réunies à l'arrière ; deux pectorales, deux abdominales et une anale très développée ; nageoire caudale fourchue.

Dos violet-gris ; ventre blanc.

Bec dont la lèvre supérieure est tronquée brusquement, lèvre inférieure plus longue.

Œil noir.

Longueur : 40 à 50 centimètres.

13. *Da.* — Poisson à écailles très fines. Première nageoire dorsale trapézoïdale sans piquant, nervures mouchetées de noir ; deuxième nageoire dorsale membraneuse sans nervures ; deux pectorales, deux abdominales, une anale ; nageoire caudale fourchue.

Gueule garnie de dents très fines en haut et en bas.

Corps gris-jaunâtre avec des taches rondes foncées. Ventre plus pâle.

Œil noir.

Longueur : 50 à 70 centimètres.

14. *Desi-bibi.* — Poisson sans écailles. Forme générale allongée et ronde. Genre silure. Les nageoires dorsales réunies en une seule, à nervures sans piquant ; deux pectorales armées d'un piquant, deux abdominales, une anale très longue garnissant environ la moitié de la longueur du corps ; nageoire caudale ronde.

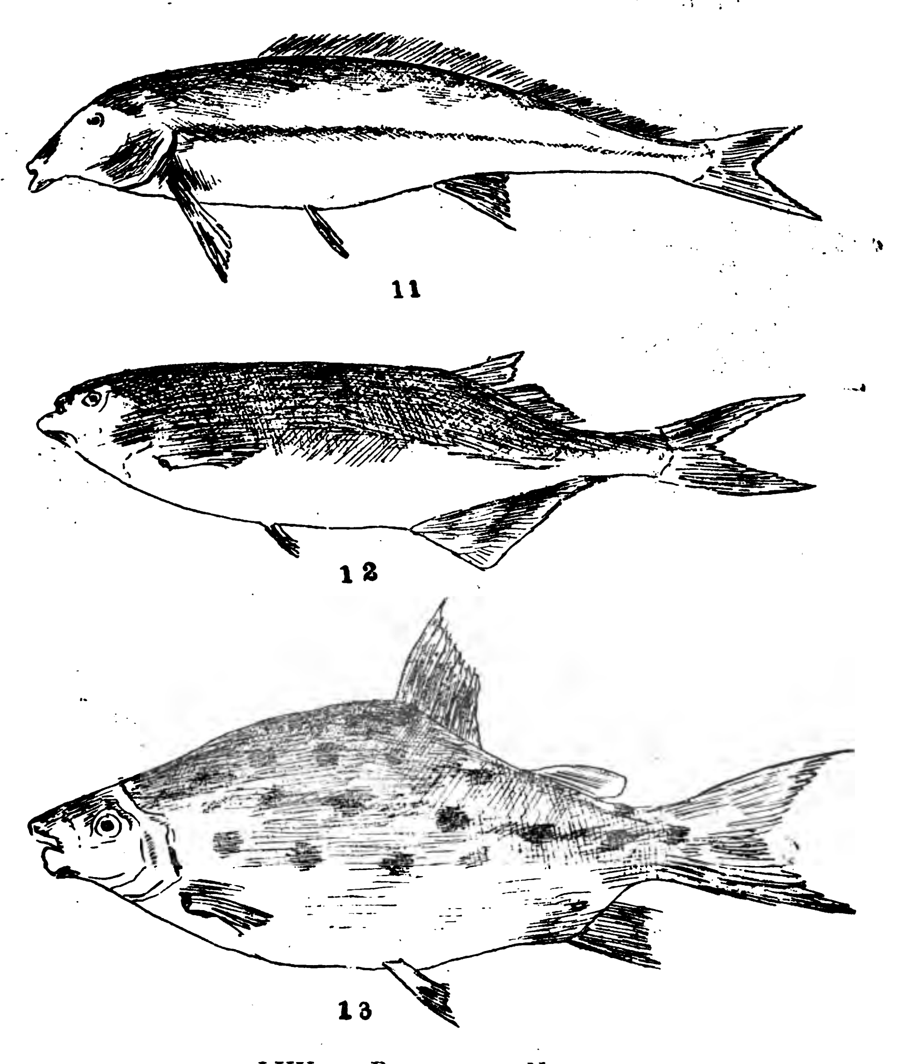
Tête très fortement cuirassée et aplatie, rugueuse. Lèvres rondes, gueule fendue en dessous. Quatre barbillons à chacune des lèvres.

Œil petit et noir.

Corps violet-noir sur le dos et blanc-rose sous le ventre.

Longueur : 90 centimètres à 1 mètre. (Voir : 18).

15. *Hendyere.* — Poisson à grandes écailles exagonales. Une seule nageoire dorsale commençant sur le dos



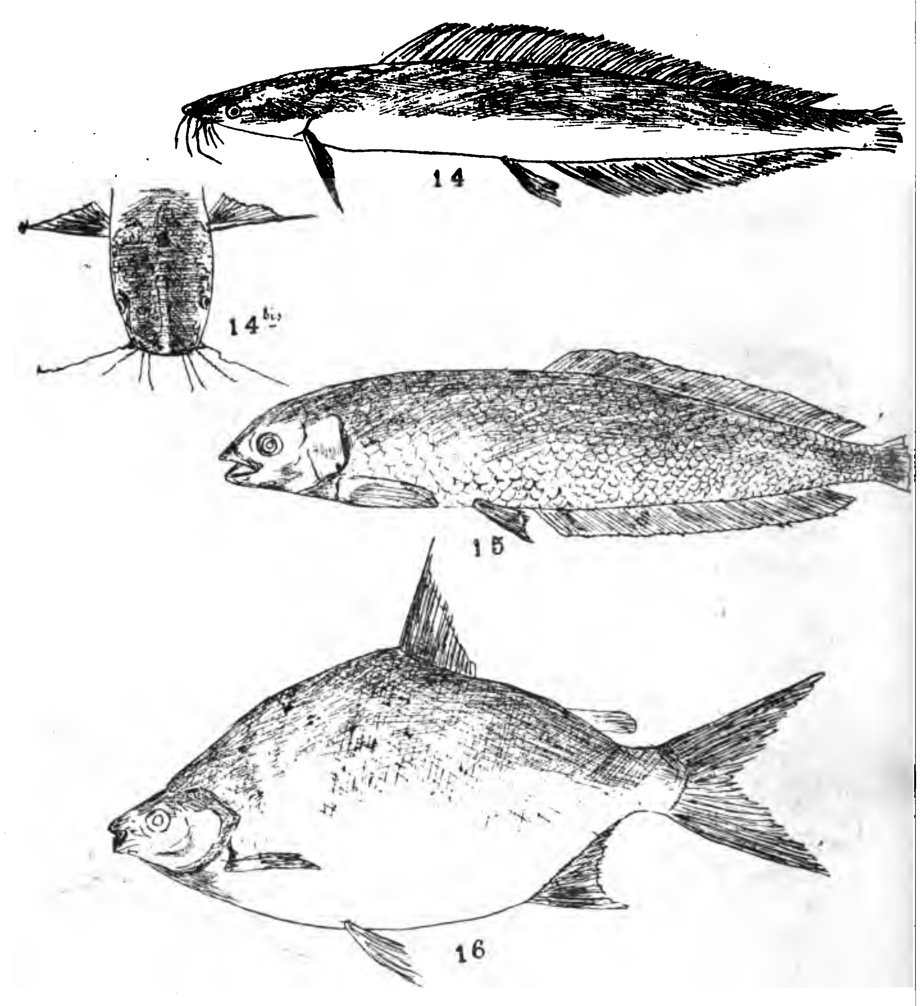
LXX. — Poissons du Niger.

11. *Hura.* — 12. *Wasi.* — 13. *Da.*

et se poursuivant jusqu'à la queue. Deux nageoires pectorales, deux abdominales, une anale commençant à

mi-longueur du corps et se continuant jusqu'à la queue. Une nageoire caudale ronde.

Œil blanc.



LXXI. — POISSONS DU NIGER.

14. *Desi-bebi.* — 15. *Hendycre.* — 16. *Saria.*

Dos gris-vert foncé, ventre de même teinte progressivement dégradée.

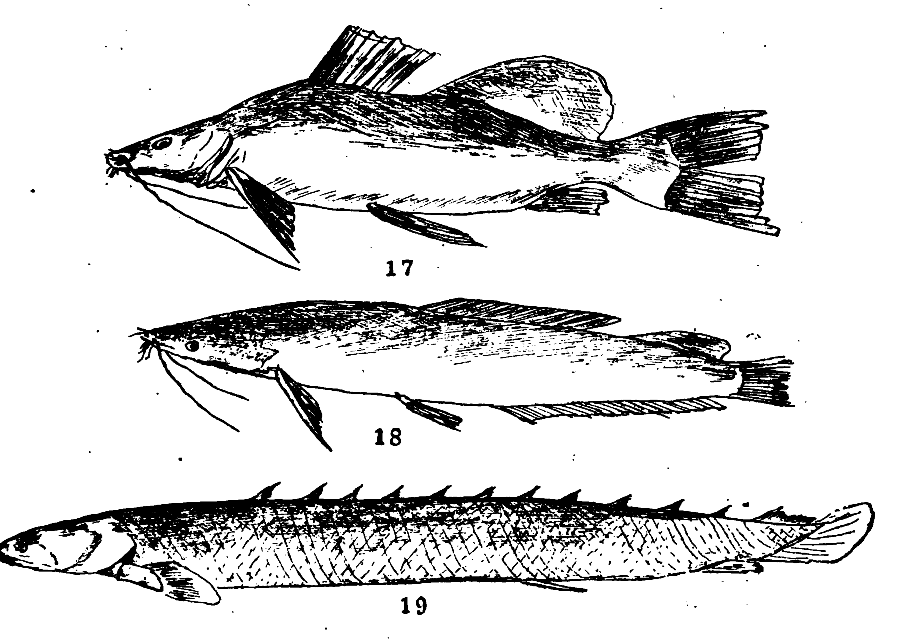
Longueur : 80 à 90 centimètres.

16. *Saria.* — Poisson à écailles forme très aplatie. Tête petite, œil translucide. Deux nageoires dorsales, la première à nervures fortes et un piquant, la deuxième avec quelques nervures. Deux nageoires pectorales, deux abdominales, une anale et une caudale fourchue. Les nageoires anale et caudale ont quelques nervures rouges.

Dos gris-jaunâtre, ventre blanc,

Longueur : 70 à 80 centimètres.

17. *Simbal.* — Poisson sans écailles, genre silure. La



LXXII. — Poissons du Niger.

17. *Simbal.* — 18. *Desi-tyirey.* — 19. *Gondo.*

première nageoire dorsale et les deux pectorales armées d'un très fort piquant. La deuxième nageoire dorsale est très développée et membraneuse ; une nageoire anale, deux abdominales ; nageoire caudale divisée en deux.

Tête aplatie, à carapace non rugueuse. Lèvres avec quatre barbillons en haut et autant en bas.

Dos vert-jaunâtre, ventre violacé et blanc.

Œil petit et noir. Longueur : 90 centimètres à 1 mètre.

18. *Desi-tyirey.* — Même genre que le *desi-bibi,* sauf que la deuxième nageoire dorsale est séparée de la première et est membraneuse.

Couleur générale rougeâtre, plus pâle sous le ventre.

Longueur : 90 centimètres à 1 mètre.

19. *Gondo.* — Connu des naturalistes sous le nom de « Bichir ». Poisson allongé et rond comme une anguille. Petites écailles extrêmement serrées. Nageoire dorsale composée d'une suite de petites nageoires triangulaires. Nageoire caudale arrondie et souvent frangée, une nageoire anale, deux abdominales, deux pectorales.

Couleur générale vert-jaune.

Longueur : de 20 à 60 centimètres.

20. *Goney.* — Poisson sans écailles ; corps rond très allongé. Ouïes petites ; deux nageoires pectorales ; nageoire dorsale commençant derrière la tête et se continuant jusqu'à la queue ; pas d'autre nageoire. Queue pointue et ronde comme une queue de serpent, noire. Yeux petits rapprochés du museau. Bouche petite garnie d'une rangée de dents petites et pointues à chaque mâchoire.

Couleur gris-violet sur le dos, blanche tachée de rouge sur les flancs et le ventre.

Longueur : jusqu'à 2 mètres.

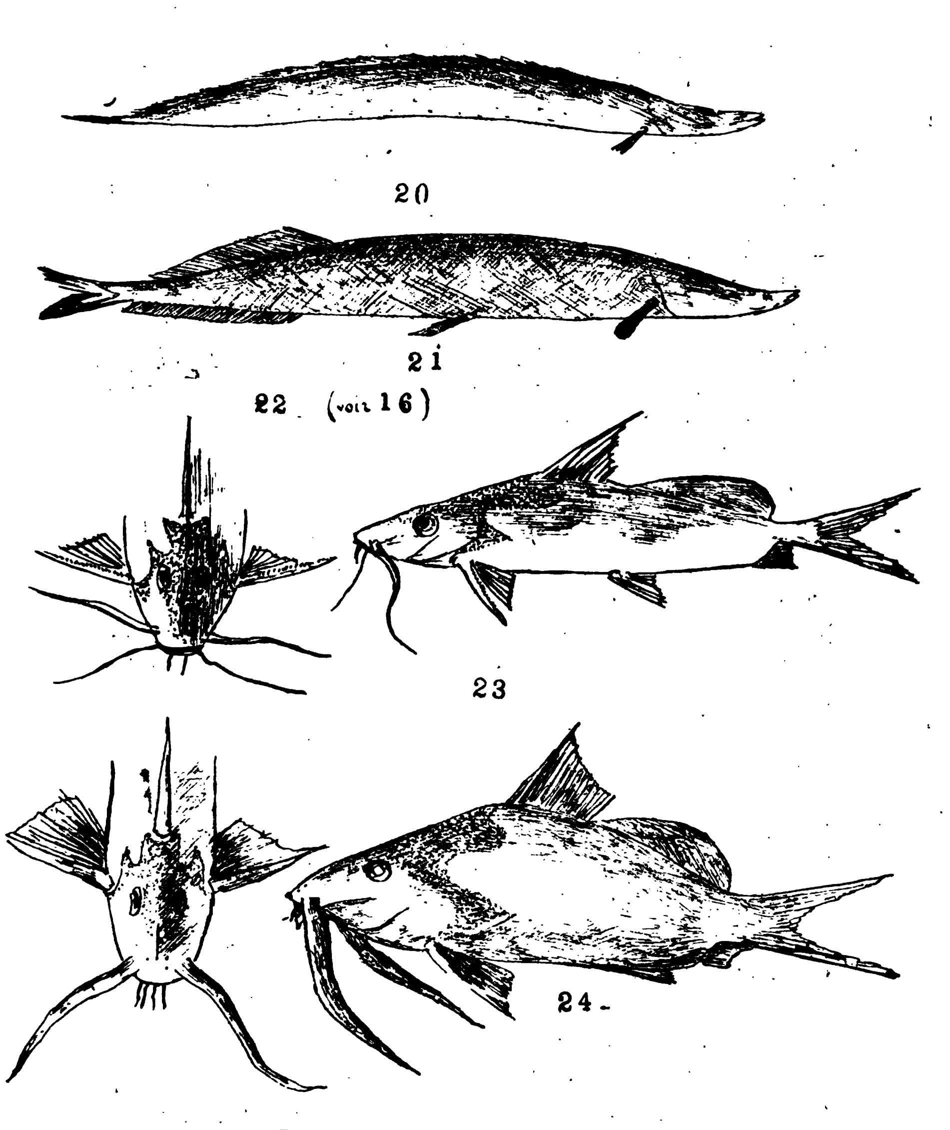
21. *Yollo.* — Poisson à écailles petites. Corps légèrement applati ; deux nageoires pectorales, deux abdominales, une anale longue, plissée, une dorsale très en arrière ; queue fendue. Museau relevé ; bouche très petite ; yeux très près de la bouche.

Couleur brune sur le dos et grise sous le ventre.

Longueur : 80 centimètres.

22. *Djor.* — Mêmes caractères généraux que le *Saria,* (fig. 16 pl. LXXI). Mais écailles plus grandes, corps un peu plus épais et moins large. Taille plus forte.

23. *Dyigiria.* — Genre silure. Poisson sans écailles. Deux nageoires dorsales : la première, à nervures, armée



LXXIII. — Poissons du Niger.

20. *Goney*. — 21. *Yollo*. — 23. *Dyigiria*. — 24. *Marambana*.

d'un fort piquant ; la deuxième, membraneuse et molle, sans nervures. Deux nageoires pectorales, dont la première nervure, constituée par une forte pointe barbelée,

est séparée des autres nervures. Deux nageoires abdominales et une nageoire anale à nervures. Nageoire caudale fendue à nervures.

Crâne allongé, rugueux en dessus.

Lèvre supérieure avec deux barbillons longs, lèvre inférieure avec quatre barbillons dont deux très longs et deux très courts.

Œil noir, à iris jaunâtre, très enfoncé dans le crâne.

Peau lisse, dos et corps violacé-pâle *(Dyigiria korey)* ; rouge *(Dyigiria tyirey)* ; ou brun-foncé *(Dyigiria bibi)*.

Ventre blanchâtre ou jaunâtre.

Longueur : 25 à 30 centimètres.

24. *Marambana.* — Genre silure. Poisson sans écailles. Deux nageoires dorsales : la première, à nervures, armée d'un fort piquant ; la deuxième, membraneuse et molle, plus large que celle du *dyigiria,* bord extérieur très mince et noir. Deux nageoires pectorales, à nervures, dont la première est un fort piquant non séparée des autres nervures. Deux nageoires abdominales et une nageoire anale à nervures, sans piquant. Nageoire caudale fendue à nervures.

Crâne allongé, rugueux.

Lèvre supérieure avec deux grands barbillons très longs et plats, bordés postérieurement d'une bande noire. Lèvre inférieure avec quatre barbillons très courts.

Œil noir, iris blanchâtre, enfoncé dans le crâne.

Peau lisse, dos et corps d'un gris-rose pâle ou couleur chair chez les jeunes individus.

Ventre à peine un peu plus blanc.

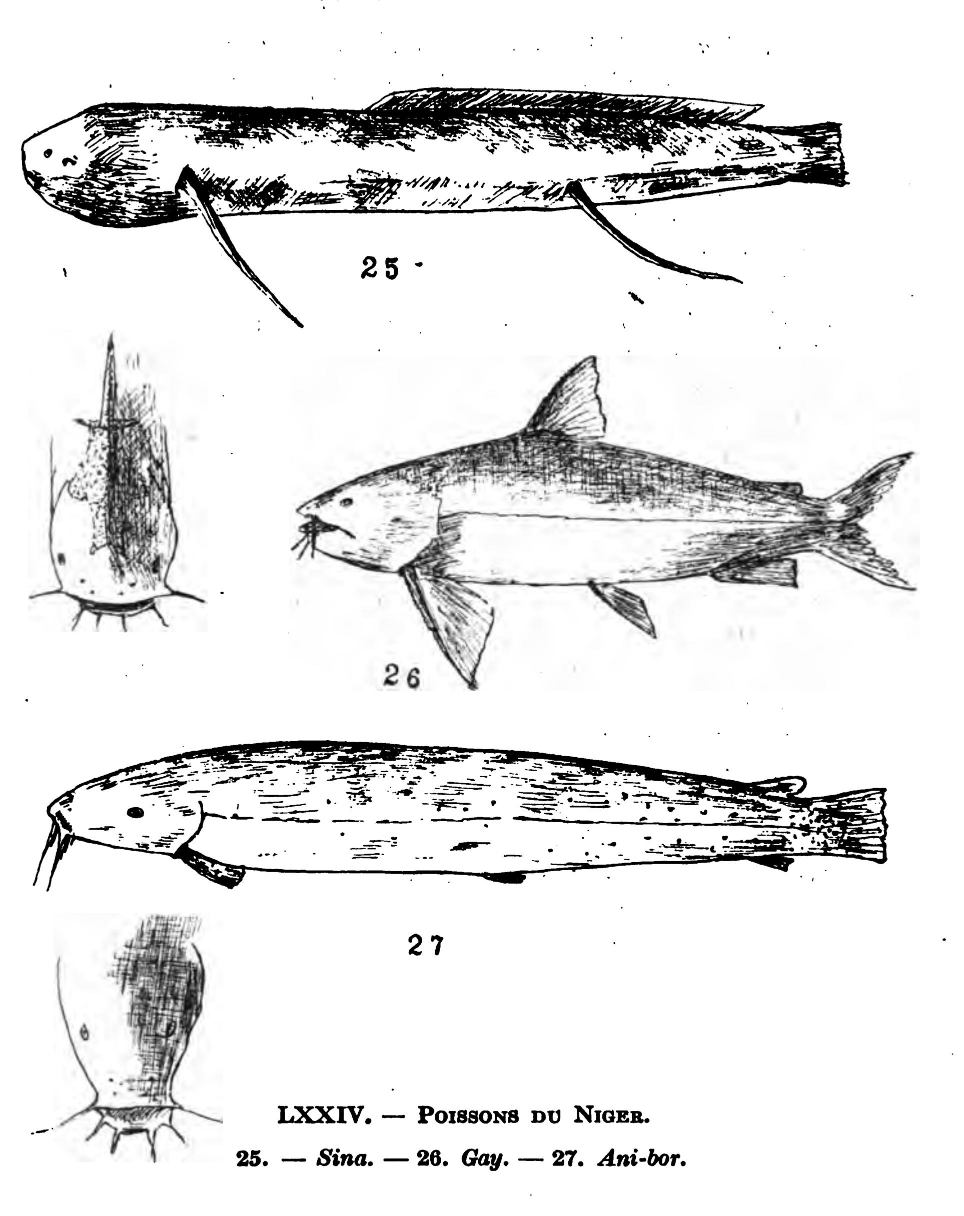
Longueur : 30 à 40 centimètres.

25. *Sina* (Protopterus). — Poisson à très petites écailles. Corps rond et allongé. Deux nageoires pectorales et deux nageoires abdominales très longues, cylindriques et pointues. Une nageoire dorsale à nervures prenant la deuxième moitié du corps. Nageoire caudale carrée à nervures.

Bouche petite ; œil jaune.

Peau gris-violet, ventre blanchâtre.

Longueur maxima : $1^{m},60$.



LXXIV. — Poissons du Niger.

25. — *Sina.* — 26. *Gay.* — 27. *Ani-bor.*

Ce poisson possède un poumon qui lui permet de vivre hors de l'eau dans la vase où il passe la saison sèche. On le prend à cette époque à l'aide d'une pioche.

26. *Gay.* — Poisson genre silure, sans écailles. Une nageoire dorsale à nervures et à piquant en dents de scie ; la deuxième nageoire dorsale est petite et membraneuse. Deux nageoires pectorales armées d'un piquant en dents de scie ; deux nageoires abdominales à un piquant ; nageoire caudale à nervures et très fendue ; une nageoire anale à nervures.

Tête très forte ; œil noir, iris jaune. Bouche ronde, armée de deux fortes râpes en guise de dents, ornée de six barbillons, deux à la lèvre supérieure et quatre à la lèvre inférieure.

Longueur maxima : 2 mètres.

Dos violet ; ventre rose à larges taches blanches.

Poisson très vorace.

27. *Ani-bor* (Malaptérure ou Silure électrique). — Poisson genre silure sans écailles, forme cylindrique allongée. Une seule nageoire dorsale petite et membraneuse. Deux nageoires pectorales, deux abdominales, une anale et une caudale carrée, toutes à nervures et gris rougeâtre.

Dos gris-vert, séparé du ventre blanc par une fine ligne foncée. Le corps et principalement la partie postérieure avec les nageoires est parsemé de petites taches noires qui produisent des décharges électriques parfois assez fortes pour engourdir un membre.

II. — LA CHASSE

On chasse :

1. L'autruche, surtout pour ses plumes.

Les terrains de chasse se trouvent dans la boucle du Niger et aussi à l'ouest du lac Faguibine jusque vers Oualata.

Les plumes des autruches de l'Ouest sont de qualité inférieure, d'un blanc mat, à barbes étroites. Les plumes noires sont d'un beau noir brillant à reflets blancs.

La plus belle espèce est l'autruche de la boucle. Les plumes blanches sont luisantes, à barbes larges, longues et fournies. Les plumes noires sont souvent brunâtres, mais aussi d'un beau noir-corbeau.

Les plumes provenant de la dépouille d'un animal tué sont dites « vivantes » ; elles sont électriques. Les plumes perdues par l'animal dans la brousse sont au contraire des plumes « mortes », elles n'ont plus de pouvoir électrique.

2. L'aigrette, également pour sa parure.

L'aigrette a presque totalement disparu des bords du Niger d'où une chasse sans merci l'a fait fuir et en a réduit considérablement le nombre.

Il y a deux sortes d'aigrettes : l'aigrette droite, longue (ardea alba) et l'aigrette crosse ou garzette (ardea garzetta).

8. Le marabout (Leptoptilus, Cigogne à sac ou Philosophe).

Cet oiseau est chassé pour le duvet long et soyeux qui orne sa queue et qui est acheté par les Européens.

Il est en assez petite quantité dans la région.

4. L'éléphant.

L'éléphant existe dans la région de Tombouctou

depuis Sarayamo, dans l'Ouest, jusque vers Gao et Ansongo, dans l'Est. On le rencontre surtout près des lacs de l'intérieur de la boucle.

L'espèce de cette région est petite, le dos horizontal (l'espèce du Sud a les jambes postérieures plus courtes, ce qui donne au dos une inclinaison assez marquée). Son ivoire est recourbé, court et blanc. L'espèce du Sud a un ivoire plus gros, droit et d'un blanc-crême.

5. L'hippopotame, pour sa chair.

Cet animal, trop dérangé par la navigation, spécialement par les bateaux à vapeur, s'est réfugié dans le Bani, affluent du Niger, vers Mopti et au delà des rapides, vers Niamey et Say. Son ivoire est cassant et il faut, pour le conserver, avoir soin de l'oindre d'une matière grasse et de l'envelopper dans des bandelettes d'étoffe.

6. Les girafes et les diverses sortes d'antilopes, pour leur viande et leur peau. La viande est séchée et vendue souvent dans les villages et à Tombouctou. Les peaux servent aux touareg à fabriquer leurs boucliers.

III. — LE SEL

Extraction. — C'est à Taoudenni, à dix-huit jours de marche de Tombouctou, dans le Nord, que se trouve le petit village auprès duquel on extrait les barres de sel.

Chaque mine est un trou de 10 mètres de côté sur 5 à 6 de profondeur. Elle est à ciel ouvert et un escalier ou un plan incliné permet d'en atteindre le fond.

On trouve à la surface une couche de sable, puis de l'argile rouge sur 4 mètres d'épaisseur. Au-dessous, le sel se présente sous forme de stratifications assez distinctes.

Pour extraire les barres, l'ouvrier, à l'aide d'une petite herminette, commence par tracer les barres à extraire en les séparant par une petite entaille étroite. Ensuite, par des pesées faites avec le même instrument, il détache la première couche. Elle a ordinairement 15 à 20 centimètres d'épaisseur ; une veine plus foncée se trouve au milieu, en la suivant avec la hachette on parvient à la partager en deux barres brutes.

Sous cette première couche, s'en trouve une seconde, moins épaisse, qui s'enlève facilement. Celle-ci est plus pure que les précédentes et presque transparente.

Enfin, on rencontre une dernière couche semblable à la première et qui fournit également deux barres.

Il faut, pour sortir cette dernière couche, prendre bien garde d'entamer la couche d'argile salée sur laquelle elle repose et qui la sépare de la nappe salée. Si l'eau venait à trouver une issue elle envahirait toute la mine et rendrait impossible la continuation du travail.

En effet, lorsque toutes les couches à ciel ouvert ont été extraites, on creuse dans les parois des galeries de 5 mètres environ de profondeur dans lesquelles on extrait d'autres barres.

Les barres sont dégrossies à mesure dans le fond de la mine et le sel en vrac y est laissé. Quand la mine est épuisée, on rejette sur les débris de sel la terre provenant de la nouvelle mine qu'on ouvre à 10 mètres de celle-ci. On dit que, après environ vingt-cinq à trente ans, il se reforme une nouvelle couche ; mais on n'a pas encore eu besoin de l'exploiter.

Les ouvriers employés à ce travail sont des esclaves appartenant à de riches Marocains ou à des gens d'Araouan.

Le pays ne leur offre aucune ressources et c'est de Tombouctou ou d'Araouan que leurs maîtres les ravitaillent en grains, en sucre et en thé. Ils font en effet un grand usage de ces derniers produits, afin de rendre potable l'eau saumâtre des puits.

Transport. — (Voir l'article : *Chameliers*).

Commerce. — Au départ de Taoudenni, le sel appartient en général à ceux qui l'ont fait extraire, c'est-à-dire à quelques Marocains et habitants d'Araouan.

Ils le font transporter à Tombouctou où ils le vendent ordinairement aux Mossi, venus pour s'en approvisionner et le porter ensuite chez eux et le disperser dans toute la boucle du Niger.

Le transporteur, bien qu'estimant, selon la coutume, le prix du transport en barres de sel, reçoit la plupart du temps en échange le montant en argent ou en étoffe ou en grains. De la sorte, la presque totalité du sel transporté est aux propriétaires.

IV. — LA GOMME ET LA MYRRHE

La gomme se présente sous deux aspects principaux :

1. La gomme *blonde*, produit de l'Acacia Vereck (Deli-gna ou Aworwor).

2. La gomme brune ou rougeâtre, produit de l'Acacia Adansonii (Gonakié, Bani) ou de l'Accia Seyal (Kardyi tyirey).

Les zones principales où l'on récolte la gomme sont, pour la région de Tombouctou, la rive droite du Niger, avec points de concentration et d'achats entre Aghelal et Oréséno.

Sur la rive gauche, la contrée comprise entre Niodougou et Goundam.

Les nomades, qui sont les grands récolteurs de la gomme, l'apportent, entre les mois de novembre et de mai, dans des sacs de cuir. Ils viennent la livrer aux commerçants à Tombouctou contre des étoffes ou des pièces de 5 francs.

Les maisons de commerce envoient également des acheteurs dans la brousse. Elles recueillent ensemble, en moyenne, trois cents tonnes de gomme par campagne ; mais elles pourraient en récolter peut-être sept ou huit fois plus si les nomades n'en laissaient pas perdre une grande partie par indolence.

La myrrhe. — La résine « Albarkante », du Bdellium Africana, Africanum, Balsamodendron, est recueillie en grande partie dans l'ouest de Goundam. Elle est employée comme parfum. Son prix est peu élevé.

V. — EXPLOITATION DES FORÊTS

On exploite les forêts pour se procurer les bois de construction (doums et branches de duey), les poutrelles dans les maisons en terre. On en fabrique aussi des planches pour la construction des pirogues ; on en confectionne les portes, les fenêtres, etc.

On utilise les menues branches ou gaulettes pour édifier la carcasse des cases en paille, les paillotes des embarcations, les terrasses des maisons.

D'autres essences on tire les panneaux, pommeaux et trousquins de selles de chevaux et de chameaux, des bâts pour ces derniers, des manches d'outils et d'instruments divers : marteaux, haches, houes, sarcloirs, etc., des mortiers, des pilons, des vases divers, des piquets de tentes et de lits ouvragés.

CHAPITRE QUATRIÈME

INDUSTRIES AUXILIAIRES

Coiffeuses.
Perruquiers-barbiers.
Aniers.
Chameliers.
Piroguiers.
Mesureurs de grains.
Lavandières.
Marchands d'eau.
Marchands de bois.
Peseurs d'or, d'argent et de soie.

I. — COIFFEUSES

La coiffure est une parure très compliquée qui nécessite de la part des coiffeuses une longue pratique. Toute femme peut se livrer à ce métier ; il n'est pas la spécialité d'une race ni d'une caste.

Les différentes coiffures en usage à Tombouctou sont les suivantes :

Le *yollo*, porté par les jeunes filles non encore nubiles. Il consiste en une tresse faite en fibres de palmier-nain, fixée au sommet de la tête et descendant plus bas que la nuque.

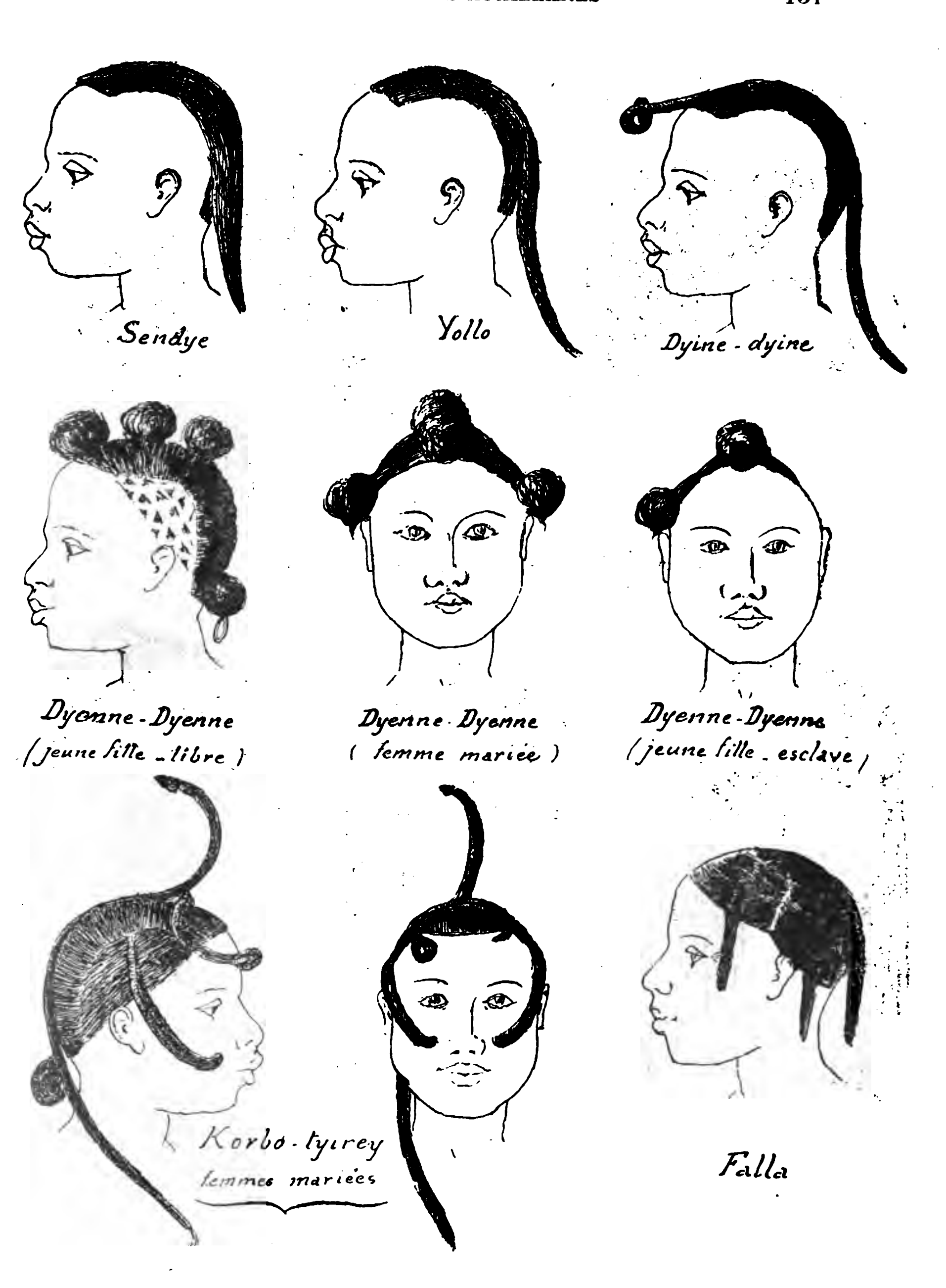
Le *yollo*, auquel on ajoute le *dyine-dyine*, est porté par les jeunes filles nubiles. Le *dyine-dyine*, qui donne son nom à la coiffure, est tout simplement une tresse semblable au *yollo* fixée également sur le sommet de la tête mais qui vient s'enrouler sur le devant, à hauteur du front.

Le *korbo-tyirey*, réservé aux femmes mariées, est une coiffure composée de tresses en fibres de palmier, disposées de la manière suivante : une tresse sur le devant de la tête, en demi-cercle d'une tempe à l'autre, — une autre enroulée sur la nuque, — une sur chaque oreille vient se replier sur les joues. Enfin, sur le sommet de la tête, deux tresses, l'une, semblable au *yollo*, tombe sur l'épaule droite, l'autre, le *dyine-dyine*, se redresse comme une corne terminée par un anneau rouge, *korbo-tyirey*, qui donne le nom à l'ensemble.

Les esclaves n'ont pas droit à cette dernière tresse et leur coiffure porte alors le nom de *dyoto-kamba*.

En dehors des jours de fête, la coiffure pour toutes est plus simple :

Pour les jeunes filles, avant le mariage, les cheveux sont réunis sur le sommet de la tête, du front à la nuque,



LXXV. — Différentes coiffures.

en trois ou quatre touffes ou boules : les côtés de la tête sont rasés.





Coiffures de femmes targuies







Jeune fille et femmes arabes

LXXVI. — Différentes coiffures (*suite*).

Après le mariage, les femmes ajoutent une boule sur chaque oreille.

Cette coiffure s'appelle *dyenne-dyenne* parce qu'elle est en usage à Dyenné.

Les esclaves, avant le mariage, portent une boule en plus sur l'oreille droite, c'est le *manga*. Après le mariage, elles ont droit aux deux boules, comme les femmes libres.

Les vieilles femmes portent deux tresses de chaque côté de la tête et une sur la nuque, toutes terminées par un anneau blanc en coquillage ou un anneau d'argent.

Les femmes arabes, targuies et les femmes des villages du fleuve ont des coiffures spéciales.

Toutes ces coiffures sont ornées de bijoux d'or ou d'argent (Voir : *Bijoutiers*).

II. — PERRUQUIERS-BARBIERS

Nul ne peut être perruquier que celui dont le père naturel ou le père adoptif exerçait déjà ce métier. N'est donc pas perruquier qui veut.

Ce métier consiste surtout à couper à l'aide du rasoir les cheveux et la barbe.

Celle-ci est toujours portée à la mode arabe : les favoris forment une ligne étroite sur les joues et la moustache est rasée.

Les hommes se font raser la tête complètement ; les enfants et les jeunes gens ont des coupes de cheveux particulières, suivant leur race et leur caste.

Le *dyerrow*, le *tamale-dyokoti*, le *dasi* sont réservés aux enfants des marabouts.

Les *dyokoti* sont portés par les jeunes *arma* (descendants des Marocains).

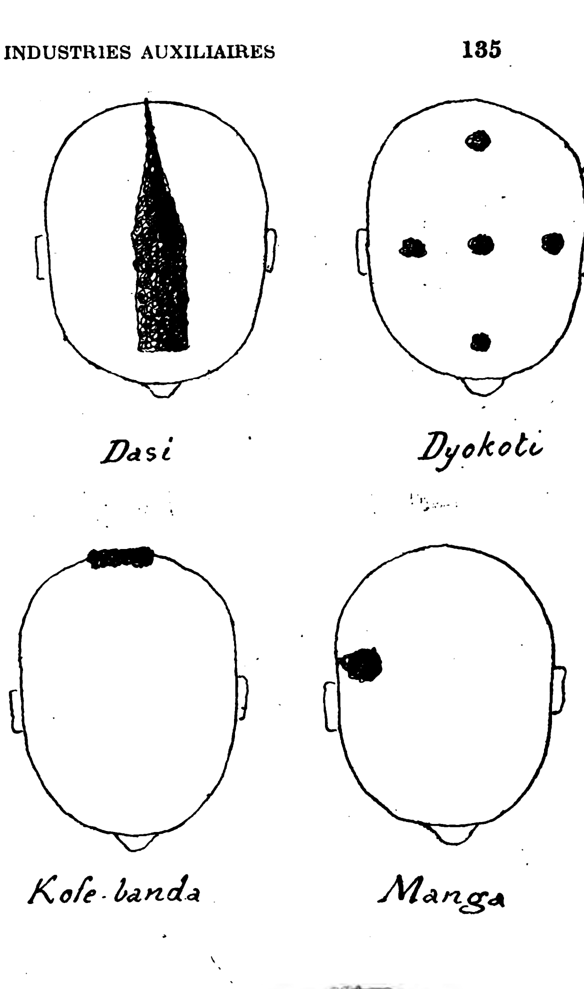
Les *kofe-banda-dyokoti* et *boño-dyere* sont la spécialité des *ga-bibi* (race vaincue jadis par les *arma*, ou encore esclaves affranchis).

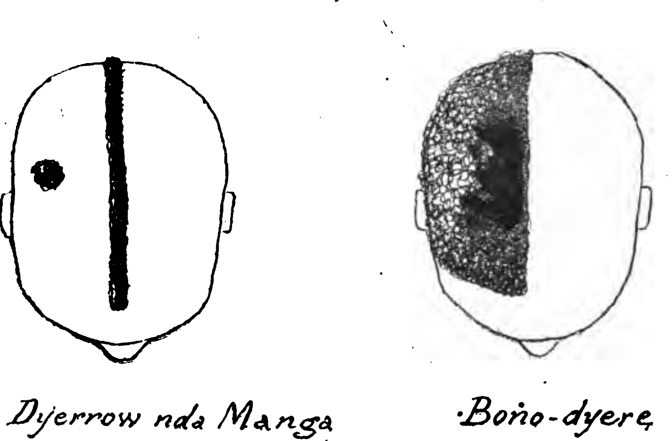
Enfin, les esclaves ont une marque distinctive qui consiste en une touffe de cheveux dite *manga*, portée sur le côté droit de la tête, au-dessus de l'oreille. Cette distinction est souvent combinée avec le genre de coiffure du maître. On a alors le *dyerrow-manga*, le *dasi-manga*, etc.

Vers l'âge de 15 à 20 ans, les jeunes gens se font raser la tête, comme les hommes.

Les jours de fêtes, les perruquiers font, avec le rasoir, des dessins variés sur la tête des jeunes filles ou des jeunes enfants.

Enfin, c'est aux perruquiers qu'est réservé généralement le soin de circoncire et de soigner ensuite les enfants. A cette occasion, ils reçoivent des cadeaux plus ou moins riches des parents, suivant la caste ou la richesse de ceux-ci.





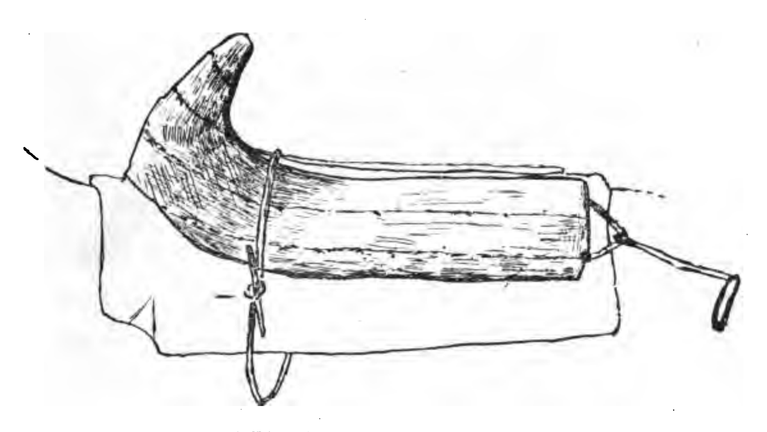
LXXVII. — Différentes coupes de cheveux pour enfants.

Ils exercent leur métier dans les rues, sur les marchés, etc., et ont pour marque distinctive une grande sacoche en cuir suspendue à l'épaule et dans laquelle ils renferment leurs instruments : un ou plusieurs rasoirs, un petit récipient pour l'eau (on n'emploie pas le savon).

III. — ANIERS

(Farka-dyi)

Les âniers font principalement les transports des marchandises entre Tombouctou et le port sur le fleuve, c'est-à-dire entre Tombouctou et Kabara (8 kilomètres), ou entre Tombouctou et Day (11 kilomètres), ou entre Tombouctou et Koroyomé (13 kilomètres), selon la hauteur des eaux.



LXXVIII. — BAT POUR ANE.

Le trafic sur ces routes est toujours très intense ; toute l'alimentation de la ville vient du Sud-Ouest, des régions de Saraféré, Mopti, Djenné, Ségou, San, etc. Chaque jour, des pirogues apportent du mil, du riz, des arachides, du beurre de karité, des étoffes, etc., etc. Chaque jour aussi, des pirogues partent pour ces mêmes pays avec du sel en barres de Taoudenni, des peaux, un peu de gomme, etc.

Pour le transport de ces produits, à l'arrivée comme au départ, ce sont les petits ânes gris qui les exécutent et procurent à leurs maîtres les moyens d'existence.

Tout propriétaire d'âne peut se faire ânier. Il n'y a pas de corporation spéciale d'âniers. Toutefois, il y a des sociétés organisées par des entrepreneurs qui s'occupent d'assurer des marchandises à transporter à un certain nombre de leurs camarades. Ils s'attachent généralement à quelque maison de commerce européenne ou à certain gros commerçant indigène et se chargent de recruter les ânes nécessaires à leurs transports.

L'administration elle-même emploie aussi un entrepreneur.

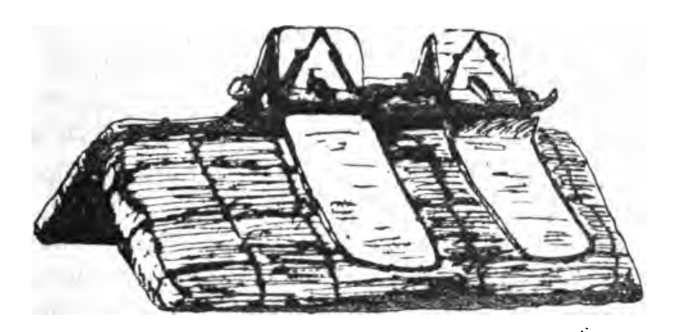
Le prix ordinaire pour un transport est de 0 fr. 40 à 0 fr. 75, selon la distance.

La charge d'un âne varie de 60 à 90 et 100 kilogs.

VI. — CHAMELIERS

Les possesseurs de chameaux emploient leurs animaux aux transports des grains et du sel dans le nord de la région.

Ils vont ainsi en grandes caravanes, dites *Adyeley* ou *azalay*, deux fois par an, porter des vivres aux habitants de Taoudenni (700 kilomètres) et prendre les barres de sel que ceux-ci ont extraites.



LXXIX. — BAT POUR CHAMEAU.

Les transporteurs réalisent de ce fait des bénéfices parfois considérables. On a vu payer jusqu'à dix barres pour le transport d'une seule jusqu'à Tombouctou. Les prix varient suivant l'abondance du sel préparé et le nombre de chameaux mis en route.

Ce sont les Arabes nomades : Bérabich, Ousra, Tormoz, etc., qui se livrent ordinairement à ce métier.

V. — PIROGUIERS

(Famfa)

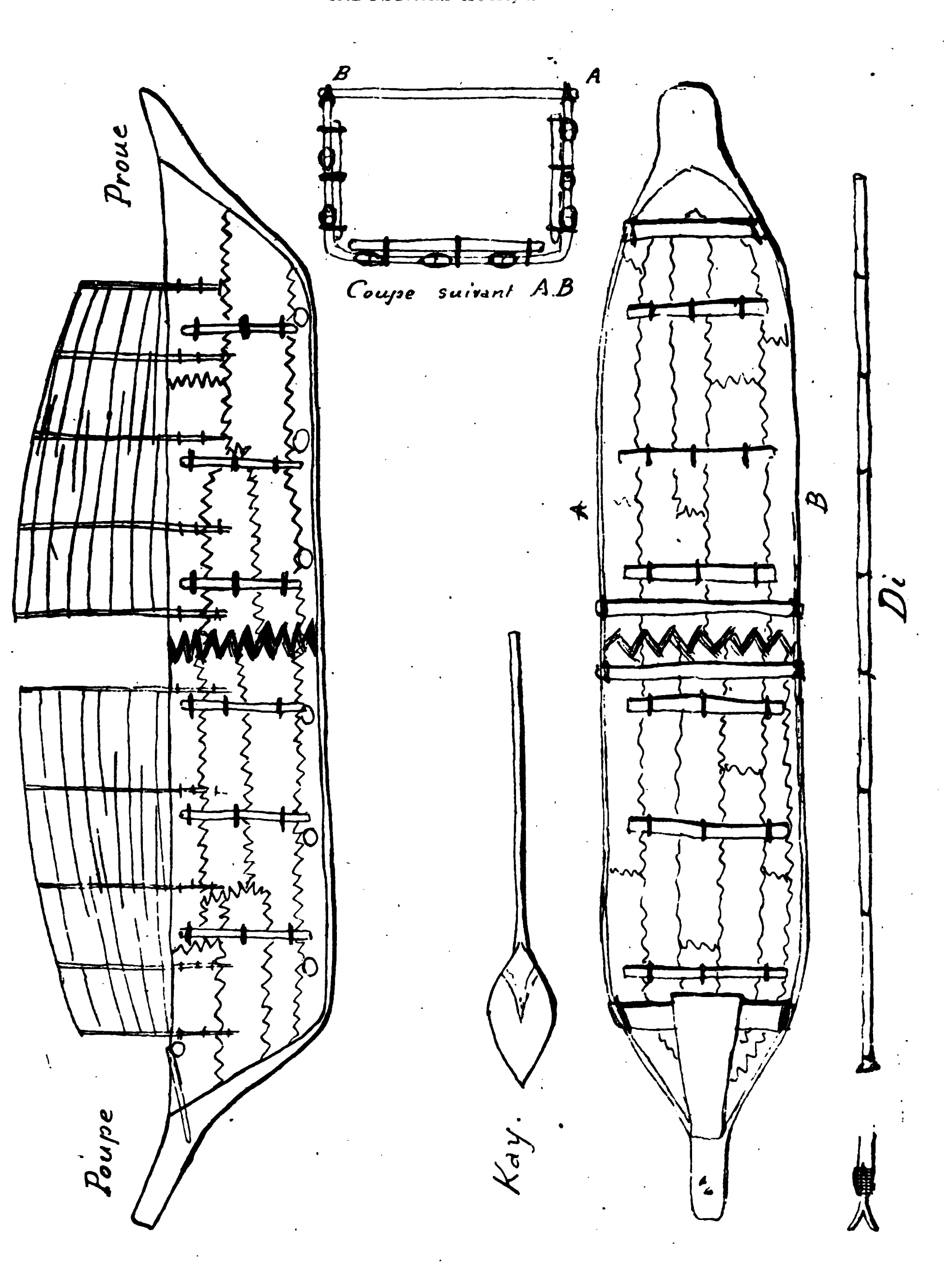
Le Niger est la voie commerciale la plus grande de la colonie du Haut-Sénégal-Niger. Le trafic s'y fait au moyen de pirogues ou embarcations de tonnages différents, mais ne dépassant guère quatre tonnes, toutes construites dans le pays par les piroguiers eux-mêmes.

Ils se servent comme matériaux des bois qu'ils trouvent dans la région où ils vivent. C'est ainsi que les bois durs sont employés dans le Sud, du côté de Mopti, Djenné, Ségou, etc., et les bois tendres, ronier, en général, dans la région de Sarafé, Tombouctou, Gao. Plus en aval, les grosses embarcations ne peuvent être en usage à cause des rapides et des chenaux étroits du Fleuve ; les pirogues sont creusées dans des troncs d'arbres.

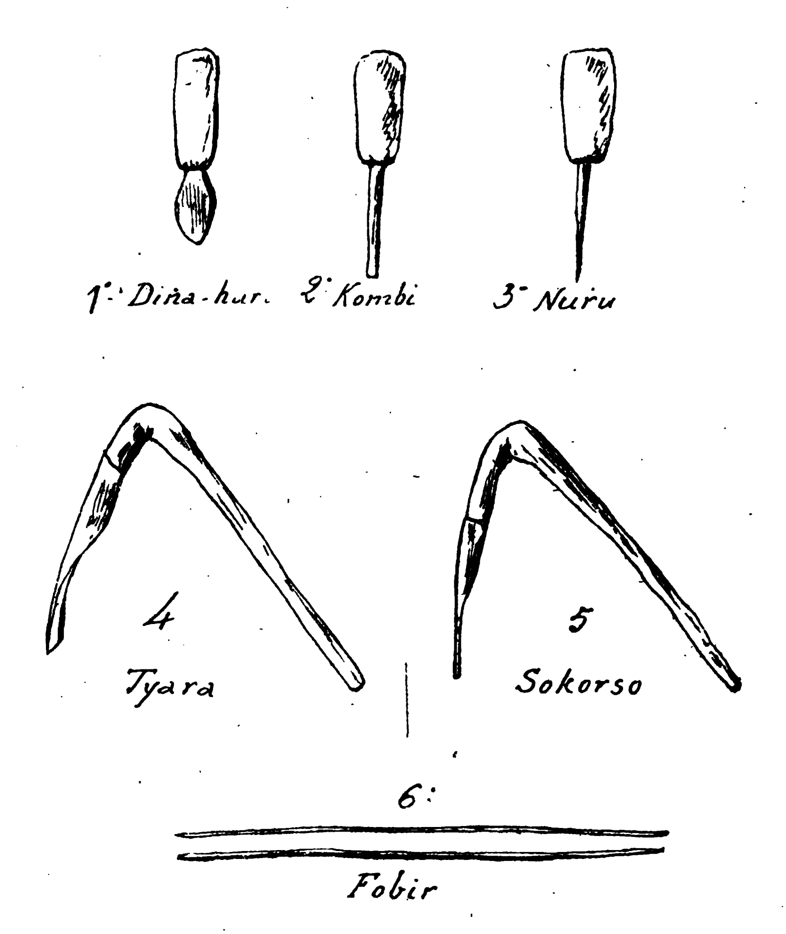
Les pirogues sont ou clouées comme à Djenné, ou bien cousues comme à Saraféré. Toutes cependant sont composées de deux parties réunies par une forte couture au milieu.

Les quelques instruments qui servent aux constructeurs de pirogues sont : une hachette ou erminette *(tyara)* (fig. 4 pl. LXXXI), une autre erminette à lame très étroite pour percer les trous destinés aux cordes des coutures ou aux clous *(sokorso)*, un ciseau à bois, étroit *(kombi)* et une alène *(nuru)*. Pour calfater, on emploie un morceau de fer aplati comme un couteau rond *(diňahuri)*. Enfin, pour corder les fibres de *da* ou de palmiers qui servent à coudre les différentes parties des pirogues, on emploie deux petites baguettes *(jobir)* qui, au moyen d'un mouvement de rotation, tordent les brins.

Enfin, les pirogues sont mises en mouvement soit à l'aide de perches (celles-ci sont parfois terminées par une



LXXX. — Pirogues.



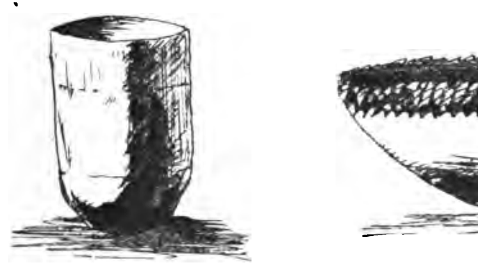
LXXXI. — INSTRUMENTS POUR CONSTRUCTEURS DE PIROGUES.

petite fourche en fer ou en bois, afin de pouvoir être appuyée ainsi sur les branches d'arbres ou sur les herbes), soit avec la pagaie, soit aussi avec une voile rudimentaire en nattes et fixée à un mât quelconque.

VI. — MESUREURS DE GRAINS

Quelques individus exercent le métier de mesureurs. Ils servent d'intermédiaires entre le vendeur et l'acheteur, tous deux par trop intéressés dans la vente.

Ils emploient pour le mil, le riz (décortiqué ou non), le blé, des mesures (sawal) faites d'une écuelle assez grande mise à la mesure exacte au moyen de tresses de cuir ou de pièces de fer-blanc ajoutées sur le bord.





LXXXII. — Mesures pour grains.

La contenance ordinaire, à Tombouctou (car elle varie suivant les pays), est de 10 à 12 « moudé » (mesure équivalant actuellement à un litre ou à un kilog de *riz décortiqué*).

Dans les transactions avec les Arabes, marchands de sel, on se sert d'une très grande écuelle d'une contenance de 33 « moudé » environ, appelée « Tu-dyere ». Une mesure-étalon est déposée chez un des descendants des « Kaya », anciens chefs de la ville ; elle fait foi en cas de contestation en justice.

Les mesureurs touchent, pour prix de leurs services, 2 « moudé » par 10 « sawal » mesurés. Ils arrivent ainsi à réaliser quelques sacs de provisions, surtout à l'époque des gros arrivages de grains. La plupart exercent d'autres professions en même temps.

VII. — LAVANDIÈRES

Il y a en ville un petit nombre de femmes dont la profession est de laver le linge.

Elles touchent de ce fait, les unes, auxquelles on fournit le savon et le bleu d'indigo, une somme égale à la valeur de ces deux produits. Les autres reçoivent en moyenne 0 fr. 25 par vêtement ; mais elles doivent acheter elles-mêmes le savon et le bleu.

Elles lavent dans des récipients disposés auprès des mares qui entourent la ville. Lorsque le Niger atteint le port de Kabara, elles vont y laver le linge parce qu'alors le travail est plus facile.

VIII. — MARCHANDS D'EAU

Un certain nombre d'individus, originaires en général des environs de Bamba (d'où leur nom de *Bamba-idye*), se livrent au commerce de l'eau. Ils parcourent les rues, une peau de bouc pleine sur la tête en criant : « *Tye fo hari* ! » (une fois de l'eau).

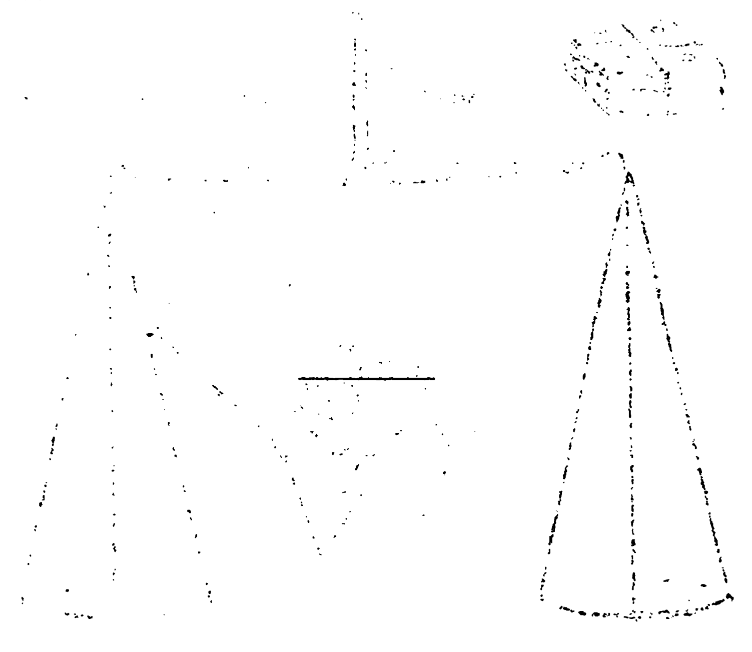
C'est dans les mares souvent desséchées, et qu'il faut recreuser de temps en temps, qu'ils vont puiser l'eau boueuse qu'ils livrent ainsi à domicile. Ces mares, au nombre d'une dizaine, ne sont que de vastes entonnoirs, creusés dans le sable et alimentés par l'eau d'infiltration du Niger dont elles suivent le régime des crues.

Des puits en ciment armé ont été creusés dans l'intérieur de la ville ; mais ou parce que leur eau est saumâtre ou aussi parce qu'ils donnent peu d'eau, les habitants préfèrent l'eau des mares qui, une fois déposée et éclaircie, est relativement meilleure.

Les *Bamba-idye* cèdent leur eau à raison de 0,02 à 0,03 centimes la peau de bouc de 25 litres en moyenne. Actuellement le prix a augmenté, il est de 0,05 centimes.

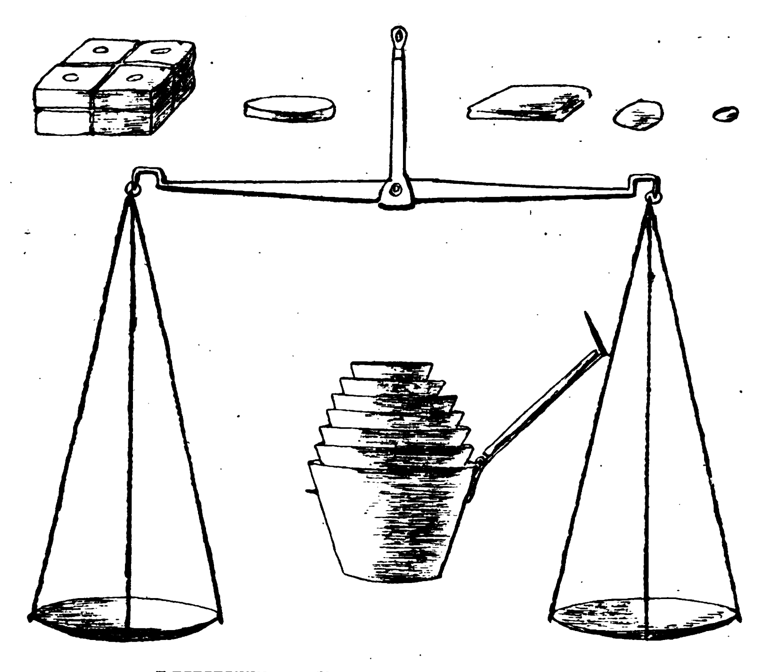
IX. — MARCHANDS DE BOIS

Ce sont les *bellé* ou *bella*, hommes et femmes, qui ordinairement vont couper dans la brousse le bois nécessaire aux besoins des habitants de la ville et qui viennent le débiter sur les marchés.



X. — PESEURS D'OR, D'ARGENT ET DE SOIE

Lorsqu'on confie à un orfèvre quelques vieux bijoux pour être transformés ou réparés, il est bon de s'assurer du poids sinon de la qualité du précieux métal.



LXXXIII. — Balance et poids divers.

Pour cela, on a recours à certaines personnes qui, moyennant un léger cadeau, se chargent d'en indiquer le poids exact. Ils se servent d'une balance primitive, composée d'un fléau suspendu en son centre par une ficelle et de deux plateaux. Les poids sont de petites graines d'un certain mimosa (bani), des plombs de différentes

grosseurs et d'autres objets divers. La base du système, pour *l'or*, est le « mitkal » ou « mutukal » qui vaut environ 4 grammes et demi à 5 grammes ; il se divise en 1 /2, 1 /3, 1 /4, 1 /6 et 1 /24, correspondant à chaque catégorie de poids. Pour l'argent l'unité est le « wakia » (environ 33 grammes, une once) qui se divise en 1 /16, 1 /8, 1 /4, 1 /2 et 3 /4.

En cas de contestation en justice, il existe un peseur reconnu comme donnant le poids officiel.

Les honoraires du peseur sont laissés à la générosité de celui qui a réclamé ses services ; ils entretiennent la cuisine de sa maison de condiments nécessaires et c'est tout.

Enfin, les tailleurs-couturiers possèdent tous des balances dont ils se servent pour peser la soie. Les poids sont les mêmes que ceux employés pour l'argent.

CHAPITRE CINQUIÈME

PROFESSIONS RÉCRÉATIVES

Griots. — Conteurs publics.

I. — GRIOTS

Les griots exerçant leur métier à l'exclusion d'autre ne sont pas nombreux. Les hommes sont, pour la plupart, des étrangers ou des *mabe* (caste dont les membres fabriquent la poterie ou tissent la laine et le coton).

Ils courent les mariages, les réunions de jeunes filles ou de jeunes gens, en quête de quelques sous.

Les uns dansent ou chantent en s'accompagnant du violon ou de la guitare ; les autres ou même les assistants les soutiennent au moyen de tambours ou de harpes (celles-ci usitées surtout par les Arabes).

Les violons sont fabriqués avec des calebasses de 30 à 40 centimètres de diamètre, recouvertes de peau de mouton, de chèvre ou même d'autruche ; ils sont monocordes et cette unique corde est faite d'un faisceau de crins provenant de la queue ou de la crinière des chevaux. L'archet est ordinairement un morceau aminci d'une tige de bambou et la mèche en est faite également de crins de cheval.

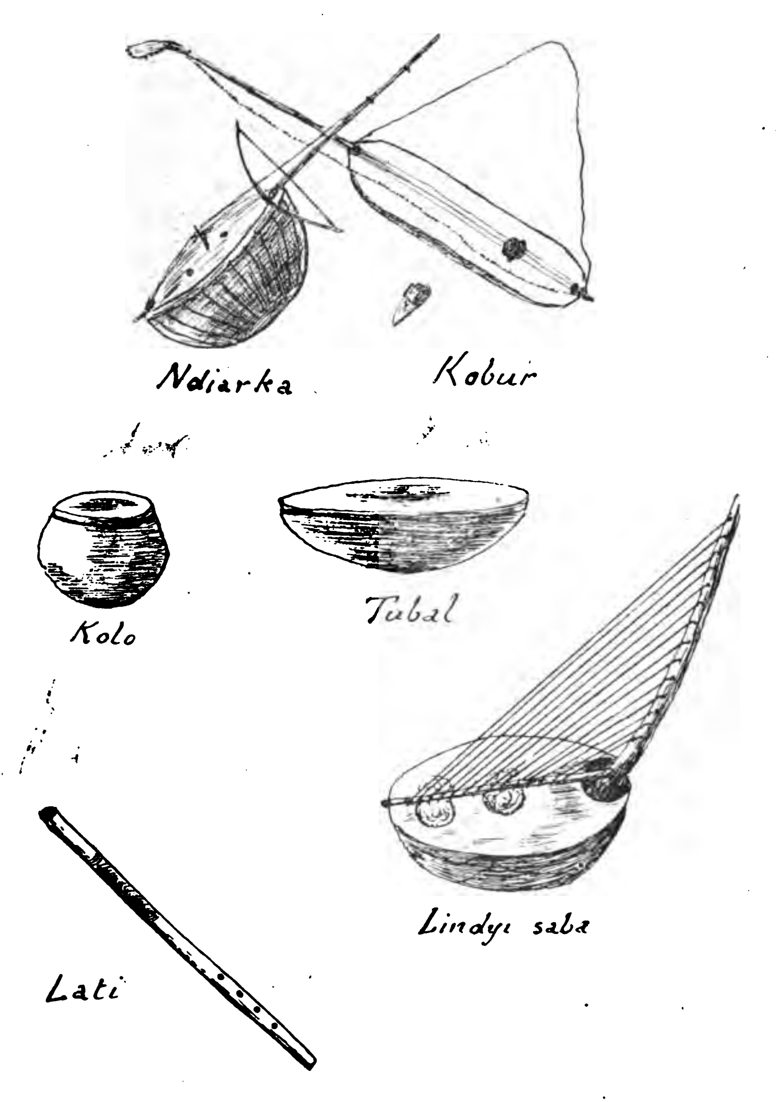
La gomme-résine de l'*albarkante-gna* (myrrhe) sert de colophane.

Pour jouer de cet instrument, on en tient généralement le manche dans le creux de la main gauche en laissant libres le pouce et les autres doigts pour toucher la corde à l'endroit voulu. Le talon de l'instrument est appuyé au creux de l'estomac. L'archet est tenu entre le pouce et l'index de la main droite, les autres doigts frappent de temps en temps sur la peau du violon pour marquer la mesure.

Dans l'Est et au Dyerma, les violons sont très petits : 10 à 15 centimètres de diamètre ; ils ont aussi un son plus fin et plus nasillard.

Les guitares sont faites d'un morceau de bois creusé,

de forme allongée, recouvert d'une peau tendue. Elles ont trois cordes qu'on pince avec l'ongle ou à l'aide d'une



LXXXIV. — INSTRUMENTS DE MUSIQUE DES GRIOTS.

sorte de médiator fait d'un morceau d'os pointu et plat attaché à un anneau en cuir pour le fixer au doigt.

L'instrument est suspendu au cou par une cordelette. Les doigts de la main gauche touchent les cordes et le médius de la main droite les pince. Souvent le manche est terminé par une petite plaque de fer-blanc à laquelle sont rivés un grand nombre d'anneaux mobiles ; le bruit qui en résulte ajoute au son de l'instrument un tintement spécial. Dans le même but, une chaînette est placée sur la peau de l'instrument.

Cette guitare est spéciale aux griots ou *gerasa* touareg.

Les tambours de l'accompagnement se composent de canaris *(kolo)*, de calebasses ou d'écuelles *(tabal)* recouverts de peau. Souvent aussi une caisse en fer-blanc, des plateaux à thé en cuivre, etc., s'ajoutent à l'orchestre.

La harpe *(lindyi-saba)* à 14 cordes est l'instrument réservé aux Arabes. Les cordes sont faites de fibres de nerfs et de tendons de bœuf tordus. Cette harpe, assez volumineuse, est posée à terre devant l'instrumentiste qui la touche des deux mains absolument comme les harpistes chez nous.

Des plaques de fer-blanc ajourées et ornées de nombreux anneaux sont attachées sur la peau de l'instrument et vibrent avec lui en produisant une sorte de cliquetis métallique.

Enfin, la flûte. C'est un tube de bois, long de 60 centimètres ouvert aux deux extrémités. La plus grosse sert d'embouchure. Elle se place obliquement sur la lèvre inférieure et l'on souffle en produisant en même temps un son comme dans nos mirlitons. Quatre trous pour les doigts.

II. — CONTEURS PUBLICS

Il y a une vingtaine d'années, il n'était pas rare de rencontrer, le soir, et même assez tard dans la nuit, dans un carrefour ou devant la porte d'une maison, un groupe de gens attentifs aux récits d'un conteur public.

Celui-ci contait, sur le ton d'une psalmodie à rythmes courts soit les hauts faits d'un personnage légendaire, soit des fables.

Les auditeurs, après chaque phrase, répétaient en chœur un mot, une phrase très courte, indiquant au conteur qu'on l'écoute et qu'il peut continuer. Ainsi, dans la légende de Dina, les auditeurs disent : « *Diña hé* ! » — dans la fable de la hyène *(koro)*, on dit : « *Ay han ni nda koro* ! » (je t'interroge au sujet de l'hyène !) — dans les légendes de « *Farañ* »: « *Nahâm*! » (oui !), etc. C'est en quelque sorte l'équivalent du « Cric... Crac ! » des récits des matelots.

Bien que le texte de ces récits soit le plus souvent connu de tous les auditeurs, ceux-ci les écoutent avec un intérêt toujours soutenu. C'est que « les narrateurs ont « en général un réel talent ; ils miment leurs récits d'une « façon remarquable, prêtant à chaque personnage un « langage et une intonation qui lui sont spécialement affec- « tés. Les récits sont émaillés de couplets, de jeux de « mots, de proverbes et de gauloiseries; ils constituent de « véritables récréations intellectuelles. » (M. Maurice Delafosse, *Etude sur les Libériens et les Ba-oulé.*)

Aujourd'hui, ces réunions n'ont plus guère lieu ou bien se font dans l'intérieur des maisons. Des mesures de police ou autres ont fait interdire par les Commandants de cercle, à diverses époques, les assemblées bruyantes dans les rues après dix heures du soir. Et pourtant c'était une des manifestations du contentement public, l'indice de la tranquilité politique des habitants.

CHAPITRE SIXIÈME

INDUSTRIES COMMERCIALES

Courtiers.
Hôteliers.
Maquignons.
Commerçants et revendeurs.

I. — COURTIERS

(Teifa)

La ville de Tombouctou n'est, à proprement parler, qu'un immense marché où l'on achète et où l'on vend en gros ou en détail une infinie variété de marchandises.

Par suite, une grande quantité d'étrangers s'y rencontrent et ont souvent besoin d'intermédiaires. Ceux-ci sont les courtiers. Ils facilitent, moyennant redevance, les affaires commerciales. Ils se chargent de vendre les produits qui leur sont confiés par les étrangers ou par les commerçants de la ville.

Ils servent surtout dans le commerce des barres de sel.

II. — HOTELIERS

(Dyumndi) — (Diatigui)

Celui chez lequel descend un étranger pour y trouver nourriture, abri, magasin pour ses marchandises, reçoit pour cela une rémunération très variable.

Toutefois, pendant les trois premières journées, l'hôtelier offre tout cela pour rien.

Passé ce terme, l'hôte fournit une part de sa nourriture et un pourcentage sur les marchandises logées ou vendues.

La plupart du temps, l'hôtelier lui-même sert de courtier pour son hôte.

III. — MAQUIGNONS

Le commerce des animaux de boucherie est généralement fait par les éleveurs eux-mêmes.

Quelques individus trafiquent des autres animaux : chevaux, ânes, chameaux. Ce commerce est peu important.

IV. — COMMERÇANTS ET REVENDEURS

Les deux tiers des habitants de la ville de Tombouctou se livrent au commerce.

Il y a deux places de marché en ville, mais on n'y remarque que des denrées vendues au détail.

Le grand commerce et le commerce de demi-gros se font dans les maisons. Les commerçants font venir leurs produits du dehors. Les grains, les étoffes, viennent par le Niger pour être cédés contre les barres de sel des mines de Taoudenni où les transporteurs, les chameliers vont les chercher.

Le gros commerce est encore du troc : il consiste dans l'échange des divers produits contre le sel.

C'est le sel qui alimente Tombouctou, qui y attire les denrées de première nécessité : grains, viande et étoffes. Produits qui, vendus et revendus souvent plusieurs fois avant d'être consommés, font vivre la grosse majorité des habitants.

Le véritable commerce, celui qui emploie la monnaie comme intermédiaire, est un commerce de détail.

Les revendeurs achètent leurs marchandises par quantités relativement minimes et s'industrient à réaliser quelques légers bénéfices sur la vente au détail.

C'est le cas de tous les marchands et marchandes qu'on trouve sur les marchés.

On remarque toutes sortes de marchandises : épices et condiments au petit tas, mil, riz, maïs, arachides, haricots, etc., au *moudé* (mesure de la contenance d'un kilo de riz décortiqué), étoffes à la coudée ou à la kala (bâton de 52 à 53 centimètres), sucre, boîtes d'allumettes, pelottes de fil, perles en filières, etc., etc., à la pièce ;

poissons secs ou frais achetés aux pêcheurs du fleuve ; lait, beurre, noix de kolas, etc., etc.

Par les rues de la ville, on rencontre aussi de ces revendeurs annonçant leur marchandise ou allant de maison en maison montrer pagnes, étoffes, vêtements, perles, bijoux d'or, d'argent, de cuivre, etc.

CHAPITRE SEPTIÈME

INDUSTRIES AGRICOLES

ÉLEVAGE.

CULTURES. — *Agriculteurs. Blé. Riz. Mils. Cultures secondaires.*

I. — ÉLEVAGE

L'élevage des bœufs, des moutons et des chèvres est pratiqué par les touareg, les arabes, les peuhls et quelques sédentaires.

Pendant la crue du fleuve, c'est-à-dire pendant les mois de la saison sèche, de septembre à juin, les troupeaux paissent l'herbe des rives du fleuve et des inondations.

Pendant l'hivernage, de juin à septembre, ils paissent l'herbe que font pousser les quelques pluies et les jeunes pousses des épineux.

Toute la science du pasteur consiste donc dans le choix du pâturage approprié aux animaux qu'il surveille.

Les produits : bœufs, moutons, chèvres de boucherie, sont vendus principalement à Tombouctou. Le lait, le fromage, les peaux et la laine sont une autre source de profits.

La laine est prise sur une des deux espèces de moutons qui vivent dans le pays. Il existe, en effet, une race de moutons grands, élancés et forts qui ne donnent qu'un poil analogue à celui des chèvres, et une espèce plus petite qui fournit la laine. Des croisements avec des béliers algériens ont donné une laine passable que le commerce européen commence à exploiter.

Un grand nombre d'habitants de la région, nomades et sédentaires, possèdent des juments qu'ils soignent pour la reproduction. Malheureusement, ces animaux vivant le plus souvent en liberté dans les pâturages du fleuve, les sélections ne sont pas faites et les produits ne donnent pas de résultats remarquables.

Les ânes sont en plus grande quantité. Ces animaux rendent des services inappréciables aux nomades dans

leurs déplacements périodiques, et aussi à une certaine catégorie de sédentaires, entrepreneurs de transports.

Les nomades de la région de Tombouctou pratiquent peu l'élevage des chameaux. Ils se servent de cet animal comme bête de somme et font travailler même les chamelles. Les tribus de l'Ouest, entre Goundam et Walata, sont à peu près les seules qui se livrent vraiment à l'élevage du chameau, qu'ils viennent vendre aux tribus Bérabich, Kounta et autres.

Enfin, dans les îles du fleuve de la région de Gao, on élève quelques autruches, mais en très petite quantité. Les plumes proviennent surtout de la chasse.

Dans tous les villages, on rencontre des poules, et, dans beaucoup, des pintades et des canards. A Tombouctou, on élève des quantités de pigeons.

II. — CULTURES

1. Agriculteurs

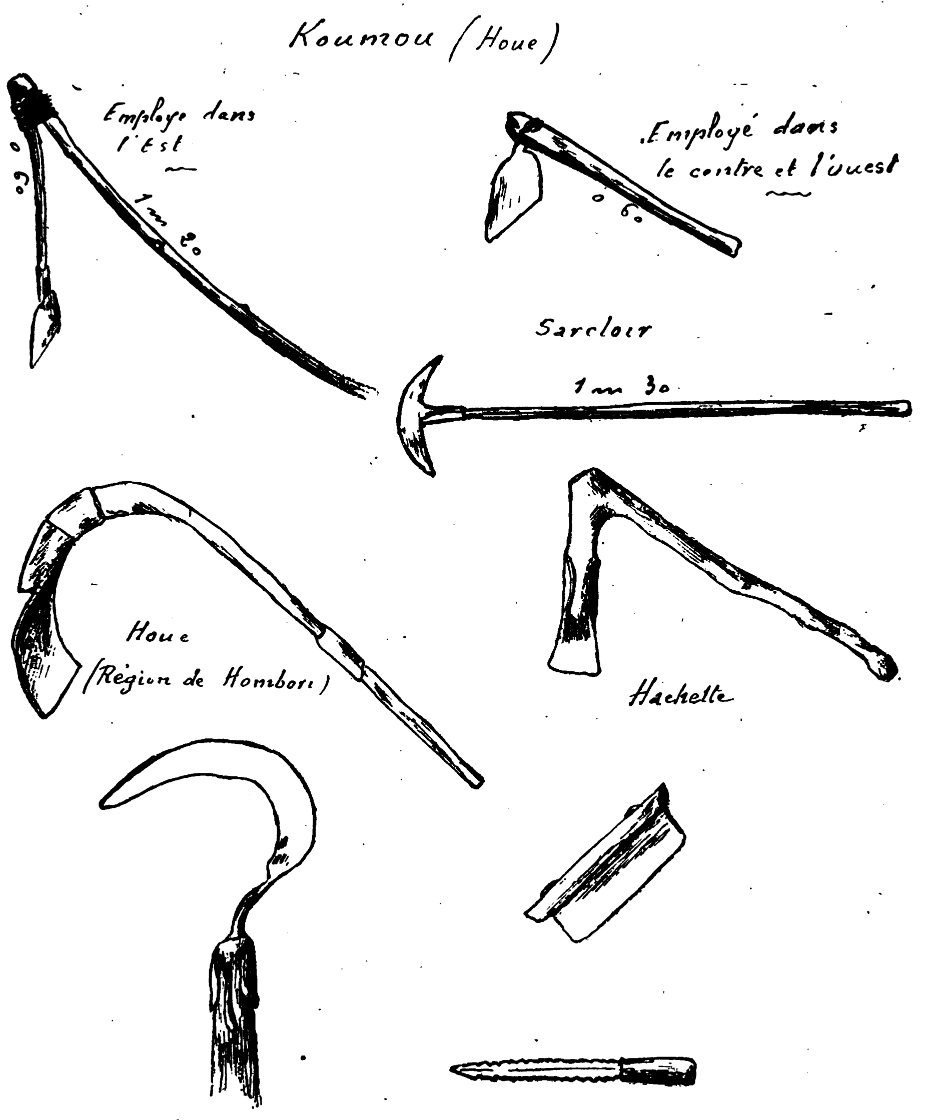
Les rives du Niger, les bords des inondations et des lacs formés par lui sont des terrains de culture magnifiques pour le riz.

Les crues annuelles, comme celles du Nil, les fertilisent en les recouvrant de limon. Les eaux ensuite, en se retirant, découvrent des terrains immenses que les herbes nombreuses qui ont poussé et qu'on a brûlées sur place rendent propres à d'autres cultures : mil, coton, etc.

Au temps où l'empire Sonoy comptait des villes cinq ou six fois peut-être plus importantes et des villages bien plus nombreux qu'aujourd'hui, la région a dû produire beaucoup plus de céréales.

L'anarchie, les troubles politiques et aussi le déboisement sont pour beaucoup dans l'appauvrissement général du pays. Les gens emmenés en esclavage dans l'Afrique du Nord et les pluies devenues de plus en plus rares ont rendu l'agriculture bien moins florissante.

Néanmoins, un esprit de suite plus soutenu et des efforts plus énergiques de la part de l'administration pourront certainement ramener les populations aux travaux agricoles qu'elles délaissent volontiers pour se contenter de l'élevage, comme le font les nomades.



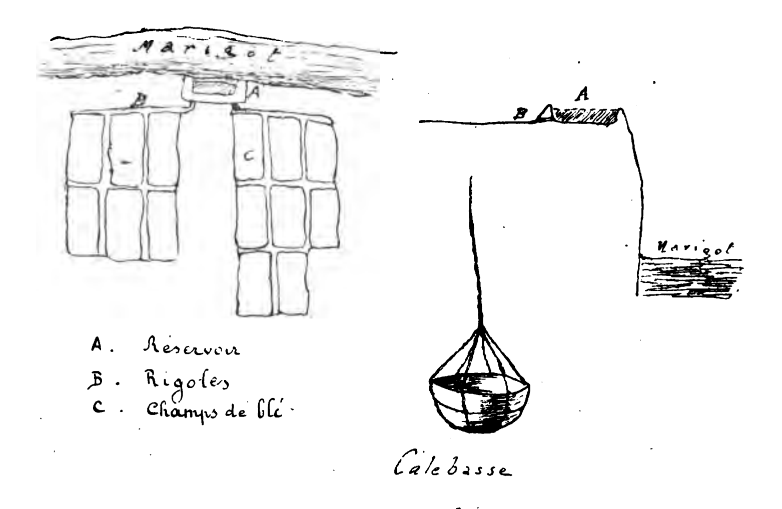
Couteaux divers pour récolter mil riz etc.

LXXXV. — Outils des agriculteurs.

2. Blé

Sur les rives abruptes de certains marigots et de quelques endroits du fleuve, on rencontre des terrains divisés en un grand nombre de petits carrés ou rectangles ressemblant à des planches de jardin potager. Ce sont des champs de blé.

Cette céréale est semée au moment où la crue atteint



LXXXVI. — Champ de blé et mode d'arrosage.

son maximum, c'est-à-dire vers la fin du mois de décembre. Des rigoles, alimentées par un réservoir en argile rempli à l'aide d'une calebasse suspendue à une corde avec laquelle on puise l'eau dans le fleuve ou le marigot, permettent d'arroser tous ces compartiments.

Le blé se récolte vers le commencement du mois d'avril.

C'est une sorte de blé dur dont la farine sert à faire des galettes, du pain, du couscous, etc.

3. Riz

Cette céréale, suivant les espèces, demande une certaine quantité d'eau déterminée. Le niveau du sol, au-dessus de celui du fleuve et des digues, appropriées règlent la hauteur de l'eau.

TABLEAU

DES DIFFÉRENTES SORTES DE RIZ CONNUES A TOMBOUCTOU

Lieux de production	Noms indigènes		
Kona	Dyambakuru		Court récolté sans le secours d'une pirogue
Goundam	Kobe		Le kobe est semé puis repiqué
Tyesu	Mon keyna (Petit riz)	Dyinga	Récolté avec l'aide de pirogues
		Kosa	
	Mon ber (Gros riz)	Dyeyfata	
		Gnasia-bibi	
		Gnasia-korey	
		Dyero	
		Bana-tilbi	
		Gnama-Gnuri	
Hondubono....	Sormahali		
Dongoy	Sambey		

On sème le riz en fin saison pluvieuse afin que la crue le trouve déjà suffisamment grand pour qu'il ne soit pas noyé. On fait la récolte vers la fin de mois de décembre.

C'est là la culture vraiment spéciale à la partie orientale de la région. L'autre partie cultive en plus les diverses sortes de mil.

Les soins que nécessite une rizière se bornent à veiller sur l'entrée progressive de l'eau et à chasser le poisson qui mangerait sans cela toutes les tiges de riz.

Quand le riz est mûr, on le récolte au moyen de pirogues dans lesquelles on recueille les épis coupés au ras de

l'eau. La paille n'est pas utilisée et presque toujours la crue continuant à monter après la récolte submerge complètement la tige qui pourrit ainsi sous l'eau.

4. Mils

Le mil (petit mil et gros mil ou sorgho) et ses diverses variétés est semé au commencement de la saison des pluies et récolté trois ou quatre mois après.

TABLEAU

DES PRINCIPALES SORTES DE MILS CONNUES A TOMBOUCTOU

Lieux de production	Noms indigènes	
		Millet (Petit mil) Mil chandelle
Sofara	Hayni ber.	Cultivé dans les contrées où il pleut beaucoup.
Dendi	— tyirey.	Cultivé dans le retrait des eaux d'inondation.
Partout	— tyina.	Cultivé pendant l'hivernage avec la première pluie.
		Sorgho (Gros mil)
Partout	Saba tyenentye.	Cultivé dans le retrait des eaux.
Ségou, Bandiagara	Bimbiri.	Cultivé pendant l'hivernage.
Partout	Saba korey.	Cultivé dans le retrait des eaux.
Mossi	Saba tyirey.	Cultivé en hivernage.
Tyesu	Dyimbi-dyamba.	Cultivé comme le Tyenentye.
Partout	Alkaulu korey.	Cultivé comme le Dyibi blanc, à deux pointes, dans le retrait des eaux.
Partout	Dyibi.	Cultivé dans le retrait des eaux. (Noir à un piquant.)

Dans le Sud-Est (Ansongo et en aval de ce point), on a la coutume heureuse de repiquer cette céréale, haute de 15 à 20 centimètres, dans les terrains que le fleuve abandonne. L'humidité du sol permet à la plante d'attendre les premières pluies.

Dans l'Ouest, le repiquage est peu pratiqué. Il faut donc semer un mil plus hâtif qui puisse mûrir avant la crue.

5. Cultures secondaires

La région permet de cultiver beaucoup d'autres plantes utiles, telles : tabac, coton, haricots, courges, melons, pastèques, sésame, indigo, oignons, arachides, findyi (fonio), etc.

Une céréale qui pourrait être encouragée dans la contrée, c'est le maïs qu'on ne cultive qu'accidentellement.

Ces petites cultures sont plutôt du jardinage que de l'agriculture.

Le tabac est plus spécialement cultivé dans l'Est : vers Bamba, Gao. Il est transporté et vendu à Tombouctou, Saraféré, Mopti.

Le coton est peu cultivé. Il est importé du Sud-Ouest de même que l'indigo. On en trouve toutefois quelques champs dans la région. Les efforts de l'administration tendent aujourd'hui à multiplier cette culture. Des essais, faits à Eloualidji par M. Vitalis, inspecteur agronome, ont donné des résultats magnifiques.

Les oignons viennent de Niamey, Say. Pourtant, Gao et Ansongo en font quelques cultures.

Les courges, les melons et surtout les pastèques font l'objet d'un commerce spécial sur le marché de Tombouctou.

CHAPITRE HUITIÈME

PROFESSIONS LIBÉRALES

IMAMS.
MUEZZINS.
CADIS.
CHEFS DE VILLAGE.
COPISTES-ÉCRIVAINS PUBLICS.
LES LETTRÉS.
LES ÉCOLES. — *Les maîtres, les élèves.*

I. — IMAMS

L'Imam préside la prière à la mosquée.

Le vendredi, la prière de *aloula* est, à Tombouctou, présidée par l'imam de la mosquée de Dyingerey-ber (la grande mosquée) et c'est lui qui fait l'allocution d'usage. Cette prière n'est pas faite dans les autres mosquées.

Il y a, à Tombouctou, trois mosquées principales, savoir :

Dyingerey-ber (la grande mosquée), au S.-O. de la ville. « Bâtie en 1325 sur l'ordre de Kankan-Mousa, « empereur du Malli, par un arabe d'Espagne que ce « souverain avait ramené de la Mecque avec lui ; mais « ce bâtiment tombant en ruines, le cadi El-Aqid le fit « démolir sous le règne de l'askia (roi) Daoud et fit éle- « ver sur le même emplacement, une nouvelle mosquée « dont les restes sont encore visibles aujourd'hui. » (El-Fettach, p. 222).

Sidi Yahya. — Presque au centre de la ville, se trouve la mosquée de Sidi Yahya ; elle fut construite par Mohammed Naddi, chef de Tombouctou (1433-1467), qui désigna pour y remplir le poste d'imam, son compagnon et ami, le saint éminent, le pôle parfait, Sidi Yahya Et-Tadelsi... On enterra les deux amis l'un près de l'autre dans la même mosquée (*Tarikh Es-Soudan*, p. 39).

Le tombeau du saint se trouve à droite de l'entrée, entre celle-ci et la petite fenêtre des serments.

C'est une coutume très ancienne de faire jurer en justice soit sur le Coran, soit par Sidi Yahya. Pour cela, celui qui prête serment est conduit par des témoins à une petite fenêtre qui se trouve actuellement au ras du sol et à gauche du tombeau. Alors, la tête dans l'ouverture, il

prononce son serment. Ce serment a, de par la coutume, presque plus de valeur que celui qui est simplement prononcé sur le Livre sacré. On cite nombre d'exemples de parjures punis très sévèrement par le saint.

Sankore. — Cette mosquée fut bâtie à une date inconnue, mais postérieurement à Dyingerey-ber et restaurée et modifiée en 1581 ou 1582 par le cadi El-Aqib. Elle est située au N.-E. de la ville.

Les imams de ces mosquées sont choisis par les *alfa* (marabouts) réunis, dans les trois familles suivantes :

Celui de Dyingerey-ber dans la famille de l'imam Mohammed ben Gouddo le Foulani qui fut élu en 1570.

Celui de Sidi Yahya dans celle de Bagnon, 1524-1593.

Enfin, celui de Sankore, soit dans la descendance de Alfa Mahmoud dont le tombeau est dans le cimetière qui se trouve au nord de la ville et qui vivait sous le règne de Askia el hadj Mohammed (1493-1528), soit dans la famille de Alfa Moya (XVIe et XVIIe siècles).

Dans les villages de la région, la prière est présidée soit par un marabout fixé dans ce village ou simplement de passage. A défaut de marabout, le plus respectable des habitants est chargé de ce soin.

II. — MUEZZINS

A chacune des mosquées est attaché un muezzin, chargé des appels à la prière et surtout de l'entretien intérieur du lieu saint. Il est choisi parmi les plus anciens muezzins de cette même mosquée : car il y a, outre le titulaire, des muezzins de bonne volonté qui le suppléent à l'occasion.

Le muezzin titulaire reçoit les aumônes faites à la mosquée, recueille le beurre de karité dont il entretient la lampe qui éclaire la mosquée pendant les prières du mogreb et du fedjer.

III. — CADIS

Il n'y a de cadi ou juge que dans les grands centres comme Tombouctou, Goundam, Bamba, Gao, et dans certaines tribus nomades, pour la région de Tombouctou.

Ces cadis sont pris à l'élection par les notables et le chef de la ville.

Actuellement, ces juges sont simplement assesseurs du tribunal de subdivision qui connaît des affaires correctionnelles sous la présidence d'un fonctionnaire européen.

Toutefois, à Tombouctou, le cadi est encore chargé des successions et de quelques affaires de conciliation.

Il est aidé dans ses fonctions par une sorte d'huissier, choisi par lui pour faire les convocations, aller recevoir à domicile le témoignage des personnes qui ne peuvent se présenter. Anciennement, ce personnage appliquait selon la loi les coups de cordes mérités par les coupables.

Dans les villages, les affaires ordinaires se traitent à l'amiable par le chef. Ne viennent au tribunal des cadis que les affaires importantes.

IV. — CHEFS DE VILLAGE

Les chefs de villages et de quartiers sont choisis par les notables. C'est à eux qu'incombe la charge de percevoir les impôts et de transmettre à leurs subordonnés les ordres de l'Administration française.

Ils sont souvent aidés, du moins dans les grands centres, par un appariteur qui parcourt les rues en publiant les informations de leurs chefs.

V. — COPISTES-ÉCRIVAINS PUBLICS

Les livres imprimés sont rares ; ces quelques ouvrages venaient naguère du Maroc ; aujourd'hui, ils viennent d'Alger ou de France.

Toutefois, les manuscrits sont encore très en usage et nombreux sont les copistes qui vivent des quelques sous qu'on leur donne par page transcrite.

D'autre part, la seule langue écrite est l'arabe et la correspondance se fait dans cette langue. Les relations commerciales sont très fréquentes et les écrivains publics trouvent facilement du travail.

VI. — LES LETTRÉS

(Alfa)

« Avant l'arrivée de l'expédition marocaine..., les écoles de Tombouctou, où l'on enseignait aux jeunes garçons à lire le Coran, étaient au nombre de cent cinquante, ou de cent quatre-vingts, selon ce que rapporte le cheikh Mohammed ben Ahmed. Ce dernier a raconté qu'au cours d'une visite qu'il fit à l'école du professeur Ali Takaria, un mercredi après la prière du milieu du jour, les élèves de ce maître apportèrent à celui-ci les uns cinq cauries les autres dix cauries, selon la coutume du lieu dite « des mercredis », et que le professeur arriva ainsi à recevoir un total de 1.725 cauries. Le même narrateur ajoutait : « Mes regards se sont promenés sur les planchettes des écoliers dispersées dans la cour de la maison ; j'en ai compté cent vingt-trois, et il m'a paru que la totalité du Coran était contenue sur ces planchettes. »

. . . .

« Plus tard, Dieu répara les ravages qu'avait subi Tombouctou (de la part du pacha Mahmoud), le nombre de ses écoliers et de ses lettrés s'accrut (de tous ceux qui arrivèrent du pays s'étendant) depuis Koukiya jusqu'à Dienné, sa communauté dispersée se rassembla de nouveau et sa prospérité fut complètement restaurée et redevint florissante. » (El-fettach, page 315).

Un grand nombre d'habitants de Tombouctou sont suffisamment lettrés pour se passer d'intermédiaires dans leurs correspondances.

Mais les vrais lettrés, ceux qui font profession d'études, sont beaucoup moins nombreux. Ils sont maîtres d'école ou copistes.

VII. — LES ÉCOLES

1. Les maîtres

Point n'est besoin d'être grand clerc pour installer une école coranique ; il suffit pour cela de posséder par cœur le Coran, en entier ou en partie, de savoir un peu lire et écrire.

En effet, ce maître d'école n'aura qu'à faire apprendre à ses élèves quelques sourates ou chapitres du Livre Sacré, et, sur des tablettes en bois, les éléments de la lecture et de l'écriture.

Quelques marabouts font, à Tombouctou, des cours de grammaire, de théologie, de droit, etc. Mais, parmi ces derniers, un très petit nombre est réellement instruit ; quelques-uns possèdent une petite bibliothèque. Et, si, sous les Askias, Tombouctou était un centre intellectuel dont la renommée s'étendait au loin, elle n'est plus aujourd'hui que le rendez-vous de quelques jeunes gens, venus des environs pour s'y perfectionner dans l'étude, ou aussi de marabouts s'y rendant avec leurs élèves pour y chercher des aumônes et retourner ensuite dans leurs villages. Elle est donc bien tombée de son ancienne splendeur.

On compte actuellement à peine une quinzaine d'écoles officielles.

Depuis cinq ans, une école supérieure, dite « Médersa », fut créée par le Gouvernement, avec des maîtres choisis et appointés par la colonie, pour compléter les études de certains élèves pris parmi les plus intelligents et les jeunes gens des meilleures familles. On leur enseigne, avec l'arabe, la langue française et surtout on oriente leurs idées vers des conceptions plus en rapport avec le progrès social et

scientifique actuel. C'est plutôt, en somme, une école destinée à faire sortir de leur torpeur intellectuelle séculaire les musulmans de la région.

Pour ceux-ci, en effet, rien n'existe en dehors du Livre Sacré et des études religieuses. Il importe donc de leur montrer que, par exemple, les sciences, toutes profanes qu'elles semblent être, n'en sont pas moins directement ou indirectement le résultat de l'intelligence que Dieu a donné aux hommes et par suite ne doivent pas être délaissées et considérées comme inutiles ; que la France tient à montrer à ses sujets musulmans son désir de faire d'eux des hommes *actuels* en les faisant participer à sa puissance intellectuelle et aux bienfaits de sa civilisation.

2. Les élèves

Les élèves sont ou les enfants de la ville ou les enfants étrangers venus des villages environnants.

Ils apprennent par cœur le Coran, tracent sur les planchettes les caractères arabes qu'ils doivent épeler. Puis, munis de ce petit bagage intellectuel, ils s'en vont continuer chez leurs parents le métier de leur père.

Quand un fils de marabout a parcouru le texte entier du Coran, qu'il le possède parfaitement, ses parents font en son honneur une petite fête et, à cette occasion, font un cadeau au maître. Celui-ci ne touche généralement que quelques sous chaque mercredi.

Seuls donc, les enfants de marabouts poussent plus avant leurs études ; ils lisent et se font expliquer les ouvrages de droit, les commentaires du Coran, les traités de grammaire, etc. ; ils doivent en effet succéder à leur père comme maître d'école, copiste, etc.

CHAPITRE NEUVIÈME

PROFESSIONS SANITAIRES

Médecin. — Vétérinaire.

I. — MÉDECIN

Il y avait naguère un marocain qui soignait les malades au moyen de certains remèdes qu'il faisait venir de son pays. Il les cédait naturellement contre un bon prix. Les quelques guérisons qu'il eut la chance de réussir lui gagnèrent la confiance des indigènes.

Actuellement, il n'y a plus de médecin. Les quelques remèdes employés couramment sont parfois efficaces ; mais, le plus souvent, ils ne produisent aucun effet.

Si une personne est malade, on consulte les voisins, les voisines ; chacun donne son avis et son remède.

Dans l'ensemble des remèdes et des procédés en usage, il y en a bien quelques-uns de réellement efficaces. Il y aurait là matière à une étude intéressante à faire par un homme de l'art.

II. — VÉTÉRINAIRE

Il existe un indigène dont la spécialité est de soigner les chevaux ; il a acquis dans cet art une certaine expérience et on l'appelle souvent pour donner ses soins.

Mais il pratique surtout le maquignonnage. Ce commerce est sa plus grande occupation.

Les âniers, les chameliers, les pasteurs soignent eux-mêmes les animaux.

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE DEUXIÈME

CHAPITRE TROISIÈME

CHAPITRE QUATRIÈME

CHAPITRE CINQUIÈME

CHAPITRE SIXIÈME

CHAPITRE SEPTIÈME

CHAPITRE HUITIÈME

CHAPITRE NEUVIÈME

TABLE DES PLANCHES

PLANCHES HORS-TEXTE

ROCHEFORT-SUR-MER. — IMPRIMERIE NORBERTINE

Rochefort-sur-mer. — Imprimerie Norbertine.


U.C. BERKELEY LIBRARIES
C007026012

